

APRES LES DEGATS CAUSES PAR LA HOULE

Le Premier ministre apporte soutien et réconfort

- La finalisation du programme spécial de lutte contre l'érosion côtière réclamée
- 1,5 milliard de FCfa pour sécuriser Diokoul, à Rufisque

PAGE 4



Feuilles d'hivernage



PATIENCE, TRAVAIL, MERITE...

Quand la réussite bouscule l'humanité

PAGES 15 A 20

BOUTOUTE

Ce village ne sent pas l'impact de sa centrale électrique

AUDIENGE DE MAURO VIEIRA AU PALAIS

Macky Sall invité aux J.O. du Brésil

PAGE 2

- Vers un match amical Lions-Selecao



MOUSTAPHA NIASSE A NEW YORK

« Le rêve des peuples est d'aller vers plus de démocratie »

PAGE 3

SENEGAL-BRESIL

Un exemple de coopération sud-sud réussi

PAGE 8

- Des échanges timides de 36 milliards de FCfa

CLOTURE DES VACANCES 2015

Le chef de l'Etat présidera la cérémonie le 12 prochain à Pikine

PAGE 12

DECES DE QUATRE SENEGALAIS DANS UN INCENDIE A PARIS

L'Etat demande à la France de diligenter une enquête

PAGE 12



HADJ 2015

Appelez vos proches à la Mecque à moindre coût

1,9 F/s au lieu de 3,1 F/s

Offre valable jusqu'au 15 octobre 2015

tigo

DEVELOPPEMENT DURABLE, SECURITE, COOPERATION ECONOMIQUE...

Les chantiers de l'ambassadeur israélien Paul Hirschson

Le développement durable, la coopération économique et la sécurité. Voilà les trois principaux axes autour desquels devra tourner la feuille de route du nouvel ambassadeur israélien à Dakar, Paul Hirschson.

Le nouvel ambassadeur d'Israël au Sénégal, Paul Hirschson, a présenté hier à la presse, l'esquisse de ce qui sera essentiellement sa feuille de route, durant son séjour à Dakar. Une feuille de route qu'il compte finaliser pour bientôt, après la phase d'apprentissage. Il a identifié trois secteurs qui devront être les axes majeurs des relations bilatérales entre Dakar et Tel-Aviv : le développement durable, la coopération économique et la sécurité.

L'ambassadeur estime que son pays et le Sénégal ont aussi intérêt à consolider leur coopération sécuritaire ; d'autant qu'ils ne sont pas à l'abri de menaces terroristes. « Nous avons beaucoup de choses en commun concernant la sécurité. Le Sénégal est



un îlot de stabilité mais le Mali n'est pas loin. Il y a les groupes islamistes et Boko Haram. Nous faisons face aux mêmes menaces avec Al Qaida, les mi-

litants islamistes en Syrie, en Irak, l'Etat islamique, etc. », a-t-il expliqué. Pour lui, il est important que les deux pays mettent l'accent sur « le dialogue stratégique » pour ensemble mieux faire face aux défis sécuritaires. Arrivé à Dakar il y a un mois, Paul Hirschson s'est déjà fait une petite idée de la capitale sénégalaise. « Je vois tout le temps les gens courir à la Corniche. Je crois que Dakar est une ville qui a de l'ambition ! », a-t-il indiqué tout en se félicitant de la stabilité qui prévaut au Sénégal.

Interpellé sur le conflit israélo-palestinien, le diplomate pense que les deux parties qui cohabitent depuis la nuit du temps, doivent trouver une solution pacifique de sortie de crise. « Ce conflit est le plus grand défi auquel nous nous sommes confrontés. Il faudra des compromis de part et d'autre pour dépasser ce problème. Le dialogue est le seul moyen de régler définitivement le conflit et on l'a vu au Timor, au Sud Soudan, etc. Et je suis certain que du côté de mes homologues palestiniens, c'est le même état d'esprit qui prévaut », a-t-il insisté. Il a souligné que son pays est prêt à faire des concessions en vue de trouver une issue heureuse à ce conflit qui n'a que trop duré. Avocat et expert-comptable, Paul Hirschson a été, pendant plusieurs années, porte-parole du ministère israélien des Affaires étrangères puis chargé des relations avec les pays du Golfe. Il a servi aux Etats-Unis comme consul israélien en Floride. L'homme est titulaire d'un master en administration des affaires. L'ambassadeur compte présenter, sous peu, ses lettres de créances au chef de l'Etat Macky Sall.

Diégane SARR

Un projet agricole de création de 4.000 fermes familiales

S'agissant du développement durable, le diplomate israélien s'est réjoui de la récente signature d'un accord tripartite entre le Sénégal, Israël et l'Italie pour la mise en œuvre d'un projet agricole de création de 4.000 fermes familiales. Selon lui, ce projet dont il souhaite la pérennisation, aura un impact important dans l'amélioration des conditions de vie des populations. « Ce projet aura un important retour sur investissement et nous voulons qu'il soit durable », a-t-il poursuivi ; ajoutant qu'il sera mis en œuvre, dans les régions de Fatick, Diourbel et Thiès. Paul Hirschson qui a une longue expérience dans le business entend également encourager les opérateurs économiques des deux pays à renforcer leurs échanges. Il pense qu'il reste beaucoup de choses à faire dans ce domaine ; au vu des opportunités qui existent de part et d'autre. Il s'est félicité que « certaines sociétés de téléphonie de la place comme la Sonatel et Tigo utilisent beaucoup les technologies israéliennes ».

D. SARR

Mme Gnima Sonko Diédhiou à la tête du mouvement des femmes du Model

Le mouvement pour la démocratie et les libertés (Model) a installé son mouvement national des femmes. Mme Gnima Sonko Diédhiou a été portée à la tête de cette structure chargée de massifier le parti en direction des prochaines élections.

Ibrahima Sall, le leader du Mouvement pour la démocratie et les libertés (Model) structure son parti. Le mouvement national des femmes du Model a été créé, hier, au cours d'un rassemblement qui a réuni des femmes venues de Dakar et des autres régions du Sénégal. Ces femmes ont porté à la tête de leur mouvement, Mme Gnima Sonko Diédhiou.

« Je mesure, à sa juste valeur, le choix porté sur ma personne. Je m'évertuerai à accomplir ma mission », a déclaré la présidente. Mme Diédhiou a reçu pour mission l'installation d'une commission chargée de créer des antennes dans toutes les régions ainsi que dans la Diaspora. L'installation des commissions sera suivie par l'organisation d'un congrès en décembre. « Nous allons massifier notre parti qui est bien présent sur l'échiquier politique national », a-t-elle souligné.

Lors des dernières élections locales, le parti dirigé par l'ancien ministre de l'Education nationale et actuel directeur général de la Scip était parti seul dans plusieurs collectivités locales. Il a gagné le conseil



Mme Gnima Sonko Diédhiou, au centre, a été portée à la tête du Mouvement des femmes du Model.

départemental de Gossas. M. Sall et ses camarades ont également pu avoir plusieurs conseillers municipaux ou départementaux.

Abdourahmane Sall, le secrétaire politique qui a présidé les travaux a encouragé les femmes à œuvrer pour la massification du parti. Il a déclaré que l'installation du mouvement des femmes sera suivie par la création d'une structure regroupant les cadres du parti. M. Sall a souligné que le but poursuivi est de massifier le parti et de mieux marquer sa présence sur le terrain. « Nous sommes dans une phase de massification en direction du congrès qui aura lieu prochainement. Nous n'allons pas continuer à être un parti souteneur. Nous allons préparer les élections législatives et la prochaine présidentielle.

Nous n'allons plus jouer les seconds rôles », a affirmé le secrétaire politique. M. Sall a poursuivi : « nous allons prendre notre place sur l'échiquier politique. A partir d'aujourd'hui, nous allons prendre notre destin en main ».

Le secrétaire politique a indiqué que le Model pourrait présenter la candidature de son leader à la prochaine présidentielle. « Il n'est pas exclu que le leader Ibrahima Sall soit candidat à la prochaine présidentielle. La vocation d'un parti est d'aller à la conquête du pouvoir. Nous travaillons pour demain. Nous nous préparons », a-t-il lancé tout en réaffirmant l'ancrage du Model au sein de la mouvance présidentielle notamment dans la coalition, « Macky 2012 ».

Babacar DIONE

AUDIENCE

LE MINISTRE BRÉSILIEN DES RELATIONS EXTERIEURES REÇU PAR LE CHEF DE L'ETAT Macky Sall invité aux Jo de Brésil de 2016



En vite officielle au Sénégal, le ministre d'Etat, ministre des Relations extérieures de la République fédérative du Brésil, Mauro Vieira a été reçu, hier en audience par le chef de l'Etat, le président Macky Sall. A sa sortie d'audience, le chef de la diplomatie brésilienne qui avait à ses côtés son homologue Mankeur Ndiaye, s'est dit très satisfait de l'état de la coopération entre son pays et le Sénégal. Il a révélé avoir transmis une invitation de la Présidente brésilienne Dilma Rousseff à son homologue Macky Sall pour pren-

dre part aux prochains Jeux Olympiques de 2016. Selon le ministre d'Etat brésilien, cette rencontre avec le président de la République sénégalais a permis de faire le point sur les relations stratégiques entre nos deux pays. Une coopération qui s'étend dans le domaine commercial, des investissements et le sport. A cet effet, il a annoncé l'idée d'une prochaine rencontre de football à Dakar ou au Brésil entre les Lions du Sénégal et la Seleçao (sélection) brésilienne.

EL. H. A. THIAM

CANDIDATURE AU POSTE DE MEMBRE NON PERMANENT A L'ONU

Le Brésil soutient le Sénégal

Le ministre d'Etat, ministre des Relations extérieures de la République fédérative du Brésil, Mauro Vieira, arrivé, mardi soir à Dakar, a eu une séance de travail, hier matin, avec son homologue Mankeur Ndiaye, au ministère des Affaires étrangères. Selon le ministre Mankeur Ndiaye, le Brésil va soutenir la candidature du Sénégal comme membre non permanent au Conseil de sécurité de l'Onu.

Recevant son homologue, le chef de la diplomatie sénégalaise Mankeur Ndiaye a déclaré qu'ils ont examiné l'état de la coopération entre nos deux pays et les perspectives d'avenir. « Cette coopération est excellente, mais nous avons décidé de l'approfondir dans les secteurs de l'énergie », a déclaré Mankeur Ndiaye après la rencontre en fin de matinée. Selon lui, l'agriculture et l'élevage marchent bien. « Avec l'élevage, nous avons décidé de faire plus mais il faut surtout se féliciter des convergences de vues sur les grands dossiers », a poursuivi le ministre sénégalais. Au sujet de la réforme du Conseil de sécurité de l'Onu, Mankeur Ndiaye a révélé que le Brésil soutient la candidature du

Sénégal comme membre non permanent, et le Sénégal en fera de même pour le Brésil. « C'est normal pour le Brésil qui était la 7^e économie mondiale en 2013 », a dit le ministre sénégalais. Quant au ministre d'Etat brésilien, Mauro Vieira, il s'est dit très satisfait d'être à Dakar. Selon lui, l'état des relations entre les deux pays est excellent. « Notre agenda de coopération est très vaste. Il y a des possibilités dans le domaine du commerce et des investissements », a indiqué le ministre d'Etat brésilien. Les deux délégations ont discuté des questions régionales (Afrique) et (Amérique du Sud), et ont eu une convergence de vues, a-t-il dit.

EL. H. A. THIAM

Le ministre des Relations extérieures du Cap-Vert en visite à Dakar

Le ministre des Relations extérieures de la République de Cap-Vert, Jorge Homero Tolentino Araujo, accompagné d'une importante délégation, effectuera une visite d'amitié et de travail au Sénégal, du 3 au 6 septembre 2015, à l'invitation de son homologue sénégalais Mankeur Ndiaye, annonce un communiqué. Au cours de cette visite, le ministre capverdien aura une séance de travail avec le ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'extérieur, avant d'être reçu par le chef de l'Etat, Macky Sall et le Pre-

mier ministre, Mahammad Boun Abdallah Dionne, informe le texte. Au cours de la visite, les deux ministres des Affaires étrangères procéderont, le vendredi 4 septembre 2015, à 16 heures 30, au ministère, à la signature de plusieurs accords de coopération bilatérale portant notamment sur la formation professionnelle, la coopération militaire, les conditions d'entrée, de séjour, d'établissement, de protection des biens des personnes et leur de transfert. Cette cérémonie sera suivie d'un point de presse.

MOUSTAPHA NIASSE A LA CONFERENCE DES PRESIDENTS DE PARLEMENT A NEW YORK

«Le rêve des peuples est d’aller vers plus de démocratie»

« Mettre la démocratie au service de la paix et du développement durable : construire le monde tel que le veut le peuple », tel est le thème de la conférence des présidents de Parlement, à New York. Le président de l’Assemblée nationale, Moustapha Niasse, a prononcé une allocution dans laquelle il a rappelé que le rêve, tout à fait légitime des peuples, est d’aller vers plus de démocratie, plus de liberté.

« Le rêve, tout à fait légitime des peuples, est d’aller vers plus de démocratie, plus de liberté », a dit le président de l’Assemblée nationale, Moustapha Niasse. Il a déclaré devant ses homologues : « nous voilà réunis tous ensemble en ce lieu symbolique, le siège de l’Onu, dans cette ville emblématique, New York, pour échanger et dialoguer, en nous tenant la main, dans un élan partagé d’espoir et d’engagement. Nous avons répondu présent à ce rendez-vous universel, avec la foi des bâtisseurs d’avenir », a-t-il souligné. Avant d’ajouter : « ensemble, nous nourrissons l’espoir et la conviction que nous avons décidé d’entreprendre et de voir se concrétiser les projets nobles pour le bien-être des peuples. Il est vrai que même dans un cadre purement national, la démocratie n’est pas apparue ex-nihilo. Les Institutions de l’Etat, chaque

fois, la nourrissent avant qu’elle ne s’impose à la société ». Selon lui, le continent africain est un immense réservoir de ressources naturelles mais aussi de capital humain.

D’après le représentant du Sénégal, beaucoup d’indices indiquent que l’Afrique peut décoller vers l’émergence et le développement économique et social, scientifique et technique.

L’Afrique, a-t-il remarqué, dispose de trois ingrédients valides de la croissance : le travail, reposant sur cette population jeune et ambitieuse ; le capital, avec un endettement modéré, et une productivité en progression notable, grâce à sa capacité d’adapter les plus récentes inventions technologiques aux priorités du développement.

Citant Pierre Rousselin, analyste politique et essayiste éminent qui demandait ce que sera le monde, de-



main, Moustapha Niasse a souligné qu’explorer ce que pourrait être notre futur peut nous aider, dans le temps présent à comprendre les forces et les faiblesses des démocraties, dans les deux hémisphères nord et sud de la planète terre, face aux bouleversements du monde. Selon le président de l’Assemblée, au regard des mutations qui se déroulent, chaque jour, sur le long chemin du destin de l’humanité, ce n’est pas faire preuve de pessimisme que de dire que de graves menaces planent sur l’avenir de l’espèce humaine, sur l’environnement physique, sur la nature, sur notre santé physique, sur la paix, dans les changements climatiques,

sur la faune et sur la flore. S’expliquant sur le thème du débat général, il a reconnu qu’il est d’une brûlante actualité et d’une importance capitale pour l’avenir d’un monde meilleur.

Construire le monde tel que le veut le peuple

Pour lui, démocratie, paix, développement durable, pris séparément, ont fait l’objet d’études et de théories innombrables. Il est d’avis que vouloir les lier dans un rapport normatif n’est pas chose aisée. « La démocratie, a-t-il martelé, n’est pas seulement politique et d’essence institutionnelle ». « Elle est aussi économique en termes d’éradication

des inégalités qui existent entre peuples, entre sociétés, entre communautés humaines », a dit M. Niasse.

Le rêve, tout à fait légitime des peuples, vers plus de démocratie, plus de liberté, n’est-il pas, précisément, un rêve d’égalité de droit au travail, de droit à l’emploi, de droit à l’accès à des soins de santé de qualité, de droit à l’éducation, d’égalité dans le respect des libertés fondamentales de l’homme, d’égalité de droit à un statut protégé pour la femme et pour l’enfant, de protection organisée des personnes âgées ?, s’est interrogé le président de l’Assemblée nationale.

Selon M. Niasse, les parlementaires légifèrent dans le but d’orienter l’utilisation des ressources allouées, pour une protection judicieuse des libertés de l’individu dans la société et pour la promotion organisée et sécurisée des droits de l’homme pour permettre à celui-ci de donner un sens à son existence et de produire des œuvres de beauté. Dès lors, a-t-il poursuivi, la démocratie, par les pouvoirs qu’elle confère, est un catalyseur du développement, de la paix et la stabilité. Rappelant le rôle qui leur est confié, il a expliqué que les Parlementaires ont la responsabilité de s’impliquer dans la conception et dans la vision d’un monde qui prenne résolument en charge et en compte, tous ces impératifs, liés aux préoccupations des peuples. A cet effet, il a dit que le pouvoir législatif doit veiller à ce que certains principes de base du système démocratique, notamment le respect, l’équilibre et la séparation des pouvoirs, soient une réalité tangible.

Synthèse de
El. H. Abdoulaye THIAM

MODERNISATION DE L’ASSEMBLEE NATIONALE

Des archives centenaires numérisées

Grâce à l’Union européenne (Ue) et l’Usaid, les services de l’Assemblée nationale ont été modernisés. C’est ainsi que des documents de plus d’un siècle ont été numérisés.

La modernisation de l’Assemblée nationale se poursuit grâce à la coopération avec l’Ue, l’usaid et d’autres Ong partenaires. Il s’agit de la mise en place d’un système d’interprétation simultanée dans six langues nationales et le Français, ce qui permet une meilleure communication dans l’Hémicycle, a révélé Mme Penda Ndiaye Cissé, conseillère technique du président Moustapha Niasse chargée du partenariat.

Selon elle, un nouveau site web de sera bientôt mis en service et devra être un réel outil de communication de l’institution parlementaire. L’Usaid, à travers le l’Ong 3D, a dit Mme Cissé, a financé la modernisation de la direction des Archives et de la Bibliothèque. « Nous avons des fonds documentaires qui se trouvent dans cette direction, certains qui datent de la période coloniale, ont été répertoriés et numérisés pour faciliter leur consultation par les députés, le personnel et le public (étudiants, universitaires, chercheurs, etc.), et les locaux de la direction ont été réaménagés et des équipements informatiques acquis », a-t-elle expliqué.

A travers ce projet de l’Usaid, a-t-elle souligné, il a été développé une intéressante interaction entre les députés et la société civile. « Cette interaction, à travers des Ong comme « Y en a marre » et le Réseau « Siggil Jiggeen », aura permis aux organisations de la société civile et aux populations rencontrées de mieux connaître les députés et d’améliorer la perception qu’elles avaient du député », a-t-elle ajouté.

Ces deux projets ont été financés avec la contrepartie de l’Assemblée nationale et une vingtaine d’interprètes, sélectionnés à la suite d’un appel à candidatures et formés par

des experts, ont été recrutés par l’Institution parlementaire.

Plusieurs autres organisations, selon elle, appuient les députés dans l’exercice de leurs missions dont celles relatives aux évaluations des politiques publiques sur le terrain. Toujours selon la responsable du partenariat, avec le projet de l’Ue, les députés se sont rendus dans la vallée, au nord du Sénégal, dans les zones de production de riz, de tomate et d’oignon, ont fait des visites dans les prisons, à l’Aéroport international Blaise Diagne (Aibd) et rencontré les populations affectés par le projet Aibd, etc. Chaque visite, selon elle, a été mise à profit pour échanger avec les principaux concernés, identifier les problèmes et proposer des pistes de solutions voire aider à trouver des solutions.

Elle félicite les députés pour les missions de médiation qu’ils ont faites dans le règlement de certaines crises sociales (Université, Aibd, etc.).

Dans le cadre de la modernisation, elle a indiqué que des outils de travail ont été développés à l’attention des députés et des membres de l’administration. « Nous avons un nouveau guide du député élaboré dans le projet de l’Ue et un lexique de finance, de comptabilité et de fiscalité, élaboré avec le concours du Pnud qui d’ailleurs, très prochainement, va appuyer l’Assemblée dans le financement d’un nouveau projet », a encore dit la chargée du partenariat. Elle a conclu qu’elle s’évertue à traduire, en résultats, la vision du président de l’Assemblée nationale avec la modernisation des services de l’institution parlementaire pour contribuer à l’amélioration de la qualité du travail des députés.

El. H. A. THIAM

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple - Un but - Une Foi

REGION DE THIES

DEPARTEMENT DE THIES

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dans le cadre de la libération des emprises du projet d’Autoroute Thies- Touba, piloté par Ageroute Sénégal, les personnes affectés par le Projet (PAP) sont informées que les séances de conciliation se poursuivent au niveau de la Préfecture de Thiès.

Les intéressés sont priés de se présenter auprès de la commission de conciliation munis de leur carte d’identité nationale et d’une copie de celle-ci.

Le Préfet

Alioune Badara SAMBE

DEGATS CAUSES PAR LA MER A DAKAR

Le gouvernement apporte soutien et réconfort aux victimes

Après le déchainement de la mer à Dakar, dans la nuit du dimanche au lundi, et qui a occasionné des dégâts considérables, le Premier ministre s'est rendu, hier, sur les lieux. Mahammed Boun Abdallah Dionne a apporté soutien et réconfort aux victimes dans les localités de Hann Bel-Air, Thiaroye Sur Mer, Mbao, Rufisque et Bargny.

Aliou KANDE (textes) et Ameth SECK (photos)

Le gouvernement n'a pas attendu longtemps pour apporter soutien et réconfort aux populations victimes de la houle survenue dans la nuit du dimanche au lundi. Le Premier ministre s'est ainsi rendu, hier, dans l'après-midi, sur le littoral après le déchainement de la mer qui a causé beaucoup de dégâts à Dakar et sur la Petite côte.

Accompagné d'une forte délégation comprenant les ministres Abdoulaye Daouda Diallo, Oumar Guèye, Diène Farba Sarr et Seydou Guèye, il s'est rendu successivement à Hann Bel-Air, Thiaroye Sur Mer, Mbao, Rufisque et Bargny. A chacune de ces étapes, Mahammed Boun Abdallah Dionne et sa délégation ont été accueillis par une forte mobilisation des populations. Le chef du gouvernement a pu constater l'ampleur des dégâts et a eu un dialogue direct avec les victimes. « Nous sommes

venus voir, constater et apporter le soutien et le réconfort du président de la République et de son gouvernement », a-t-il confié.

Selon lui, c'est un problème environnemental qui touche le monde entier. « Le gouvernement est venu s'enquérir de l'état de la situation après les dégâts causés par la mer. Car c'est vous qui avez élu le président Macky Sall », a-t-il dit aux sinistrés qui ont manifesté leur satisfaction. « Thiaroye Sur Mer est sinistré, mais nous sommes contents et satisfaits de la visite du Premier ministre », a déclaré Seydina Sall qui parlait au nom des populations de cette commune du département de Pikine.

Partout où il est passé, le Premier ministre a tenu, au nom du président de la République, le même langage de soutien, de réconfort et de compassion. Il a remis près d'une dizaine



Le Premier ministre et plusieurs membres du gouvernement étaient au chevet des sinistrés de la houle géante.

de millions de FCfa aux sinistrés et annoncé que, dès aujourd'hui, plus d'une centaine de tonnes de riz seront distribuées aux populations victimes de la mer. Malgré la tombée

de la nuit, M. Dionne a tenu à se rendre dans les villes de Mbao, Rufisque et Bargny pour apporter le soutien du chef de l'Etat et voir l'ampleur des dégâts. La visite a pris fin vers 21

heures à Bargny. Le Premier ministre se rendra, demain vendredi, à Yène, une commune du département de Rufisque qui n'a pas été épargnée par la houle.

LUTTE CONTRE L'EROSION COTIERE

Macky Sall demande la finalisation du programme spécial, selon le Premier ministre

Face à l'érosion côtière qui menace beaucoup de localités de Dakar et du département de Mbour, l'Etat n'est pas resté indifférent. Le président de la République a instruit le gouvernement de finaliser le programme spécial de lutte contre ce phénomène. L'annonce a été faite, hier, par le Premier ministre à la fin de sa tournée à Bargny. « Le président Macky Sall est très touché par la centaine de maisons détruites par la houle. Il a voulu exprimer sa compassion pour les victimes », a déclaré à la presse Mahammed Boun Abdallah Dionne. Rappelant que le

monde est global, il a souligné que l'émission de carbone dans l'univers peut avoir des conséquences dans des pays comme le Sénégal. « C'est pourquoi le chef de l'Etat nous a demandé de finaliser en urgence le programme spécial de lutte contre l'érosion côtière dans les zones vulnérables de la région de Dakar. Programme qu'il présentera à Paris, en décembre prochain », a dit le chef du gouvernement.

L'autre mesure, a-t-il ajouté, est de revoir notre rapport avec la mer. « Nous avons vu des maisons se trouvant à un mètre de la mer. Nous

allons travailler avec les collectivités locales pour trouver des solutions urgentes à travers la loi sur le littoral », a dit M. Dionne. Selon lui, il s'agit également de trouver des sites de recasement pour les sinistrés. « Certains demandent de l'aide pour se reloger. Il va donc falloir tenir compte de l'activité professionnelle », a-t-il souligné. Le Premier ministre a rappelé l'appui du gouvernement au secteur de la pêche avec la mise à la disposition des acteurs d'un montant de 5 milliards de FCfa destiné à subventionner les moteurs pour les pirogues.

BARGNY, THIAROYE, YARAKH...

Les victimes pour des solutions durables

En conférence de presse, hier, au centre socioculturel de Hann Bel air, le collectif des victimes de la mer de Yarakh, Mbao, Thiaroye et Bargny a fait le point sur le sinistre provoqué par le déchainement de la mer. Il a appelé l'Etat à venir en aide aux populations tout en se penchant sur des solutions durables.

Après avoir crié leur détresse et insisté sur l'ampleur des dégâts occasionnés par la mer dans la partie sud de la Presqu'île du Cap-Vert, les représentants des victimes demandent à l'Etat « une aide humanitaire d'urgence qui puisse (les) soulager et (leur) permettre de supporter dignement les affres de cette catastrophe ».

Ceux qui se font appeler les « gens de la mer », réunis dans un collectif regroupant les communes de Mbao, Thiaroye, Bargny et Yarakh, préconisent des solutions durables plutôt que la construction de digues et de brise-lames dans les zones vulnérables. Le collectif plaide aussi le relogement temporaire des sinistrés. Mbacké Seck, du collectif des riverains de la baie de Hann, fait le parallèle entre ce sinistre et celui des inondations qui a bénéficié de plus d'égards. Le déclenchement d'un plan Orsec devient nécessaire, car « nos capacités de résilience sont largement entamées », informe-t-il. En

raison du coût exorbitant des mesures de protection et l'élévation du niveau de la mer provoquant le recul des franges côtières, il est urgent, selon lui, d'envisager, dans le cadre du Plan national d'aménagement du territoire, « une délocalisation des populations victimes et susceptibles d'être affectées. Ce, grâce aux dispositifs de préparation et de réponse aux catastrophes ».

Le collectif salue la visite des autorités de l'Etat et appelle à une mobilisation de la Direction de la protection civile. Il les exhorte, pour soulager les populations, à user du fonds climatique et du programme d'urgence du fonds commun. Ndèye Yacine Dieng, représentante de la commune de Bargny, insiste sur les conséquences néfastes de l'installation de cinq centrales à charbon. « Elles contribuent au réchauffement climatique dont l'effet le plus palpable est l'avancée de la mer », dit-elle.

Alassane Aliou MBAYE (stagiaire)

Un programme de 1,5 milliard de FCfa pour sécuriser Diokoul

A l'image de ce qui a été fait pour Thiawllène (Rufisque) ou Mbour, Diokoul ne sera pas en reste dans le cadre de la lutte contre l'érosion côtière. Un programme d'un montant de 1,520 milliard de FCfa va bientôt démarrer dans ce quartier de Rufisque. Il est financé par l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa). « A l'instar de ce que le gouvernement est en train de mettre en place, avec le concours de la Banque mondiale, à Mbour, Saly Portudal, Ngaparou et dans toute la zone touristique, nous allons également démarrer à Rufisque, notamment à Diokoul, un programme de 1,520 milliard de FCfa financé par l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa) », a annoncé Mahammed Boun Abdallah Dionne.

Le Premier ministre s'exprimait lors d'une visite dans les cimetières de Diokoul touchés également par le déchainement de la mer. Ce programme, a-t-il soutenu, va permettre de sécuriser la commune de Rufisque Ouest et ses populations. M. Dionne a tenu à rassurer le maire de la commune de Rufisque Ouest en affirmant que le gouvernement travaille à protéger les populations de cette collectivité locale et de la ville de Rufisque de façon générale.



Il a saisi cette occasion pour inviter les Sénégalais à éviter les constructions en bord de mer. Il a, à cet effet annoncé une nouvelle loi sur le littoral. « Nous devons être conscients des risques que nous prenons en continuant de construire sur le littoral. C'est pourquoi je vais saisir cette occasion pour rappeler qu'il y a un

projet de loi en cours de préparation sur le littoral », a noté le Premier ministre. Selon lui, cette loi va régler toutes les questions relatives à l'occupation de l'espace en bord de mer. Pour la reconstruction du mur des cimetières de Diokoul dont une partie s'est affaissée, il a remis la somme de 2 millions de FCfa.

PALMARIN

Des habitations toujours dans l'eau

Après la houle survenue le week-end dernier, les populations de la commune de Palmarin sont toujours sous le choc, parce que dépassées par la violence des déferlements des vagues. « La mer a avancé de 10 m. Il était difficile, voire impossible, de prendre des images », témoigne la photographe Mame Birama. Dans des quartiers comme Ngallou, des maisons sont complètement dans les eaux. Les troupeaux de vaches des sinistrés ont été aussi pris dans le piège.

Une grande partie du campement touristique « Pulupe noire » a été envahie. Selon des témoignages, Djiffer, un village de pêcheurs, a été isolé du reste de la communauté.

Aujourd'hui, les « Palmarinois », (appellation des habitants de Palmarin), sont plongés dans la désolation. Faudrait-il rappeler que la mer avance plus vite dans cette zone que dans le reste du Sénégal. L'érosion côtière de cette partie du pays intéresse les chercheurs sénégalais et d'autres instituts de recherche de renommée internationale. En plus de l'érosion côtière, la zone de Palmarin est sujette aux épisodes de raz-de-marée. Ces événements passent sans qu'ils disparaissent de la mémoire collective. L'épisode de février 1987, les populations de Palmarin Diakhonor s'en souviennent toujours.

Mbayang SARR (stagiaire)

AMELIORATION DE L'ACCUEIL, DES URGENCES, REDUCTION DES TEMPS D'ATTENTE...

Les chantiers du nouveau directeur de l'Hôpital Principal

Le ministre des Forces armées, Augustin Tine, a installé, hier, le nouveau directeur de l'Hôpital Principal de Dakar, le médecin général de brigade Bakary Diatta, dans ses nouvelles fonctions. Le successeur du général Boubacar Wade s'est engagé à améliorer la qualité de l'accueil et de la prise en charge des urgences.

Le nouveau directeur de l'Hôpital Principal de Dakar, le général Bakary Diatta, est un homme du sérail. Il a été médecin lieutenant et assistant des hôpitaux des armées dans cet établissement hospitalier en 1988. Depuis 2000, il est le chef du département d'anesthésie-réanimation urgence et hémodialyse. Le lauréat au concours d'agrégation du Val-de-Grâce de Paris en 1999 a été installé, avant-hier, par le ministre des Forces armées, Augustin Tine, en présence des hauts gradés des armées.

Dans son allocution, le nouveau patron de l'Hôpital Principal de Dakar a décliné sa feuille de route et ses priorités. Le médecin général

Bakary Diatta s'est engagé à améliorer l'accueil et la prise en charge des urgences à court terme. De même, il a promis une réduction des temps d'attente. « En amont, la régulation médicale devra aider à gérer le flux des patients graves, afin qu'ils soient toujours attendus dans les hôpitaux. En aval, une régulation médicale interne à l'Hôpital Principal de Dakar permettra d'optimiser les soins et d'offrir une meilleure disponibilité dans les services », a déclaré M. Diatta.

Aussi, des changements seront apportés dans les services d'accueil. Les malades auront droit à un traitement humanisant. « La douleur physique et morale est à bannir dans



Passation de services entre deux généraux, Bacary Diatta, à gauche, nouveau directeur de l'Hôpital principal et Boubacar Wade directeur sortant.

les services d'accueil et des urgences (Sau) et à fortiori dans les autres services », s'est exprimé le nouveau

est capable de jouer un rôle clé dans l'accès des populations aux soins de santé de qualité mais aussi à la transformation du Sénégal en hub médical privilégié dans la sous-région. Pour perpétuer le système, un accent particulier sera mis sur la formation continue des médecins, des paramédicaux et du personnel de soutien. Dans cette perspective, les partenariats seront renforcés avec les structures comme l'Endss pour les paramédicaux, l'hôpital militaire de Ouakam, l'Université de Dakar et l'Hôpital du Val-de-Grace de Paris.

Au-delà de toutes autres considérations, le général Diatta est convaincu que la réussite est avant tout sociale. Et pour la préservation d'une bonne atmosphère de travail, le nouveau directeur accordera une bonne place au dialogue social dans son approche managériale. « C'est ce qui guidera notre action dans la réalisation de nos projets », a-t-il souligné avant de lancer un appel à tous les travailleurs à œuvrer avec rigueur et engagement pour la réussite de leur mission. Le ministre des Forces armées a promis au personnel de l'hôpital que le nouveau directeur va continuer l'œuvre de son prédécesseur en sauvegardant tous les acquis.

Eugène KALY

Le travail du général Boubacar Wade magnifié

Premier sénégalais médecin-chef et directeur de l'Hôpital Principal de Dakar, le général Boubacar Wade a quitté la tête de la structure hospitalière avec les honneurs. Admis à la retraite, il a été fêté, hier, par tous les travailleurs de l'hôpital et les partenaires pour les bons résultats engrangés. Le délégué du personnel, Marcelin Henry Diène, et le président du conseil d'administration ont magnifié les qualités humaines managériales du général Wade. Nommé directeur de l'établissement en 2008, le médecin général a consolidé les performances de cet établissement hospitalier. Prenant la parole, il a évoqué quelques chiffres importants de son magistère. Il a cité, entre autres, 13.000 entrants par an, 115.000 journées d'hospitalisations et 110.000 consultations annuelles. Le général Boubacar Wade a indiqué que si la problématique des dettes sociales s'est accrue dans les structures de santé sénégalaise, ce n'est pas le cas à l'Hôpital Principal où elle est passée

de plus de 2 milliards en 2008 à moins de 500 millions au 31 août 2015. « Les délais moyens de paiement sont passés de 250 jours à 60 jours en moyenne aujourd'hui », a-t-il révélé tout en rappelant que le niveau du plateau technique s'est nettement amélioré. « Cependant, rien n'est définitivement acquis. Il faut rester vigilant et travailler encore plus. Les projets en cours permettront à l'hôpital d'être un établissement particulièrement performant dans un Sénégal émergent », a indiqué M. Wade.

Pour le bon fonctionnement des hôpitaux du Sénégal, le général en retraite a formulé le vœu de voir les autorités entamer une réflexion dans une perspective de révision de certains aspects du Code des marchés concernant le domaine de la santé. Le ministre des Forces armées et le nouveau directeur ont rendu un vibrant hommage au général Boubacar Wade.

E. KALY

SCOLARISATION DES ENFANTS DEFFICIENTS

La Chine offre du matériel au Centre Aminata Mbaye

L'Empire du Milieu, par l'entremise de son ambassade au Sénégal, a offert un lot de matériels didactiques au Centre Aminata Mbaye des Hlm Grand Yoff. La cérémonie de remise du don s'est déroulée, hier, en présence des représentants de l'ambassade et des autorités du centre.

Du matériel d'une valeur de 3.552.000 FCfa a été offert, hier, au Centre Aminata Mbaye des Hlm Grand Yoff par l'ambassade de la République de Chine au Sénégal. Mme Sylvie Bauza, directrice dudit centre, a reçu le don des mains de Mme Liu Hong, épouse de l'ambassadeur de la République de Chine au Sénégal, au cours d'une cérémonie sobre tenue dans l'enceinte du centre.

Le lot est composé de matériels didactiques et de bureautique. Par ce geste, la représentation diplomatique chinoise souhaite « contribuer à l'amélioration des conditions de travail du corps enseignant et du personnel administratif du centre, ainsi que des conditions d'études », a affirmé Mme Hong dans son allocution. Le Centre Aminata Mbaye est spécialisé dans la prise en charge scolaire et professionnelle des enfants déficients mentaux. Mme Hong a, par ailleurs, exposé la situation des personnes déficientes dans son pays, qui en compte le plus grand nombre au monde (85 mil-



Mme Liu Hong, épouse de l'ambassadeur de la République de Chine au Sénégal, à votre gauche, échangeant avec les responsables du centre Aminata Mbaye.

lions au total, dont 11 millions de malades mentaux). Selon elle, le gouvernement chinois a pris « des mesures multiples pour améliorer leurs conditions de vie ». Pour les enfants déficients mentaux, le taux global de scolarité est de 60 % et de 80 % pour les régions les mieux dotées, a révélé l'épouse de l'ambassadeur, affirmant que « la Chine est prête à partager son expérience dans ce domaine avec les pays africains, surtout le Sénégal ».

Créé en 2003 par l'Association sénégalaise pour la protection des enfants déficients mentaux (Asedem), le Centre Aminata Mbaye est spé-

cialisé dans l'apprentissage scolaire et la rééducation des enfants âgés de 5 à 15 ans atteints de déficience légère et moyenne ou d'autisme. Les déficients mentaux âgés de plus de 15 ans y reçoivent aussi une formation professionnelle et un accompagnement pour l'insertion professionnelle. La structure compte 130 pensionnaires dont la prise en charge individuelle revient à 1.200.000 FCfa par an. Elle tire ses moyens des frais de scolarité mais surtout du parrainage, des aides et dons, comme celui dont elle vient de bénéficier.

Samba FAYE (stagiaire)

LUTTE CONTRE LE DIABETE

Un projet lancé pour contrôler la disponibilité des médicaments

Le ministère de la Santé et de l'Action sociale et l'Ong Path ont lancé, hier, un projet pour contrôler la disponibilité des médicaments et leur prix dans les différentes structures de santé.

Les pays africains paient un lourd tribut aux maladies non transmissibles. Le diabète qui en fait partie est responsable de la mort de milliers personnes de moins de 60 ans à travers le monde. Pour réduire ces drames ou conséquences, les responsables de l'Ong Path, en collaboration avec le ministère de la Santé et de l'Action sociale, ont mis en œuvre un projet intitulé « Aucune étagère pour le diabète : disponibilité et accessibilité de tous les médicaments et produits essentiels ». Il a été lancé, hier, à Dakar. Le projet permettra d'évaluer la disponibilité et les prix des médicaments et des technologies essentielles contre le diabète au Sénégal et de faire l'état des lieux de la prise en charge du diabète au Sénégal. L'autre objectif de ce projet est de sensibiliser sur les barrières majeures qui entravent la disponibilité des médicaments et technologies essentiels.

Le troisième objectif concerne la mise en place d'un réseau avec des parties prenantes engagées à agir pour augmenter la disponibilité des médicaments destinés à la prise en charge du diabète. « Nous allons, à travers ce projet, identifier tous les besoins spécifiques pour une meilleure prise en charge du diabète », a lancé le représentant du Path au Sénégal, Philippe Guinot. Il a indiqué qu'avec ce projet, Path et le ministère de la Santé vont élaborer un plan de riposte spécifique pour une meilleure prise en charge des patients.

L'identification des obstacles liés à l'accès aux médicaments sont aussi au cœur de ce projet. « Nous allons essayer ensemble, avec les autorités de la santé, de voir quels sont les médicaments disponibles mais aussi

les difficultés que les malades rencontrent dans les points de prestations, pour ensuite mettre en place un plan d'amélioration de la prise en charge », a expliqué M. Guinot. Selon ce dernier, le patient diabétique doit être au cœur du dispositif. C'est pour cette raison, a-t-il ajouté, que leur projet intègre la prise en charge depuis le diagnostic jusqu'au traitement.

M. Guinot a rappelé que, compte tenu du nombre de malades, il est important que le diagnostic évolue pour que les patients puissent être pris en charge non plus dans les centres spécialisés uniquement, mais dans les structures de santé primaires que sont les postes et centres de santé. Il a aussi fait savoir que beaucoup de ces structures de santé sont déjà équipées d'un matériel de diagnostic. Par ailleurs, le représentant du Path au Sénégal est revenu sur l'importance de former le personnel qui se chargera de la prise en charge des personnes atteintes de diabète et des maladies chroniques. « La prise en charge du diabète est complexe, car demandant de revoir le patient régulièrement, effectuer des tests et s'assurer que ce dernier supporte son traitement et a un diabète bien contrôlé », a évoqué le spécialiste. Pour Dr Marie Kâ Cissé, chef de la division de la lutte contre les maladies non transmissibles au ministère de la Santé, ce projet permettra de consulter les diabétiques pour dresser la liste des contraintes de leur traitement. Le ministère et de la Santé, en croire Dr Cissé, sillonnera les localités les plus reculées du pays pour voir si les médicaments essentiels inscrits pour le diabète sont bien disponibles dans les structures sanitaires.

E. KALY

L'éducation est la clé du développement

Par Mamaye NIANG *

Dans les années 1990, le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) avait mis en place l'Indice de développement humain (Idh) qui intègre à la fois le Pib/habitant, l'espérance de vie et le niveau d'éducation des populations. Par ce geste, le Pnud a voulu montrer le rôle joué par l'éducation dans le développement. En effet, l'éducation et le développement sont intimement liés et se renforcent mutuellement. Autant la formation est un facteur de croissance économique, autant celle-ci contribue, en retour, au niveau culturel, social, éducatif et scientifique de la population.

C'est donc une illusion que de croire que la solution aux problèmes de l'Afrique se trouve dans l'aide au développement et l'émigration. D'ailleurs, avec la crise économique et le développement de la xénophobie dans les pays du Nord, nombreux sont ceux qui ont fini par admettre que l'assistanat et l'émigration de « bras » ont fait leur temps. Le moment est venu de repenser les théories et de promouvoir l'éducation pour relever les défis du développement. Les idées avancées par les savants et les personnalités influentes confortent la thèse de l'éducation comme préalable au développement d'une nation. Des études plus récentes font de l'éducation un facteur de développement endogène ou local.

L'éducation est la clé du développement. Elle donne une conscience et prépare la discipline sociale. C'est par l'éducation qu'on casse les mentalités rétrogrades pour avoir des citoyens éclairés, disciplinés et capables de prendre leur destin en main et de refuser toute forme de domination. L'éducation permet d'obtenir la lumière pour sortir des ténèbres. Une nation se construit par le souffle des enfants qui étudient. Une nation commence à s'affaiblir lorsque les universités et établissements scolaires deviennent des lieux où recrutent des lobbies obscurantistes qui éclipsent la raison et détournent les étudiants et les élèves des vrais objectifs. Au VIIe siècle, le Prophète Mohamed (Psl) disait que « *l'encre du savant est plus bénie que le sang du martyr* ». Au XIXe siècle, Victor Hugo, après avoir visité un bagne, affirmait :

« *Chaque enfant qu'on enseigne est un homme qu'on gagne. Quarante-vingt-dix voleurs sur cent qui sont au bagne Ne sont jamais allés à l'école une fois (...) Et ne savent pas lire. L'ignorance est la nuit qui commence l'abîme. Où rampe la raison, l'honnêteté périt. (...)*

L'école est sanctuaire autant que la chapelle. L'alphabet que l'enfant, avec son doigt, épelle Contient sous chaque lettre une vertu ; le cœur S'éclaire doucement à cette humble lueur. Allume les esprits, c'est notre loi première,

L'intelligence veut être ouverte ici-bas

Le germe a droit d'éclorre.»

Un siècle plus tard, Nelson Mandela dira qu'« *un peuple qui lit est un peuple qui gagne* ». En 1978, le réformiste chinois Deng Xiaoping avait inscrit l'éducation en lettres d'or dans son programme des Quatre Modernisations. Premier ministre de la Malaisie de 1981 à 2003, Mahathir Mohamed, acteur

principal de la modernisation de son pays, avait lui aussi défendu la cause de l'éducation en déclarant que « *le véritable obstacle au développement, ce n'est pas l'Islam, ce sont les oulémas politisés qui prétendent que la connaissance se réduit à l'étude du Coran, excluant la science et la technologie occidentales* ». En donnant raison à Mahathir Mohamed, le Prix Nobel de chimie Ahmed Zewail disait ceci dans une interview qu'il avait accordée au journal *Le Nouvel Observateur* en 2003 : « *Ce n'est pas la religion qui entrave le développement, c'est plutôt le manque d'éducation et de développement qui conduit à un détournement politique, lequel, à son tour, empêche la pensée scientifique de progresser chez les musulmans* ».

Il va sans dire que le projet d'école, à travers ses diverses activités, contribue puissamment à la formation des agents de développement que sont les futurs citoyens. Tous les pays qui se sont développés l'ont été dans la discipline. Bien formés, bien éduqués, les citoyens deviennent disciplinés, connaissent leurs droits et devoirs, comprennent ce qu'on attend d'eux, ce qu'est la nation, l'unité nationale et l'intérêt général. Par conséquent, ils respectent les institutions publiques et privées, les symboles de la République, la voie publique, l'école publique, etc. Ils mettent également en avant le mérite individuel qui produit de l'efficacité et de l'efficacité, et booste l'économie.

Impact positif sur le développement individuel et collectif

Il est donc évident que l'éducation impacte positivement sur le développement individuel et collectif. Des études menées par des savants américains ont montré qu'à chaque fois que le taux d'analphabétisme diminue de 1 %, l'espérance de vie augmente de 2 ans. Selon les conclusions du rapport de l'Unicef de 2004 sur la situation des enfants dans le monde, une année d'instruction maternelle réduit de 5 à 10 % le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans.

Pour pallier la mortalité infantile, l'instruction des femmes paraît donc incontournable. L'éducation permet aux filles non seulement de s'instruire et de mieux prendre conscience de leur potentiel, mais aussi de mieux se protéger contre la violence et la maladie. Lorsque 1.000 femmes bénéficient d'une année de scolarité supplémentaire, elles évitent, selon les estimations, 2 décès maternels. L'éducation ouvre plusieurs perspectives et un large éventail d'opportunités à la future maman. Et ce, dans la mesure de la consolidation du développement économique. Ainsi, il a été démontré que la progression du taux d'inscription des filles dans les écoles primaires fait augmenter le produit intérieur brut par habitant.

Des spécialistes en développement ont également démontré qu'une personne qui fréquente l'école pendant quatre années consécutives augmente la productivité de son travail de 8 %. Par conséquent, l'éducation devient le moteur de l'évolution des pays. Elle est à la base de la performance économique et de la productivité des entreprises. Dans un ouvrage écrit par et , la Banque mondiale a calculé qu'au cours des

110 années couvrant la période 1850-1960, tous les pays qui ont décollé ont d'abord et avant tout vaincu l'analphabétisme et généralisé l'enseignement à tous. C'est pour dire que l'éducation est incontestablement un facteur de développement endogène ou local.

Le développement endogène est basé sur la mise en valeur des ressources nationales et en harmonie avec les valeurs culturelles, spirituelles et sociales de chaque communauté. L'éducation occupe une grande place dans les stratégies de développement formulées par les pouvoirs publics pour un développement endogène. C'est ainsi qu'on parle d'école de développement et de promotion collective. « *L'école doit être l'affaire de tout le village et le village l'affaire de toute l'école* », disait J. Ki-Zerbo. Pour participer au développement endogène et y contribuer, l'éducation se doit d'intégrer les valeurs, les connaissances et les aspirations de la communauté dans ses objectifs, ses contenus, ses structures et ses méthodes, tout en associant à leur élaboration l'ensemble des populations concernées.

Réformer les contenus des programmes

Modernisée et ancrée dans le milieu, l'école favorise le dynamisme économique et le progrès social. Une réforme du système éducatif et des contenus des programmes s'impose dès lors. Les contenus des programmes scolaires doivent répondre aux préoccupations des populations de la localité, c'est-à-dire prenant en compte ses spécificités, ses avantages comparatifs et ses réalités socioculturelles. Mais une réforme

n'est pertinente que lorsqu'elle promeut l'esprit scientifique, le raisonnement et l'expérimentation (Bachelard). Aujourd'hui, au moment où on parle d'Education au développement durable (Edd), il faut intégrer dans l'enseignement et l'apprentissage les thèmes clés du développement durable, comme le changement climatique, la prévention des catastrophes, la biodiversité, la réduction de la pauvreté ou la consommation durable. Elle implique l'adoption de méthodes pédagogiques participatives visant à motiver et autonomiser les apprenants, pour qu'ils modifient leurs comportements et deviennent les acteurs du développement durable.

C'est pourquoi l'éducation au développement durable favorise l'acquisition de compétences permettant aux apprenants de développer leur esprit critique, d'imaginer des scénarios prospectifs et de prendre des décisions communes. L'éducation au développement durable implique un changement en profondeur de l'enseignement tel qu'il est généralement pratiqué aujourd'hui.

Les agents de développement, que sont les futurs citoyens, doivent être préparés et bien formés en science, et cela, depuis l'école primaire. Très tôt, les apprenants doivent être initiés au travail productif, aux « ateliers de sueurs », autrement dit aux activités génératrices de revenus. Cela suppose une « *généralisation de certaines techniques mécaniques, agricoles, biologiques* » et une réduction des activités ludiques. Dans les régions à fortes potentialités agricoles, comme la vallée du fleuve Sénégal et la Casamance (plaines à perte de vue, sols fertiles,

eaux douces, etc.), l'école de développement, en mettant les habitudes alimentaires en adéquation avec les réalités agricoles, incitera les populations à changer de comportements alimentaires, c'est-à-dire à consommer ce qu'ils produisent (couscous, haricot, bouillie de mil, pain riche...). Les échanges interrégionaux et les exportations profiteront financièrement aux paysans, boosteront l'économie nationale et mettront un terme à l'exode rural et à l'émigration clandestine.

L'école de développement doit aussi participer grandement à l'évolution des mentalités pour mettre fin à certaines pesanteurs socioculturelles comme l'esprit de caste, la gérontocratie, le machisme et la phallocratie, la mégalomanie et les activités budgétivores.

En définitive, l'éducation est le principal facteur de développement. Au-delà des arguments sur le plan social et l'amélioration des conditions de vie, l'éducation est devenue une action vitale. Sur le plan national ou local, toute action ou politique qui néglige l'éducation est vouée à l'échec. C'est l'éducation qui fait évoluer les mentalités et prépare les futurs citoyens. C'est elle qui instille dans l'esprit des citoyens les vertus d'épargne, la discipline, le civisme, l'intérêt général et la gestion transparente.

* **Professeur d'Histoire et Géographie**
Lycée Zone de recasement
Keur Massar
mamayebinet@yahoo.fr

* **Les intertitres sont de la rédaction**



DIRECTION GENERALE POSTEFINANCES CELLULE DE PASSATION DES MARCHES

Autorité Contractante: POSTEFINANCES Section 0. Avis de Demande de Renseignements à et de Prix à Compétition Ouverte

Cas sans pré-qualification / DRPCO N° 01/2015.F_DPMG_004

1. Cet Avis de Demande de Renseignements et de Prix à Compétition Ouverte fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans Le Soleil du Jeudi 15 Janvier 2015.
2. POSTEFINANCES a obtenu, dans le cadre de son budget 2015, des crédits afin de financer des paiements au titre du Marché de fournitures de bureau et de consommables N° 01/2015.F_DPMG_004.
3. POSTEFINANCES sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour livrer des fournitures de bureau en deux lots indivisibles pouvant être attribués séparément :
 - Lot 1 : Consommables informatiques
 - Lot 2 : Consommables de bureau.
4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Chef du Département du Patrimoine et des Moyens Généraux de POSTEFINANCES et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après Direction générale de POSTEFINANCES Avenue Malick Sy, Immeuble Colis Postaux, 2ème étage, de 09 h 00 à 13 h 30 et de 14 h 30 à 17 h 30 tous les jours ouvrables.
6. Les exigences en matière de qualification sont:
 - Une attestation de capacité financière d'un montant au moins égal à 50.000.000 FCFA délivrée par une banque ou une institution financière agréée connue et de bonne réputation ;
 - Disposer de magasins de vente et de stockage des articles dont les adresses seront clairement données dans le dossier de soumission (y compris le numéro de téléphone) ;
 - Disposer d'un important stock de consommables de bureau et/ou de consommables informatiques
 - Disposer de moyens de locomotion pouvant faciliter l'exécution du contrat ;

- Avoir déjà exécuté au moins Un (01) marché similaire en nature et en taille au cours des cinq (05) dernières années ;
- Les cartouches doivent être d'origine authentiques et non recyclées.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-après Direction Générale POSTEFINANCES/Direction Administrative et Financière/ Avenue Malick Sy/Immeuble Colis Postaux/2ème étage contre un paiement non remboursable de Trente Mille Francs CFA (30.000 FCFA) par chèque certifié ou espèces. Le dossier d'Appel d'offres sera remis directement ou acheminé par courrier administratif à la demande de l'intéressé.

8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Direction générale POSTEFINANCES/Cellule de Passation des Marchés de POSTEFINANCES, couloir DEX/ Avenue Malick Sy, Immeuble des Colis Postaux 2ème étage au plus tard le Jeudi 17 Septembre 2015 à 10 heures 00. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes le même jour en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après Salle de Conférence de la Direction Générale de POSTEFINANCES, Avenue Malick SY, Immeuble des Colis Postaux, 2ème étage à 10 heures 00 minute. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de Un Million Francs CFA (1 000.000 FCFA) par lot. La garantie de soumission devra demeurer valide pendant Vingt Huit jours (28) après l'expiration de la durée de validité des offres. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de Quatre Vingt Dix (90) jours à compter de la date limite de soumission.

DOUDOU GUEYE

LEÇON D’UN ARCHITECTE DE LA PAIX

Comment Jaraaf Alieu Codou Ndoye réconcilia Ndakaarou

Par Abdou Khadre GAYE *

A partir de l’année 1914, marquée par l’entrée de Blaise Diagne au palais Bourbon, les crises devinrent récurrentes au sein de la collectivité lébou. Engendrées souvent par la politique et exacerbées par les nouveaux titres créés par le colonisateur, « chef supérieur de la collectivité lébou » et « chef de canton », elles furent porteuses de divisions préjudiciables aux intérêts de la collectivité. En effet, tout au long du siècle, on assista à ce que d’aucuns ont appelé la « guerre des Serigne Ndakaarou » ou « la guerre des Jaraaf » qui firent vivre à la collectivité des déchirements mémorables. Mais souvent, ces crises furent surmontées, car le dispositif traditionnel de fabrication et de préservation de la paix était encore debout et les dignitaires et notables étaient à leur hauteur. Je donne en exemple la crise des années 40/50 et comment Jaraaf Alieu Codou Ndoye a réussi à la surmonter, d’après ce que Mbaye Diagne de Thieudème, Amadou Abass Diouf, chercheur, et d’autres, dont les parents et grands-parents étaient acteurs ou témoins, m’en ont conté.

En effet, un matin du mois de juillet de l’année 1946, Alieu Codou Ndoye se réveilla anxieux et préoccupé, parce qu’il avait fait un rêve qui l’avait beaucoup ébranlé. Alors, il convoqua son cabinet et lui parla ainsi : « La division de Ndakaarou ne plait pas aux anciens qui sont dans l’au-delà. On parle de deux Serigne Ndakaarou : Ibrahima Diop et Moussé Diop. De deux Jaraaf : Ndiaye Paye et Alieu Codou. Il faut une réconciliation ! Les anciens n’ont pas vécu comme nous ! Que leur aurions nous dit si nous mourrions aujourd’hui ? »

Une réunion de réconciliation fut convoquée au « penc » de Mboth. Des convocations furent confectionnées. Mamadou Ousmane Mbengue de Diécko, secrétaire de la collectivité lébou, Guèye Mour Dial de Gouye Salane, son adjoint, El Hadj Amadou Sy de Mbakeune, père de Birame Sassoume, l’ex maire de Médina, et Omar Diagne Thiatty de Yakhadiouf furent chargés de remettre les convocations des 12 « Borom penc », celles des 36 « Diambour » et des 72 « Frey ». Jaraaf Alieu Codou se chargea personnellement, malgré ses 81 ans, « par humilité, par amour pour Ndakaarou et par respect pour les anciens », de remettre main à main les convocations des dignitaires, pour s’assurer de leur présence à la réunion. Accompagné de son petit-fils et homonyme, Alieu dit Badou Ndoye, en guise de témoin pour la postérité, il fit le tour des membres du gouvernement lébou qui, pour la plupart, étaient pourtant bien moins âgés que lui : le Khaaly El Hadj Ibrahima Kane, son cadet de 24 ans, le Serigne Ndakaarou El

Hadj Ibrahima Diop, son cadet de 23 ans, le « Ndèye Dji Réw » Mbor Diagne, son cadet de 19 ans, imam Mbor Diène, son cadet de 18 ans, le Saltigué Deungour Ndoye, son cadet de 17 ans, le Serigne Ndakaarou Moussé Diop, son aîné de 9 ans, Jaraaf Ndiaye Paye, son aîné de 2 ans, le « Ndeyi Diambour » Tafsir Abdoulaye Guèye Youssou Bamar, son aîné de 15 ans, etc.

A l’approche de la réunion, il fit acheter six bœufs bien gras au foirail de Ndiarapane, situé sur le site de la cité police actuelle et alentours, sur la rue Docteur Samba Guèye - ex rue 6 - appelé à l’époque rue des bœufs à cause de la proximité du foirail. Il les fit ainsi distribuer, en accompagnant chaque bœuf de la somme de 100.000 FCfa : un pour le « Ndèyi Diambour » et les Diambour, un pour le « Ndèye Dji Réw » et les « Borom penc », un pour le président des « Frey » et les « Frey », un pour les autres dignitaires, deux bœuf pour le repas du jour à la réunion de Mboth. D’autres dignitaires et notables de Ndakaarou, dont son jeune ami Amadou Lamine Diène, en firent autant, qui en distribuant des bœufs, qui en distribuant des bœufs, qui en distribuant des sacs de riz, pour appuyer son initiative et lui marquer leur solidarité.

Le jour j, un dimanche de l’année 1946, fut un jour pas comme les autres. Le « penc » de Mboth, orné et embelli, reçut, à l’ombre de son fromager tuteur, les dignitaires et notables, dans leurs atours de jours de fête. Khaaly Ibrahima Kane, assisté du Saltigué Deungour Ndoye et de l’imam Mbor Diène, fut désigné président de séance. Le président des « Frey », Baye Demba Ndoye, assurait le secrétariat de séance. A l’ordre du jour, un seul point : la réconciliation des Serigne Ndakaarou Ibrahima Diop et Moussé Diop et des Jaraaf Ndiaye Paye et Alieu Codou Ndoye. En vérité, la réunion était une simple formalité, car en bon diplomate maîtrisant les techniques traditionnelles de fabrication de la paix, Jaraaf Alieu Codou Ndoye avait déjà balisé le terrain et levé toutes les contraintes.

Prenant la parole, il parla ainsi après les salutations d’usage : « Ndakaarou se désagrège entre nos mains. Nos ancêtres, qui sont dans l’au-delà, ne sont pas contents de nous, de ce que nous avons fait de l’héritage qu’ils nous ont légué. J’ai honte. J’ai honte. J’ai honte de nous. Et je crains les rejoindre dans la mort, en laissant Ndakaarou dans la division, car alors je n’oserais ni les regarder ni leur adresser la parole, etc. » Son discours pénétra les cœurs ; et lorsqu’il demanda à Moussé Diop, qui était parmi les doyens d’âge de la collectivité lébou et aîné d’Ibrahima Diop de 32 ans (après lui avoir rappelé tout ce qu’il représente pour Ndakaarou et tous les bienfaits qu’il

a accompli pour sa communauté), d’être le Serigne Ndakaarou honoraire et de laisser le jeune Ibrahima Diop assurer la charge de Serigne Ndakaarou titulaire, le pieux patriarche rendit grâce à Dieu et accepta aussitôt : « Je pourrais ainsi davantage m’occuper de mes devoirs religieux », dit-il. Ensuite, Alieu Codou se tourna du côté de Jaraaf Ndiaye Paye et lui parla ainsi : « Vous êtes mon aîné de 2 ans. Vous êtes aussi mon oncle, car Beukeu Paye, la mère de ma mère, est la sœur de ton père. Alors soyez devant et je vous suis. » S’en suivirent des accolades et des formules de grâces à Dieu.

« Vous qui êtes présents, soyez témoins qu’à ce jour Ndakaarou s’est réconcilié », déclara le prési-

dent de séance. C’est ainsi, grâce à la clairvoyance de Jaraaf Alieu Codou Ndoye, à son sens élevé de l’honneur et à son leadership, que prit fin la crise de la collectivité lébou de 1946. Ce fut-là, en vérité, un événement digne d’être conservé dans les mémoires, une très belle leçon délivrée par un grand architecte de la paix qui avait compris, bien avant « le sage ivoirien » et tant d’autres, que la paix n’est pas qu’un mot, mais une volonté, un comportement, une construction.

Pour rappel, Jaraaf Alieu Codou Ndoye, parrain de l’école élémentaire ex paille d’arachide de la Gueule Tapée, est le fils de Codou Dièye et de Ma Ndoye Coumba. Doté d’une grande prestance phy-

sique, à l’instar des anciens, Alia Codou était un homme de foi et d’honneur très respecté par ses contemporains. Elu Jaraaf (autorité en charge des affaires domaniales) le 2 février 1935, un an après son installation à Mbothy Pom, à la Gueule Tapée, il est disparut le 8 mai 1961 à l’âge de 96 ans et fut enterré au cimetière des abattoirs, sur la corniche Ouest, auprès de son parent et grand ami, le « Ndèyi Diambour » Ousmane Diop Coumba Pathé, « Borom Weur ak Laar » (Le maître des îles de la Madeleine).

* Ecrivain,
Président de l’Emad
Email :
emadassociation1@gmail.com

La difficile maîtrise des dépenses et des recettes publiques

Par Mouhamadou Moustapha SY *

Les premières contraintes qui pèsent sur l’utilisation des dépenses et des recettes publiques sont d’ordre politique. Il s’y ajoute que le poids des contraintes financières limite la marge de manœuvre de la politique économique. **Les contraintes politiques** sont non seulement liées à la procédure législative mais aussi à la pression du marché politique. **En processus législatifs**, contrairement aux instruments de la politique monétaire qui relève en général de simple décision administrative ou gouvernementale, le budget de l’Etat est soumis au vote d’une loi à l’Assemblée nationale après une longue préparation par l’administration, notamment l’arbitrage ministériel.

La pression du marché politique, quant à elle, est due au fait que l’opinion publique est souvent plus sensible aux décisions budgétaires qu’aux décisions monétaires, parce qu’elle comprend mieux la responsabilité du gouvernement aux niveaux des dépenses publiques et des impôts qu’au niveau des taux d’intérêt. D’où sa forte pression sur le marché politique lorsqu’il s’agit de décisions budgétaires. Cette pression s’exprime sur la forme du dilemme suivant : plusieurs agents économiques souhaitent une hausse des dépenses dans certains secteurs ; ce qui explique la hausse des recettes publiques. Cependant, personne ne désire l’augmentation de sa contribution au budget de l’Etat ; ce qui limite la marge de manœuvre du droit commun et entraîne une faible réversibilité des mesures budgétaires. Il faut comprendre, à cet effet, qu’il est difficile de revenir sur des acquis. Et pourtant, la politique conjoncturelle rend nécessaire le recours à des mesures temporaires.

Aux contraintes politiques s’ajoutent les contraintes internationales, c’est-à-dire les accords de partenariat et les accords de convergence des politiques économiques.

Les contraintes économiques et financières : une part importante des dépenses publiques de l’année ne sont pas nouvelles. Elles correspondent au fonctionnement courant des administrations aux mesures anciennes de politiques économiques, c’est-à-dire des reconductions. Du côté des recettes, l’Etat a souvent un besoin de financement, et il existe trois théories pour la reconduction, notamment l’augmentation des im-

pôts, la création de la monnaie et l’emprunt auprès des épargnants.

Pour ce qui est des impôts, l’opinion publique et les économistes considèrent qu’on est proche du taux maximum ; ce qui entraîne, de ce point de vue, que la marge du gouvernement est faible. En période de récession, il y a entassement de recettes et une augmentation des dépenses, entraînant une hausse des déficits budgétaires. Pour le combler, il reste à l’Etat soit la création de monnaie, soit l’emprunt.

Concernant la création de la monnaie, contrairement à l’idée répandue, il ne suffit pas à l’Etat de faire fonctionner la planche à billets pour financer son déficit. La seule possibilité de création de monnaie directe par le gouvernement consiste à demander à la banque centrale de créer directement de la monnaie en créditant le compte du trésor public. Mais cela peut être limité par la loi et le statut d’autonomie éventuelle de la banque centrale.

Le gouvernement a plutôt recours à une deuxième possibilité qui correspond à une création monétaire indirecte. Elle consiste, pour lui, à émettre des bons de trésor à court terme, titre d’emprunt de 2 à 7 ans par exemple, et de les proposer aux banques.

Donc, l’Etat emprunte aux banques comme n’importe quel agent. Une partie de ces bons peut être financée par la création monétaire, mais cette dernière est inflationniste, car l’essentiel de l’activité de l’Etat consiste à produire des services collectifs non marchands qui ne viennent pas augmenter l’offre globale de biens et de services sur le marché intérieur. Ce qui entraîne un déséquilibre entre la masse monétaire en circulation et le volume des biens et services disponibles, alimentant du coup l’inflation. Si le gouvernement veut financer son déficit sans augmenter l’inflation, la seule possibilité qui lui reste, c’est l’emprunt public à long terme. En effet, ce type d’emprunt n’est pas inflationniste puisqu’il puise dans l’épargne disponible et donc, absorbe de la monnaie déjà en circulation. Mais l’endettement n’est pas sans limite, car constituant une ressource financière mais non une recette publique.

* Juriste publiciste
Stagiaire au Sspp « Le Soleil »
Département administration
et ressources humaines

MANKEUR NDIAYE, MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DES SENEGALAIS DE L'EXTERIEUR

« Les relations entre le Sénégal et le Brésil, un exemple de coopération Sud-Sud réussi »

La visite de la mission commerciale du Brésil au Sénégal a été l'occasion, pour le ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'extérieur, de faire l'état des lieux de la coopération bilatérale entre les deux pays. Selon Mankeur Ndiaye, « les relations bilatérales entre le Sénégal et le Brésil constituent un exemple de coopération Sud-Sud réussie ».

Pour le ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'extérieur, Mankeur Ndiaye, les relations bilatérales entre le Sénégal et le Brésil constituent un exemple de coopération Sud-Sud réussi, notamment dans les secteurs clefs de l'agriculture et de l'élevage. Il présidait, hier à Dakar, avec son homologue brésilien, une rencontre commerciale entre hommes d'affaires sénégalais et brésiliens. Saluant l'excellence des relations de coopération entre les deux pays, M. Ndiaye estime qu'on peut faire plus et mieux. Il espère que cette visite va contribuer au renforcement des liens aussi bien sur le plan politique, diplomatique qu'économique. Outre la consolidation et la promotion de ces acquis, le défi est de multiplier les axes de coopération notamment à travers les opportunités offertes par le Plan Sénégal émer-

gent (Pse). Parmi les projets en cours d'exécution du Pse, il y a ceux relatifs au secteur agricole qui constitue l'axe principal de la coopération entre les deux pays. Il s'agit de l'acquisition d'équipement et de matériel agricole dans le programme « Plus d'aliments » pour l'Afrique, du soutien au développement de la riziculture d'un montant de 2,5 millions de dollars, soit environ 1,5 milliard de FCfa, du programme agro-écologique, etc. Ces programmes, souligne le ministre, s'inscrivent en droite ligne de la politique du chef de l'Etat en sécurité alimentaire et en solidarité sociale.

D'après Mankeur Ndiaye, les entretiens de nos deux chefs d'Etat à Rio, en juin 2012, lors de la rencontre Rio+20 et à Malabo en marge du sommet Amérique du Sud-Afrique en février 2013, ont été l'occasion,



pour les présidents Macky Sall et Dilma Rousseff, de donner une impulsion nouvelle à la coopération bilatérale et de réaffirmer, en même temps, leur volonté commune d'accélérer les processus en vue de la finalisation des projets en cours de négociation. Il s'agit, entre autres, du projet de développement du coton dans la région de Kolda, du

projet de production de semences d'arachide, de soja, de blé et de maïs à travers l'implantation de fermes de production de semence, du projet d'appui à la politique d'insémination artificielle et de croisement du cheptel.

Pour une liaison aérienne Dakar-Brasilia

Dans les projets en cours de négociations, il y a l'expérimentation au Sénégal du projet Dom Helder Camara, initié et financé par le gouvernement du Brésil et le Fonds international pour le développement de l'agriculture (Fida). Un modèle de politique publique sur l'éradication de la pauvreté rurale et le développement social dont le Sénégal aimerait davantage bénéficier a fait remarquer le ministre. Il y a aussi les projets sur la santé portant précisément sur la production de médicaments et de vaccins ; la recherche et la formation continue en partenariat avec la fon-

dation Oswaldo Cruz ; la construction d'un centre de formation professionnelle brésilien au Sénégal, sous le modèle du service national d'apprentissage industriel du Brésil. On peut citer l'établissement d'une liaison aérienne directe entre Dakar et Brasilia, en application de l'accord du 16 mai 2007 signé dans la capitale brésilienne et portant sur le renforcement des relations aériennes ; le projet d'accord d'opération de sauvetage d'aéronefs en détresse, etc.

Bénéficiaire de l'expérience brésilienne

Pour Mankeur Ndiaye, il est important de réfléchir sur l'avenir de la coopération dans le sens de sa bonification avec l'insertion de plusieurs autres actions de partenariat pour le développement harmonieux des deux pays. Dans cette perspective, souligne-t-il, le gouvernement sénégalais ambitionne d'aménager près de 100.000 hectares de terres dans la vallée du fleuve Sénégal ainsi que dans d'autres zones, notamment au Sud. Avec l'appui attendu de la société brésilienne Campo, spécialisée dans l'aménagement des terres et le développement de superficies agricoles, notre pays pourrait bénéficier d'un projet d'aménagement de terre, d'irrigation, de gestion et d'exploitation des eaux ainsi que de l'implantation d'unités agro-industrielles.

Le Sénégal souhaiterait aussi bénéficier de l'appui technique du Brésil pour la production de volaille, souligne le ministre qui a aussi souhaité que les réflexions soient plus orientées vers un programme bilatéral d'échanges culturels.

Aly DIOUF

KHOUDIA MBAYE, MINISTRE DE LA PROMOTION DES INVESTISSEMENTS...

« S'inspirer de l'exemple brésilien »

Le Brésil, situé à quatre heures de Dakar, a une superficie de 8,7 millions de km², sa population est de 200 millions d'habitants et le pays est la septième économie mondiale. Il fait partie, avec la Russie, l'Inde, la Chine et l'Afrique du Sud, des Brics ou économies émergentes. Selon le ministre de la Promotion des investissements, des Partenariats et du Développement des téléseices de l'Etat, Khoudia Mbaye, il s'agit de s'inspirer de l'exemple brésilien, ce qui se matérialise par le Pse visant à construire un pays émergent à l'horizon 2035. Pour elle, l'enjeu, avec le Brésil, est certes de susciter des investissements privés mais aussi de

s'inspirer des mécanismes ayant permis à ce pays émergent de sortir 40 millions de personnes de la pauvreté. C'est ainsi que le Sénégal a initié la bourse de sécurité familiale et la Couverture maladie universelle. Devant les membres de la mission commerciale du Brésil, le ministre a fait une brève présentation du Pse, insistant sur l'importance des partenaires privés, nationaux ou internationaux.

La délégation brésilienne est composée d'une vingtaine de responsables d'entreprises évoluant dans l'agriculture, l'élevage, les services, les infrastructures. Ils ont eu des séances B2B avec les hommes d'affaires sénégalais. D'ailleurs, le direc-

teur général de l'Agence nationale de l'aquaculture (Ana) a signé un mémorandum avec une société brésilienne pour le financement d'une ferme aquacole. Un accord salué par le ministre de la Pêche et de l'Economie maritime, Oumar Guèye, qui a rappelé la place importante de son secteur dans l'économie nationale. Il a aussi souligné, sur le plan international, qu'un poisson sur deux est d'origine aquacole, d'où l'importance que doit prendre ce secteur. La directrice générale adjointe de l'Apix, Aïda Djigo Wane, a présenté à la délégation brésilienne, l'environnement des affaires au Sénégal.

A. DIOUF

MAURO VIEIRA, MINISTRE DES RELATIONS EXTERIEURES DU BRESIL

« Rendre plus solides nos relations sociales, politiques et économiques »

Le ministre des Relations extérieures de la République fédérative du Brésil, Mauro Vieira, a fait savoir que le gouvernement brésilien désire fermement rendre plus solides les relations sociales, politiques et économiques qui unissent nos deux pays. Il a salué les « objectifs ambitieux du Pse », un plan qui, estime-t-il, suscitera l'intérêt des entreprises brésiliennes.

A son avis, la présence à Dakar de la délégation brésilienne ouvre d'innombrables opportunités aux hommes d'affaires des deux pays. La Brésil a fait beaucoup d'efforts dans la conso-

lidation des institutions démocratiques, la croissance économique et l'inclusion sociale, poursuit-il.

Depuis 2003, 40 millions de citoyens ont intégré la classe moyenne et plus de 36 millions sont sortis de la pauvreté absolue. Une expansion sociale qui a provoqué un élargissement considérable du marché intérieur brésilien et stimulé, par ricochet, la consommation, les investissements, l'innovation scientifique et technologique. Mauro Vieira a rappelé que le gouvernement brésilien a mis en place un vaste programme de modernisation des infrastructures et

sa société pétrolière, Petrobras, est de plus en plus présente dans le monde. Le Brésil s'illustre aussi dans les énergies renouvelables, la recherche scientifique et l'agriculture pour promouvoir la sécurité alimentaire. Il fabrique même des avions. Le pays est aussi devenu un acteur incontournable dans les services, la construction civile, l'agro-business et les services bancaires. Une expérience que le Brésil est prêt à partager avec les pays avec qui il entretient de bonnes relations, y compris le Sénégal.

A. DIOUF

Des échanges commerciaux timides d'une valeur de 36 milliards de FCfa

Les flux d'investissements entre le Brésil et le Sénégal présentent un énorme potentiel de croissance, estime Mauro Vieira, ministre des Relations extérieures du Brésil. De janvier à juillet 2015, le commerce bilatéral a atteint presque 60 millions de dollars, soit environ 36 milliards de FCfa, ce qui représente une

croissance d'environ 12 % à la même période en 2014. Les exportations brésiliennes à destination du Sénégal sont composées essentiellement de produits primaires comme le riz, le sucre, le maïs et les œufs. Les importations brésiliennes originaires du Sénégal s'élèvent à six millions de dollars, soit environ 3,6 milliards de

FCfa. Au total, le volume des échanges pendant cette période tourne autour de 40 milliards de FCfa. Des chiffres qualifiés de timides par Mauro Vieira qui rappelle que le Brésil est un vaste pays industrielisé qui a un marché intérieur important.

A. DIOUF

AVEC UNE CAPACITE DE 12 MILLIONS DE LITRES Le Sénégal, premier exportateur d'alcool brut au sein de l'Uemoa

Le Sénégal est devenu le premier exportateur d'alcool brut au sein de l'Union économique monétaire ouest africain (Uemoa) avec une capacité de 12 millions de litres, a soutenu Louis Lamotte, directeur conseiller de la Compagnie sucrière sénégalaise (Css) propriétaire de l'usine. « Nous sommes le premier exportateur d'alcool brut dans l'Uemoa et nous avons une capacité de production de 12 millions de litres qui pourra rapidement monter à 20 millions de litres », a-t-il dit dans un entretien accordé à l'Aps. Inauguré en 2007 par l'ancien président Abdoulaye Wade, l'usine basée à Richard-Toll (Nord) devait produire annuellement 215.000 hectolitres d'éthanol pour atténuer la dépen-

dance énergétique vis-à-vis du pétrole. Employant 130 personnes, le projet a coûté environ sept milliards de FCfa, selon M. Lamotte. « Nous avons redimensionné le projet, car nous n'avons pas eu la collaboration qu'il fallait avec la Sar (Société africaine de raffinage) et l'Etat. Ce qui explique que l'usine ne produit aujourd'hui que de l'alcool », a-t-il dit. Il a rappelé que la production d'alcool est proportionnelle à celle de sucre, non sans préciser que cette production se fait à partir de la mélasse de canne à sucre. « Si nous arrivons à investir jusqu'à 200.000 tonnes de sucre, nous pourrions atteindre 20 millions de litres par an », a-t-il assuré.

(APS)

ECOPRESSE

« Des effets (de la crise boursière chinoise sur les économies africaines) se feront ressentir et cela va davantage concerner les pays qui exportent les matières premières vers la Chine. Les revenus de ces exportations vont se réduire en raison de la baisse de la demande chinoise en matières premières. (...) Mais cette crise est aussi un signal d'alerte pour l'Afrique, qui doit plus que jamais diversifier ses économies, sortir de la dépendance à l'exportation des matières premières et mettre en place son propre marché de capitaux. »

Akinwumi Adesina, président de la Bad (in lemonde.fr)



SELON LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE L'Etat va renforcer la Sodefitex dans ses activités pour l'émergence

Saluant la diversification de ses actions en faveur de la production agricole, le ministre de l'Agriculture et de l'Equipeement rural, Papa Abdoulaye Seck, a affirmé l'ambition de l'Etat de fortifier la Sodefitex dans ses activités en faveur de l'émergence.

En visite dans la zone de culture du coton au Sud-Est du Sénégal, le ministre de l'Agriculture et de l'Equipeement rural, Papa Abdoulaye Seck, a fait savoir que le gouvernement compte renforcer la Société de développement et des fibres textiles (Sodefitex) dans ses interventions du fait de son rôle important dans la lutte contre la pauvreté et pour l'émergence. La Sodefitex a procédé à la diversification de ses activités en ne se limitant pas seulement au coton mais en se lançant dans la production de riz, de maïs, de mil, d'arachide pour minorer les risques, renforcer la compétitivité agricole et améliorer les revenus des ruraux dans sa zone d'intervention. Le ministre s'est réjoui que l'entreprise renforce son dispositif d'encadrement du monde rural allié à l'alphabétisation et à la formation professionnelle. A son avis, il est important de renforcer la capacité technique et managériale des producteurs afin qu'ils puissent se comporter en véritables chefs d'entre-

AHMET BACHIR DIOP,
DG DE LA SODEFITEX

« Le renforcement des capacités, une de nos priorités »

Le directeur général de la Sodefitex, Ahmet Bachir Diop, justifie la nécessité de diversifier les activités de l'entreprise mais aussi l'importance de renforcer les capacités des producteurs.

Nécessité de diversifier

« Nous avons élaboré un plan stratégique Sodefitex horizon 2020. Nous sommes une agro-industrie cotonnière. Le climat du Sénégal ne permet pas de dépasser certaines limites pour la culture du coton. S'il faut augmenter notre chiffre d'affaires qui est de 18 milliards de FCfa et le porter à 200 milliards, il faut diversifier, lever les contraintes du secteur comme le sous-équipement, l'absence de formation, la nécessité d'accéder aux intrants à des prix compatibles aux ressources des agriculteurs. En plus du contrat pour le coton, nous sommes en train de faire des contrats pour le maïs, le mil, le riz et de contribuer significativement à atteindre l'objectif d'autosuffisance comme celui fixé pour le riz.

Les difficultés du secteur restent le sous-équipement des producteurs, l'absence de formation, la structuration du monde rural, la nécessité d'accéder aux intrants à des prix compatibles aux ressources des agriculteurs. Il y a les aléas climatiques comme ce fut le cas de cette année où le mois de juin était particulièrement sec. Il faut semer entre début juin et le 15 juillet. Cette année, ce sont 32.400 hectares qui sont emblavés. Ainsi, le plan de campagne de 33.400 hectares n'a pu être atteint.

Renforcer les capacités des producteurs

Le renforcement de capacité est une des priorités de la Sodefitex pour utiliser les hommes et les femmes à bon escient. Il faut des agriculteurs qualifiés, et pour cela, les langues nationales sont incontournables. Il est même souhaité dans les écoles supérieures que la filière du machinisme agricole soit mise en branle.

Propos recueillis par
P. D. SIDIBE

prise. Dans la zone, la campagne agricole en cours est marquée par un début difficile avec un mois de juin sans précipitation, ce qui a perturbé le plan de campagne de la Sodefitex et de la Fédération des cotonculteurs. Au lieu de 33.400 hectares, ce sont finalement 32.000 hectares qui ont été emblavés.

L'accès à l'engrais a été évoqué au cours de la visite de Papa Abdoulaye Seck. Le ministre a rappelé le lien entre l'objectif d'augmentation de la production agricole et la disponibilité de l'engrais. Depuis 2012, rappelle-t-il, l'Etat augmente la consommation d'engrais au Sénégal. Ainsi, le produit subventionné est passé de 85.000



tonnes en 2012 à 118.000 tonnes en 2013, et pour 2015, ce sont 118.000 tonnes qui ont été rétrocédées.

Pape Demba SIDIBE

FATICK

224 villages seront électrifiés pour un montant de 11 milliards de FCfa

Le programme d'électrification rurale de la concession Kaolack-Nioro-Fatick-Gossas va procéder à l'électrification de 224 villages, soit 15.000 ménages, pour un montant global de 11 milliards de FCfa, a déclaré, hier, à Fatick, Ibrahima Diop, coordonnateur de la campagne d'Information - éducation-communication (Iec). Ce programme exécuté par l'Agence sénégalaise d'électrification rurale (Aser) est financé par l'Allemagne, a-t-il précisé.

S'exprimant au cours d'un atelier de lancement du programme d'électrification rurale de la concession, M. Diop a indiqué que l'objectif de la campagne « est d'informer les populations pour qu'on n'utilise plus l'électricité à des fins de loisirs d'éclairage ». Le programme va prendre en compte 224 villages pour un montant de 11 milliards de FCfa », a-t-il précisé, soulignant que « la fin des travaux est prévue pour mars 2017 », après avoir accusé un retard d'un an.

(APS)



Rejoignez Tigo et entrez dans un monde d'opportunités

Des forfaits voix et internet adaptés à vos besoins



Chez TIGO, bénéficiez de nombreux avantages à des tarifs préférentiels. Profitez du meilleur réseau 3G+ du Sénégal avec nos forfaits internet; Appelez vers tous les réseaux et à l'international grâce à nos forfaits voix, et effectuez toutes vos opérations financières en toute sécurité avec Tigo Cash.

Rendez-vous dans une agence Tigo avec votre pièce d'identité et nos conseillers clients vous prendront en charge. Plus d'informations sur www.tigo.sn

Bienvenue chez Tigo !

tigo

MARCHE DU SUCRE

Les syndicalistes de la Css dénoncent les autorisations d'importer

Lors d'une rencontre avec la presse, les cinq syndicats de la Compagnie sucrière sénégalaise (Css) ont dénoncé la mesure du ministère du Commerce, consistant à permettre à des commerçants d'importer du sucre. De leur avis, cette décision risque d'affecter les travailleurs de la société, car pour l'instant, 4.000 tonnes sont en souffrance dans les entrepôts de la Css.

Les syndicalistes de la Compagnie sucrière sénégalaise (Css) (Cnts, Csa, Cnts/Fc, Udts et Unsas) ont dénoncé les autorisations d'importation de sucre délivrées par le ministère du Commerce pour combler un gap de 27.500 tonnes, faisant état de 4.000 tonnes en souffrance dans les entrepôts de l'entreprise. Les importateurs ont un quota de 19.500 tonnes de sucre à faire entrer au Sénégal et le reste devra être importé par la Css. Selon les syndicalistes, la Primature avait déjà demandé, en mai 2015, à la Css de commander 22.000 tonnes pour ne pas hypothéquer son développement et atteindre l'autosuffi-

sance. Ce que le sucrier de Richard-Toll a fait. « Nous ne comprenons pas pourquoi le ministère du Commerce passe outre cette directive, et au demeurant, ce n'est pas le moment d'ouvrir les importations car nous avons encore 4.000 tonnes en souffrance dans nos dépôts », a déclaré Makhary Samb de la Cnts. En avril 2013, lorsque le problème de la mévente de la Css s'était posé, avec les conséquences que cela pouvaient avoir sur les emplois et l'économie de la région, des mesures avaient été prises par le chef de l'Etat dont l'interdiction de l'importation de sucre sans un écoulement total de la production de la Css. Dans leur dé-

marche, ces travailleurs disent tirer la sonnette d'alarme car, à la longue, ces 4.000 tonnes d'invendus de la dernière campagne entraîneront un retard dans le démarrage de la prochaine campagne. Le drame, souligne Amay Diouf, c'est que « l'inter-campagne ne pourra pas finir à date échue, ce qui aura pour conséquence, d'envoyer 3000 à 4000 saisonniers au chômage pendant plusieurs semaines ».

« Défendre nos emplois »

Cette rencontre avec la presse est le premier jalon de ce mouvement de contestation, que compte dérouler cette intersyndicale. « Nous prévoyons de rencontrer le ministre du Commerce, de même que nos différentes centrales, afin d'élever d'un cran la contestation, qui a pour seul but la défense de nos emplois », a déclaré Moussa Bâ de la Csa. Dans sa politique, les syndicalistes ont rappelé que

l'Etat cherche toujours une autosuffisance en sucre. Pour coller à cette démarche, « la Css a entrepris de gros investissements pour l'extension de l'usine, afin de faire passer la production de 136.000 à 200.000 tonnes pour cette campagne » ont-ils souligné. Dans un communiqué récent portant précision sur la présence de 20.000 tonnes de sucre acheté à l'extérieur, la direction du Commerce intérieur avait déclaré que les quotas d'importation pour combler le gap à importer étaient répartis au prorata des parts de marché.

Selon le communiqué, toutes les autorisations accordées par les services techniques du ministère du Commerce sont « conformes » aux décisions issues d'une réunion de concertation tenue en juillet dernier à laquelle ont pris part tous les acteurs, y compris la Css.

A. M. NDAW

SEMENCES CERTIFIEES

Le Cts de Kaolack va traiter 3.000 tonnes par an

Le nouveau centre de traitement de semences et céréales de Kaolack va traiter 3.000 tonnes de semences de mil, de maïs et sorgho de qualité par an pour satisfaire les besoins en semences certifiées de plus de cinquante mille cultivateurs des régions du centre, a indiqué hier, l'ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique au Sénégal, James P. Zumwalt. « Depuis que les agriculteurs sénégalais ont adopté des semences certifiées de qualité, les rendements de maïs et de mil de qualité ont plus que doublé », a-t-il souligné lors de la cérémonie officielle d'inauguration du Centre de traitement des semences (Cts). « Ceci fait qu'avec ce nouveau centre de traitement des semences et céréales, les agriculteurs vont à présent récolter trois tonnes de plus par hectare », a-t-il ajouté.

Acquis grâce à l'appui du Projet de croissance économique (Pce) de l'Usaid à travers un système de partenariat à coûts partagés avec l'entreprise Kasec (Kaolack semences et céréales) et l'encadrement du ministère de l'Agriculture et de l'Equipement rural, le centre de traitement de semences et céréales de Kaolack est le fruit d'un "partenariat public-privé". L'ambassadeur a précisé que l'inauguration de ce centre vient compléter une série de trois centres de traitement de semences certifiées dont le premier est implanté dans le nord du pays, à Richard-Toll, le deuxième au Sud-Est du pays, à Kolda et le troisième au centre, à Kaolack. « Ce nouveau centre de Kaolack est doté d'une unité polyvalente de traitement et de conditionnement des semences céréalières d'une capacité de 1,5 tonne par heure et d'un groupe électrogène de 66 KVA », a expliqué le diplomate. La structure « va couvrir les besoins en semences certifiées des producteurs des régions de Kaolack, de Fatick, et Kaffrine », a ajouté M. Zumwalt.

Le chef du bureau des semences de la Direction régionale du développement rural (Drdr) de Kaolack, Leyti Diop, a indiqué que ce centre de conditionnement des semences va réduire d'au moins d'environ 30% à 40% le coût de la production, en éliminant la charge du transport aux producteurs du Sine Saloum. « Nous sommes dans la proximité grâce à ce Centre de conditionnement », s'est-il félicité.

(APS)

CYAN MAGENTA JAUNE NOIR

TABASKIMANIA

JUEZ EN STATION,
GAGNEZ VOTRE MOUTON !

Jusqu'au 25 septembre 2015, dès 10 000 FCFA d'achat, participez à la tombola Tabaskimania pour gagner des moutons, des coupons de bazin et des cartes carburants.

Offre soumise à conditions dans la limite des stocks disponibles. Règlement du jeu TABASKIMANIA déposé chez Maître Aloys NDIOMBE, Housseur de Justice.

Shell
FuelSave
Super & Gasoil

Shell
HELIX
Full Performance

Shell
RIMULA



CHIFFRE DU JOUR

850

milliards de mètres
cubes de gaz

Le « plus grand » gisement de gaz en mer Méditerranée a été découvert en Egypte par le géant italien Eni. Le potentiel du gisement est estimé à 850 milliards de m³, sur un secteur de 100 km². « Il s'agit de la plus grande découverte de gaz jamais faite en Egypte et en mer Méditerranée », indique la compagnie dans un communiqué repris par l'express.fr.

(source : l'express.fr)

Section 0. Avis d’Appel d’offres (AA0)

Référence : Décret N°2014-1212 du 22 septembre 2014

Avis d’Appel à la Concurrence

Ministère de la Fonction publique, de la Rationalisation des Effectifs et du Renouveau du Service Public

Direction de l’Administration générale et de l’Equipement

DRPCO N° MFPRERSP/BCI- 02-2015

Pour Acquisition de matériel médical

1. Cet Avis de Demande de renseignements et de prix ouverte fait suite à l’Avis Général de Passation des Marchés paru dans le quotidien « Le Soleil" n°13 397 du 22 janvier 2015.

2. Le Ministère de la Fonction publique de la Rationalisation des Effectifs et du Renouveau du Service public s’est vu allouer dans le cadre du budget consolidé d’investissement des fonds pour l’acquisition de

matériel médical.

3. Le Directeur de l’Administration générale et de l’Equipement du Ministère de la Fonction publique de la Rationalisation des Effectifs et du Renouveau du Service public, sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux critères de qualifications requises pour l’acquisition de Matériel médical en trois (03) lots:

N°	Intitulé	Nombre
Lot 1	Matériel cardiologie	
	stéthoscope électronique	4
	holter tensionnel MAPA (Mesure Ambulatoire de la Pression artérielle	3
	Holter ECG	1
	Défibrillateur Polyvalent	1
	Automate numération formule sanguine 19 paramètres	1
	automate Hémoglobine glyquée	1
Lot 2	matériel dentaire	
	Turbine bien air	1
	détartreur	1
	micromoteur	1
	Pièce à main	1
	Contre angle	1
	Compresseur	1
Lot 3	Matériels médical divers	
	glucomètre	-6
	table d’examen tube carré	6
	Table consultation gynécologique et lampe d’examen	1
	Stérilisateur	1
	Tensiomètre	6
	Boite de petite chirurgie	1
	Pèse personne	3
	Sloscope	2
	Négatoscope	1
	Chariots	3
	Tambours	6
	Haricots	6

4. La passation du Marché sera conduite par Demande de renseignements et de prix à compétition ouverte tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction de l’Administration générale et de l’Equipement sis au point E avenue Birago DIOP x rue 5 près de la Mosquée et du Commissariat du Point E, TEL 77 819 94 59 / 77 819 94 58 / 77 548 57 30.

6. Le candidat doit prouver, documentation à l’appui, qu’il satisfait aux exigences d’expérience ci-après :

Capacité financière

i. présenter les états financiers des exercices (2012-2013 et 2014) certifiés par un commissaire aux comptes dûment agréée.

Capacité technique et expérience :

i. Avoir exécuté au moins deux (02) marchés de nature et de taille similaires pour les trois derniers exercices (2012-2013 et 2014)

ii. Joindre les attestations de service fait ou les copies des marchés exécutés.

iii. Disposer ou s’engager à disposer d’un service après-vente chargé de la maintenance.

7. Les candidats intéressés peuvent retirer le dossier de demande de renseignements et de prix ouvert complet à l’adresse indiquée ci-dessus en formulant une demande écrite adressée à Monsieur le Directeur de l’Administration générale et de l’Equipement et moyennant le versement en espèce, d’une somme non remboursable de vingt mille (20 000) F CFA.

8. Les offres devront être soumises à l’adresse indiquée au point 5, au plus tard le jeudi 17 septembre 2015, à 10 heures 00. La durée de validité des offres est de quatre-vingt-dix jours (90) à compter de la date limite de soumission.

Toute offre remise en retard ne sera pas acceptée. Les plis seront ouverts en présence des candidats ou de leurs représentants dûment habilités le jeudi 17 septembre 2015, à 10 heures 00mn à l’adresse indiquée ci-dessus.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d’un montant de six cent mille (600 000) f CFA TTC pour le lot 1 valable vingt-huit (28) jours après la validité des offres soit 118 jours.

Fait à Dakar, le 02 septembre 2015

Le Directeur de l’Administration générale
et de l’Equipement
Abdou Latif DIALLO

CEREMONIE DE CLOTURE DU PROGRAMME VACANCES 2015

Macky Sall attendu à Pikine le 12 Septembre prochain

Un Conseil régional de développement (Crd) s’est tenu hier à la gouvernance de Dakar. La rencontre est initiée en prélude à la cérémonie de clôture du programme vacances citoyennes, édition 2015, prévue le 12 septembre à Pikine. Le président de la République Macky Sall viendra en personne présider la cérémonie de clôture des vacances citoyennes.

Les locaux de la gouvernance de la région de Dakar ont abrité hier le Conseil régional de développement (Crd) en perspective de la cérémonie de clôture du programme vacances citoyennes édition 2015 prévu le 12 septembre à Pikine. Macky Sall, président de la République, va présider la cérémonie de clôture. Auparavant, le Premier ministre Mahammad Boun Abdallah Dione fera le déplacement au matin du même jour à Guédiawaye pour présider un forum sur la jeu-

nesse. Le Crd a servi d’échanges entre les autorités administratives et les organisations qui agissent dans le la prise en charge des jeunes. L’objectif est de prendre des mesures pratiques pour la bonne réussite de la rencontre de Pikine. Mame Sané Ndiaye, adjointe au gouverneur de la région de Dakar chargée du développement qui a présidé la rencontre, a d’emblée précisé qu’il s’agit d’une cérémonie de prise de contact. Si nécessaire, une commission d’organisation sera ultérieu-

rement mise sur pied pour une meilleure prise en compte des détails affairant à la bonne organisation de la rencontre. Les autorités administratives se disent toutefois à l’écoute. Elles ont émis le vœu d’avoir une idée sur le nombre de jeunes attendus afin de prendre toutes les dispositions idoines à la bonne réussite de l’évènement.

Le temps des vacances citoyennes constitue pour la jeunesse des moments utiles et agréables. Ce programme concourt à doter les jeunes de formation civique et morale ainsi que des capacités accrues d’insertion socioéconomique. Le département en charge de la jeunesse accorde une grande priorité aux activités d’utilité publique initiées par les jeunes et leurs groupements pendant les grandes va-



cances scolaires. Selon Gabriel Luciano Preira, secrétaire général du ministère de la Jeunesse, de l’Emploi et de la Construction citoyenne, « l’organisation du programme vacances 2015 a permis de traduire en actes concrets l’expression d’une citoyenneté agissante à travers des initiatives qui mettent en avant la droiture, la rigueur dans le travail, le sens de l’éthique et l’amour de la patrie ». Le représentant du ministre a par ailleurs annoncé que la cérémonie de clôture du programme vacances citoyennes édition 2015, qui se tient le 12 septembre à Pikine, sera présidée par le président de la République Macky Sall. « Le choix de Pikine pour célébrer la clôture des activités atteste de l’intérêt que le président de la Répu-

blique accorde aux jeunes de la banlieue », a-t-il dit. Ceci est également une façon pour le président de rendre hommage à sa jeunesse toujours volontariste, riche en valeurs et engagée pour le développement, poursuit-il. A cet égard, deux données essentielles seront prises en compte, l’organisation et la mobilisation. « Toutes les parties prenantes seront alors identifiées afin que chacune joue pleinement son rôle. Toute la logistique affairant à l’organisation d’une telle activité sera réunie », assure Mame Sané Ndiaye, adjointe au gouverneur de la région de Dakar. Toute la population dakaroise en général, surtout les jeunes, est fortement appelée à relever le défi de la mobilisation.

Oumar BA

DECES DE 4 SENEGALAIS A PARIS DANS UN INCENDIE

L’Etat demande aux autorités françaises de diligenter une enquête

A la suite de l’incendie qui s’est produit dans le 18e arrondissement de Paris et ayant occasionné le décès de quatre de nos compatriotes, L’Etat du Sénégal a demandé aux autorités françaises compétentes de diligenter une enquête aux fins de déterminer les causes exactes de l’incendie. Selon un communiqué du ministère des Affaires étrangères et des Sénégalais de l’extérieur, l’ambassadeur et le Consul général du Sénégal à Paris ont appris la mort de quatre de nos

compatriotes à la suite d’un incendie dans leur appartement situé dans le 18e arrondissement. L’ambassadeur du Sénégal à Paris, le Consul général et le maire du 18e arrondissement se sont rendus sur les lieux du drame où ils ont observé une minute de silence en la mémoire des victimes.

Le document précise que le président de la République Macky Sall a instruit le ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l’extérieur, l’ambassadeur et le Consul général

de tout mettre en œuvre en rapport avec les autorités françaises compétentes pour diligenter une enquête aux fins de déterminer les causes exactes de l’incendie.

Le président de la République, le Premier ministre et l’ensemble des membres du gouvernement présentent leurs condoléances émues aux familles des victimes. Le ministère, conclut le document, reste saisi de la question.

El. A. T.

DOMAINE AGRICOLE COMMUNAUTAIRE D’ITATO

Mame Mbaye Niang assure que l’activité sera consolidée



En visite au Domaine agricole communautaire (Dac) d’Itato le mardi dernier, dans la commune de Kédougou, le ministre de la Jeunesse, de l’Emploi et de la Construction citoyenne, Mame Mbaye Niang, a assuré que l’activité va être consolidée de sorte à en exploiter toute la chaîne de valeurs, selon un communiqué.

Arrivée en milieu de matinée dans la zone sous une fine pluie, relate le document, la délégation du ministre a constaté l’effectivité d’une culture de centaine d’hectares de maïs, de gombo, de piment etc., et des aménagements piscicoles. La production aquacole donne déjà du poisson ayant atteint la maturité quatre mois après l’ensemencement des alevins par le Premier ministre lors du lancement officiel du Dac en fin avril 2015. Prévu sur 1.000 hectares, le Dac d’Itato a déjà convaincu des centaines de jeunes structurés autour de 20 Groupement d’exploitation agricole (Gea), dont 10 s’activent dans l’aquaculture. Soixante autres groupements sont en cours de formalisation. Le document souligne également que le Programme des Domaines agricoles communautaires a démarré par une production végétale et aquacole, en attendant de lancement, en octobre prochain, des filières apicole et avicole. Le communiqué relève, par ailleurs, que plus tard, au cours d’un forum sur la problématique de l’emploi tenu dans le périmètre communal de Kédougou, Mame Mbaye Niang a invité les jeunes qui n’y croyaient pas à se raviser et à saisir ces opportunités d’insertion. Pour ceux qui ont des projets porteurs, le ministre leur garantit l’encadrement, l’accompagnement et le financement via notamment l’Agence nationale pour la promotion de l’emploi des jeunes (Anpej).

Ndiol Maka SECK

SALIOU KEITA, SG DE L’ANPEJ

Le choix de la banlieue est pertinent

Le choix de la banlieue pour clôturer la cérémonie des vacances citoyennes est pertinent à plus d’un titre. La forme pyramidale de la population sénégalaise présente une population essentiellement jeune. Chaque année, le Sénégal enregistre 200.000 nouveaux jeunes demandeurs d’emplois. La majeure partie de ces jeunes se trouvent en banlieue. Selon les statistiques, 31%

des diplômés de l’enseignement supérieurs sont encore des demandeurs d’emplois. Le chef de l’Etat a demandé à l’Anpej d’aller vers une option pour la promotion de l’auto-emploi. Il est temps de changer de paradigme. 311 projets ont été financés ; et sous peu plus de 400 projets supplémentaires le seront également.

O. BA

KAOLACK

Saisie de 23,5 kilogrammes de drogue



La brigade mobile de la subdivision des douanes de Kaolack a saisi à bord d’un bus de transport en commun 23,5 kilogrammes de drogue d’une valeur commerciale estimée à 1,5 million de FCfa, a appris l’Aps de source sécuritaire, mercredi.

Les douaniers, qui étaient pré-positionnés à l’entrée de la commune de Ndoffane, ont découvert la drogue en fouillant le bus qui avait quitté la Casamance pour se rendre à Dakar. Lors de cette fouille de routine, ils ont mis la main sur 23,5 kilogrammes de cannabis emballés avec du plastique dans des sacs et dissimulés dans les bagages des voyageurs.

Interpellés par les douaniers sur la présence de cette drogue dans son

véhicule, le chauffeur du bus a déclaré qu’il ignorait le contenu des sacs des voyageurs et qu’il n’avait rien à voir avec la drogue en question. « Dans la poursuite de leur enquête, les soldats de l’économie se sont rabattus sur les voyageurs en procédant à des interrogations individuelles accompagnées d’observations sur de probables comportements suspects », a confié un agent des douanes de Kaolack, qui a requis l’anonymat. « Très rapidement, deux suspects parmi les voyageurs se font distinguer comme les convoyeurs de la drogue par leurs comportements et leurs aveux. Ils sont présentement en garde à vue pour les besoins de l’approfondissement de l’enquête », a-t-il ajouté. (APS)

Sté H. AYAD & Cie
76, Av. Georges Pompidou
Tél. 33 821 65 25 - 33 822 38 80

SPECIAL TABASKI

de 180 à 700 L
à partir de **183.800 Frs TTC**

Congélateurs tropicalisés
Double Isolation
Economie d'énergie

WESTPOINT

VIOLENCES DANS LE MILIEU DU SPORT

Des spécialistes préconisent la modernisation des infrastructures

La vétusté des stades et autres infrastructures sportives constitue une des causes de la violence dans le milieu du sport. C'est pourquoi certains spécialistes ont préconisé leur modernisation. Pour d'autres il faut aller vers la privatisation des infrastructures sportives. Le thème de la violence en milieu du sport a fait l'objet d'un débat hier à l'Ecole nationale de Police.

C'est la question de la violence dans le milieu du sport qui était au centre des débats hier à dans le cadre « des mercredis de l'Ecole nationale de la Police et de la formation continue ». « Ce thème est d'actualité. La violence n'est pas le but recherché dans les manifestations sportives. Mais malheureusement, depuis un certain nombre d'année, elle s'y invite aussi bien dans la capitale que dans les régions », campe le commissaire central Abdoulaye Diop, un des panelistes. Selon ce commissaire divisionnaire, les causes de cette violence sont multiples. Il y a d'abord celles d'ordre matériel, car, relève-t-il, beaucoup d'infrastructures sportives ne répondent pas aux normes internationales. Il y a ensuite le manque de préparation en amont et le manque de concertation entre les différents acteurs des manifestations sportives. En outre, souligne le commissaire Abdoulaye Diop, certains pensent que le milieu du sport est le lieu idéal pour exprimer l'exclusion dont ils sont victimes et les maux dont ils souffrent. « Le milieu du sport est comme un lieu de prédilection des angoisses existentielles des couches le plus défavorisées », laisse-t-il entendre. A son avis, Il faut une étude sociologique qui débouchera sur la création de zones de dialogue, d'échanges et de convergence mutuelle entre les

différents acteurs du monde du sport. Ce qui implique obligatoirement des éléments d'inclusion et de réflexion à un certain niveau pour que les différents acteurs sachent que c'est le « Fair play » qui doit être la règle en sport et non le contraire. Par ailleurs, précise le commissaire, pour lutter contre cette violence, la police a des dispositifs de prévention et de réaction. « Avant les manifestations, il faut une présence policière visible et dissuasive. Au moment de la manifestation, s'il y a des velléités de trouble à

l'ordre public, nous sommes obligés d'utiliser des moyens d'intervention qui peuvent souvent déboucher sur des interpellations pour décourager certains auteurs de trouble », explique le commissaire Diop.

Privatiser les structures

Le Pr Abdoulaye Sakho pense qu'on doit avoir une véritable stratégie d'appropriation des stades, autrement aller vers une privatisation des infrastructures sportives pour une meilleure sécurisation. Le Pr Abdoulaye Sakho a souligné qu'auparavant, dans une manifestation sportive, il faut clairement identifier les personnes qui ont l'obligation d'assurer la sécurité pour éviter la violence. Pour le spécialiste en droit du sport, ce sont d'abord les organisateurs qui sont responsables. « Il y a



Pr Abdoulaye Sakho.

l'organisateur matériel. Par exemple au Sénégal, dans le cadre du football, c'est la ligue professionnelle. Il aussi l'organisateur juridique. Toujours si l'on prend l'exemple du football au Sénégal, c'est la Fédération qui l'incarne », explique le Pr Sakho. Tout cela, précise-t-il, ne dédouane pas l'Etat de sa responsabilité d'assurer la sécurité de tous les citoyens. S'agis-

sant des mesures de prévention, le juriste relève qu'il y a des mesures préventives d'ordre juridique étatique et celles d'ordre juridique sportif. Pour les sanctions, le Pr Sakho avance qu'on peut même aller jusqu'à une interdiction temporaire de stade à un auteur de trouble et la dissolution d'un groupe sportif.

De son côté, le Dr Kaly Niang voit trois facteurs principaux de violences dans le milieu du sport. La militarisation de l'espace sportif, l'exacerbation des enjeux sportifs et exaspération des passions sportives. « Les forces de sécurité doivent faire montre d'une grande maîtrise en cas de déchaînement des passions. La police doit demeurer plus que jamais citoyenne et au service du public », estime le sociologue.

Ndiol Maka SECK

SOS POUR IBRAHIMA SOW SOUFFRANT DE KERATOPATHIE Sa famille sollicite de l'aide pour son évacuation à l'étranger

C'est une dame désemparée qui s'est présentée hier dans nos locaux. Ndèye Salla Sarr réside à Mbour au quartier Darou Salam. Depuis 2007, elle vit dans une grande tristesse et désespoir à cause de la maladie son fils. Ibrahima Sow, âgé à l'époque de 11 ans, souffre de Kératopathie cicatric à l'œil gauche. Il s'agit d'une tension qui entraîne un handicap majeur à l'œil dont le traitement est la kératoplastie transfixiante. Cette maladie handicapante a perturbé les études de ce jeune garçon qui est pourtant un brillant élève. Cette kératopathie cicatric nécessite une intervention chirurgicale qui n'est pas faisable au Sénégal au vu des conclusions tirées par le Docteur Babacar Cissé du centre ophtalmologique et optique de Mbour. C'est dans ce sens que Ndèye Salla Sarr lance un appel à toutes les bonnes volontés, au ministère de la Santé mais également à la Fondation « Servir le Sénégal » de la première Mme Marième Sall pour l'évacuation médicale de son fils.

Contact : 778712620
775545690

REPUBLICQUE DU NIGER

AVIS D'APPEL D'OFFRES

EMISSION D'OBLIGATIONS ASSIMILABLES DU TRESOR (OAT) PAR ADJUDICATION

N°04/2015 DU 08/09/2015

OBLIGATIONS DU TRESOR

L'AGENCE UMOA-Titres et le Trésor du Niger

PORTENT A LA CONNAISSANCE DU PUBLIC QU'ILS ORGANISENT UN APPEL D'OFFRES POUR LA CESSION D'OBLIGATIONS ASSIMILABLES DU TRESOR DONT LES TERMES SONT LES SUIVANTS :

CARACTÉRISTIQUES DES TITRES

Dénomination de l'émission

Dénomination des titres

Taux d'intérêt annuel

Date de valeur

Date de maturité

Valeur nominale unitaire

Amortissement

Différé

: H600272E4 OAT TRESNE 6% 2015-2020

: H600272E4

: 6%

: 25 février 2015

: 25 février 2020

: 10 000 FCFA

: constant annuel

: 1 an

CARACTÉRISTIQUES DE L'OFFRE

Prix

Montant mis en adjudication

Date d'adjudication

Date de valeur

: multiples

: 30 000 Millions de FCFA

: mardi 08 septembre 2015

: mercredi 09 septembre 2015

DÉPÔT DES SOUMISSIONS

Date

Heure limite

: le mardi 08 septembre 2015

: 10h30mn TU

Les offres seront reçues à l'Agence Principale de la BCEAO du Pays de résidence et à travers l'application SAGETIL-UMOA

Le remboursement de ces obligations se fera par amortissement annuel constant à partir de la deuxième année, avec la possibilité de rachat anticipé de tout ou partie des titres par le Trésor. Le paiement des intérêts se fera à un taux de 6% l'an dès la première année.

Dakar, le 20 août 2015

Le Directeur de l'Agence UMOA-Titres

Adrien DIOUF

Le Directeur Général du Trésor

et de la Comptabilité

Zourkaleini SOULEYMANE

Cette émission est organisée avec le concours de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO)

Pour plus d'informations, merci de contacter l'Agence UMOA-Titres :

email : adjudications@umoa Titres.org / Tel : +221 33 839 0814 / Fax : +221 33 839 4557

OBLIGATIONS

ASSIMILATION

3° TRANCHE

6 %

5 ANS



CELLULE DE PASSATION DES MARCHES

Publication d’attribution provisoire de marché
Pour les travaux de construction de logements à Ngallèle (Saint-Louis)
Marché N° T_DT_025/PPM 2015

Référence de publication : Journal quotidien « Le Soleil »

Date de publication de l’avis d’appel d’offres : Quatre (04) juin 2015

Nombre d’offres reçues et identité des candidats : Treize (13)

1. TOUBA MATERIAUX ;
2. CANEX SARL ;
3. MBAKHOL ENTREPRISE ;
4. DA ROSA.GTT LE TAIF ;
5. CSTP SA ;
6. KEBEKHEWEL ;
7. NSMTP ;
8. ATEX ;
9. REBOTECH SARL ;
10. CCIS ;
11. DA ROSA ;
12. KOUNTA FALL ENTREPRISE ;
13. BAYE DAME GLOBAL BUSINESS SUARL.

Noms et adresses des Attributaires provisoires :

Nom	Adresse	Montants retenus provisoirement TTC F CFA
CCIS	HLM Grand Yoff n° 95 Tel 33 827 15 21	813 573 843

Délai d’exécution : 10 mois.

La publication du présent avis est effectuée en application de l’ Article 84, alinéa 3 du Code des Marchés publics et ouvre le délai de recours gracieux auprès de la personne responsable du Marché : M. le Directeur Général de la SN HLM, en vertu de l’ Article 89 dudit Code, puis d’un recours au Comité de Règlement des Différents en matière de passation des marchés publics, placé auprès de l’Organe chargé de la Régulation des Marchés publics, en vertu de l’ Article 90 dudit Code.

LE DIRECTEUR GENERAL
IBRAHIMA WADE

PubliSoleil 02 09 2015

AGENCE COMMERCIALE POMPIDOU
«Le Soleil»
Passage Nehmé - 25, Avenue Georges Pompidou
Tél./Fax : 30 104 15 69



REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE LA SANTE ET DE L’ ACTION SOCIALE
Direction des Etablissements de Santé Centre
Hospitalier Régional de Kolda
LA DIRECTION
LA COMMISSION DES MARCHES

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire

Appel d’Offre Ouvert N° AOO-005-CHRK-2015 relatif à l’acquisition de fournitures et consommables médicaux chirurgicaux au Centre Hospitalier Régional de Kolda

1. Référence de publication : Journal « Le Soleil »

2. Dates de publication de l'Appel d'offres :
Mercredi 26 juillet 2015

3. Montant des offres retenues (FCFA TTC) : 65 746 532

4. Nombre d'offres reçues et identité des candidats : 02 :
l’Entreprise DRP, ECOREL

5. Nom et adresse de l’attributaire provisoire :
l’Entreprise DRP, Zone B, Villa N°33B DAKAR SENEGAL

6. Délais de livraison : 15 jours après notification.

La publication du présent avis est effectuée en application de l'article 84, alinéa 3 du Code des marchés publics. Elle ouvre, dans un premier temps, le délai de recours gracieux auprès du directeur du Centre Hospitalier Régional de Kolda (CHRK) en vertu de l'article 89 du Code des marchés publics, puis, dans un deuxième temps, d'un recours auprès du Comité de Règlement des Différends de l'Autorité de Régulation des Marchés publics (ARMP) en vertu des disposition de l'article 90 dudit Code.

Le Directeur
DR Martial Coly BOP

PubliSoleil 03 09 2015

Avis d’Appel d’offres (AA0)

Sénégal

PROJET DE CROISSANCE ET DEVELOPPEMENT DES EXPORTATIONS

Titre : FOURNITURE DE VEHICULES

N° : AON/PDIDAS/APIX s.a/06/15

1. Cet Avis d’appel d’offres fait suite à l’ Avis Général de Pas-sation des Marchés paru dans le quotidien « *le Soleil* » **N°13391 du jeudi 15 janvier 2015.**

2. Le Gouvernement de la République du Sénégal a obtenu un financement de l’ Association internationale de développement (IDA) sous forme d’ Avance de Préparation de Projet (PPA), d’un montant de USD 50 millions soit environ 25 milliards de FCFA dans le cadre du Projet de Croissance et de Développe-ment des Exportations visant à promouvoir la création de PME, améliorer leur accès au marché des exportations, soutenir le développement du tourisme et améliorer l’ environ-nement des affaires au Sénégal.

3. Le Gouvernement a l’intention d’utiliser une partie du mon-tant pour acquérir un véhicule. L’ Agence nationale de la Pro-motion des Investissements et des Grands Travaux (APIX s.a) sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éli-gibles et répondant aux qualifications requises pour fournir un **véhicule 4 x 4 station wagon diesel, 7 places ;**

4. La passation du Marché sera conduite par Appel d’offres international (AOI) tel que défini dans les « Directives : pas-sation des marchés financés par les Prêts de la BIRD et les Crédits et Dons de l’ AID », et ouvert à tous les soumission-naires de pays éligibles tels que définis dans les Directives5 de janvier 2011 révisées en juillet 2014.

5. **Les soumissionnaires éligibles et intéressés** peuvent obtenir des informations auprès de de la Société APIX s.a et prendre connaissance des documents d’ Appel d’ offres à l’ adresse mentionnée ci-dessous de 09 H 00 à 17 H 00 heures locales les jours ouvrables Les exigences en matière de qual-ifications sont :

a. Le Soumissionnaire doit fournir la preuve écrite qu’il dis-pose d’un chiffre d’ affaire annuel moyen au cours des trois (3) dernières années supérieur à trois (3) fois le montant de l’ offre financière. Le Candidat devra joindre à son offre les états financiers certifiés pour chacune des trois (3) dernières années ou tout autre document équivalent.

b. Le soumissionnaire doit avoir exécuté au moins deux (2) marchés de même nature au cours des trois dernières années. **Voir le document d’ Appel d’ offres pour les informations dé-taillées.**

6. **Les soumissionnaires intéressés** peuvent obtenir un dossier d’ Appel d’ offres complet en Français en formulant une demande écrite à l’ adresse mentionnée ci-dessous et contre un paiement non remboursable de la somme de cinquante mille (50.000) FCFA. Le mode de paiement sera par chèque barré ou en espèces. Le document d’ Appel d’ offres sera adressé par courrier rapide au soumissionnaire ou pourra être retiré di-rectement.

7. **Les offres devront être soumises à l’ adresse ci-dessous au plus tard le mardi 06 octobre 2015 à 11 H 00.** La soumis-sion des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires présents en personne à l’ adresse mentionnée ci-dessous le **mardi 06 octobre 2015 à 11 H 10 mn.** Les of-fres doivent comprendre une garantie de l’ offre pour un mon-tant de **huit cent mille (800 000) francs CFA.**

8. **Les adresses auxquelles il est fait référence ci-dessus sont :**
- l’ adresse à laquelle les informations peuvent être demandées et à laquelle le DAO peut être examiné, en référence au pa-ra-graphe 5 ci-dessus, est : **Service de Passation des Marchés de APIX s.a, 52 – 54 Rue Mohamed V, Immeuble Alwar, Dakar, Sénégal – Tél. : (221) 33.849.05.55 ;**
- l’ adresse à laquelle le DAO peut être obtenu en référence au paragraphe 7 ci-dessus, est : **Service de Comptabilité de APIX s.a, 52 – 54 Rue Mohamed V, Immeuble Alwar, Dakar, Sénégal – Tél. : (221) 33.849.05.55 ;**
- l’ adresse de dépôt des offres en référence au paragraphe 8 ci-dessus, est : **Service de Passation des Marchés de APIX s.a, 52 – 54 Rue Mohamed V, Immeuble Alwar, Dakar, Sénégal – Tél. : (221) 33.849.05.55 ;**
- l’ adresse d’ ouverture des offres en référence au paragraphe 8 ci-dessus, est : **APIX s.a, 52 – 54 Rue Mohamed V, Immeu-ble Alwar, salle de conférence, 1er étage, Dakar, Sénégal.**

PubliSoleil 03 09 2015

Feuilles d'hivernage

Raconte-moi le Sénégalais

PATIENCE, TRAVAIL, MERITE...

Quand la réussite bouscule l'humilité



La vie est un éternel combat au cours duquel il ne faut jamais baisser les bras. Si certains l'ont bien compris en faisant toujours preuve de persévérance dans l'effort et la patience, d'autres, par contre, abdiquent face au moindre écueil. Pourtant, il est une vérité bien de chez nous que d'affirmer que la réussite est au bout de l'effort béni par le Tout-puissant. D'où la nécessité de faire preuve d'humilité quelles qu'en soient les circonstances.

Laissez-passer

A force de côtoyer la saleté...

Par Malick CISS

C'est connu depuis fort longtemps, hivernage ne rime pas avec bon temps à Dakar. La capitale sénégalaise est devenue tellement allergique à la pluie que tout amoncellement de nuages est perçu comme annonceur d'ennuis pour nos citadins. « Dakar n'a pas besoin de pluie », entend-on souvent sortir de la bouche des Dakarois, priant en secret pour que le ciel ouvre ses vannes dans l'océan. Et si par malheur il pleut, certains se terrent chez eux, prétextant les embouteillages pour ne pas aller au boulot.

L'hivernage à Dakar, c'est aussi les eaux usées pestilentielles vomies par les égouts du réseau d'assainissement. Un réseau débordé, très mal en point et agressé par ses bénéficiaires. La preuve, chaque fois que l'Onas entreprend les travaux de curage pré-hivernal, c'est le même spectacle. Des égouts sont toujours asphyxiés par des pneus, des objets métalliques, des chiffons, ce qui reste des tasses en plastique pour servir le café Touba, etc. Nous avons la fâcheuse habitude de jeter tout à l'égout et de nous plaindre après quand le réseau d'assainissement est obstrué par des hôtes que le bon sens domicilierait à Mbeubeuss. Mais bon, il ne faut pas demander au Dakarois de trier les ordures, il n'en a ni le temps, ni l'habitude encore moins l'envie. On jette tout dehors, c'est l'Etat qui ramasse. Et personne ne s'émeut quand un cocktail nauséabond (tas d'immondices et flaques d'eau) décore nos rues. Il m'a été donné de voir un spectacle choquant : une gargotière servant à manger à ses clients à côté d'un tas d'ordures, à quelques mètres d'une chaussée servant de piste à la course des eaux usées échappées des égouts. A force de côtoyer la saleté, on la banalise et, sans s'en rendre compte, on devient sale. Ayant l'habitude de baigner dans un tel décor qu'il peint lui-même avec son pinceau trempé dans l'indiscipline et l'incivisme, le Sénégalais est étonné de voir des capitales propres quand il découvre d'autres pays africains.

Mon beau village

BOUTOUTE

Ce village ne sent pas l'impact de sa centrale électrique



Les nouveaux samaritains

MOCTAR MALICK SALL, PRESIDENT DE L'ASSOCIATION « SAKKU YIW, ACTION POUR L'ESPOIR »

L'art de rendre aimable la religion



Raconte-moi le Sénégalais

PATIENCE, TRAVAIL, MERITE...

Quand la réussite se joue de l'humilité

La vie est un éternel combat au cours duquel il ne faut jamais baisser les bras. Si certains l'ont bien compris en faisant toujours preuve de persévérance dans l'effort et la patience, d'autres, par contre, abdiquent face au moindre écueil. Pourtant, il est une vérité bien de chez nous que d'affirmer que la réussite est au bout de l'effort béni par le Tout-puissant. D'où la nécessité de faire preuve d'humilité quelles qu'en soient les circonstances.

Par Aliou KANDE et Abdou DIOP

Devant une cantine aux étagères achalandées de chaussures à vendre, trois vieux assis sur un long banc transversal causent tranquillement sur un ton quasi inaudible. Nous sommes à Pikine Tally Icotaf. Ils sont tous courtiers de profession, activité que Baye Modou Sougou et le vieux Abdoulaye Cissé, les deux plus vieux, exercent depuis qu'ils sont allés à la retraite professionnelle. Le premier était chauffeur de camion pendant des décennies avant de se reconvertir en vendeur de friperie. Aujourd'hui, sa force physique ne lui permet pas de continuer à faire ce travail qui nécessite de gros efforts physiques. La situation sociale de son fils aîné aidant, il a simplement arrêté de travailler. Au hasard de ses causeries avec son ami Abdoulaye Cissé, il a progressivement embrassé le métier de courtier qui lui rapporte un peu de sous par mois. Lorsque nous l'avons interpellé sur son expérience de la vie sous l'angle de la posture idéale que chaque jeune doit adopter pour réussir, il répond tout de go : « Je vais te rappeler des adages que tout jeune qui veut réussir doit inscrire dans son bréviaire de la vie. D'abord, nul ne se connaît tant qu'il n'a pas souffert, ensuite l'effort n'est jamais vain ». Entre autres adages ou dictons sur la base de laquelle le vieux argumente sa position sur l'attitude que chaque jeune doit adopter dans la vie de tous les jours. « Il y a une vertu dont les jeunes doivent s'armer durant la période d'apprentissage du métier qui devra leur permettre de pouvoir gagner leur vie : c'est la patience. Tant que les jeunes ne s'arment pas de patience, il leur sera très difficile de soulever des montagnes », a estimé Baye Modou Sougou. « Vous savez, même quand on formule une prière auprès de Dieu, on doit attendre le temps qu'il faut pour savoir si la prière est exaucée ou pas. Ce qui est aujourd'hui loin d'être le cas chez les jeunes. De nos jours, les jeunes veulent naître aujourd'hui, grandir demain et avoir de l'argent le lendemain. Ce qui n'est pas possible », disserte-t-il. Dans le même sillage, il explique : « Si vous aviez la chance que des riches se confient à vous, vous vous rendriez certainement compte que beaucoup d'entre eux ont remué ciel et terre avant d'arriver au niveau où ils sont. Dans la vie, il faut être patient tout en étant persévérant dans l'effort », a-t-il indiqué.

Pour orienter un peu le débat, nous rappelons une certaine conception de la vie se popularisant peu à peu et qui veut que l'argent ne se gagne pas au prix de l'effort, mais plutôt par la débrouillardise. « C'est cette conviction qui est la source de tous nos malheurs d'aujourd'hui », nous affirme-t-il systématiquement. A défaut de travailler, comment peut-on gagner de l'argent de manière licite ? » s'interroge le vieux. Comme pour corroborer les propos de son ami, le vieux Abdoulaye Cissé réagit dans un sourire quelque peu moqueur qui en dit long sur son sa position sur la persévérance dans l'effort. « A y voir de plus près, on a comme l'impression que les jeunes d'aujourd'hui veulent créer de nou-

velles vertus. La vertu du travail, tout le monde dans une société juste, doit se l'approprier pour non seulement apprendre à rester une personne digne, mais aussi à contribuer au développement de notre pays », mentionne-t-il.

PERSÉVÉRER DANS L'EFFORT ET LA PATIENCE

Il se souvient d'un jeune cireur de chaussures du nom de Bocar dans les années 80 alors qu'il était chauffeur de taxi. « Souvent, il s'approchait de moi pour cirer mes chaussures. Et à chaque fois qu'il venait, mes collègues le chambraient. Il racontait des choses comiques qui faisaient tordre de rires à tout le monde. Souvent, je le chambrais en lui demandant quand il va retourner au Fouta. En réponse, il me disait : Kaaw (oncle en Pular), je ne suis pas pressé, je partirai le moment venu. Brusquement, le garçon a disparu sans que personne ne puisse le localiser. Ce n'est qu'au bout de quelques années que le garçon est revenu là où d'habitude il venait pour nous cirer les chaussures, mais à bord d'une voiture. Il s'était physiquement métamorphosé mais j'arrivais quand même à le reconnaître. Au cours de notre discussion, il m'a fait savoir qu'il était allé en France et que le temps qu'il y a passé lui a permis de construire deux maisons, une au village et une autre à Guédiawaye. Quand il me parlait, je me souvenais de ce qu'il avait l'habitude de me répondre : « Kaaw, je ne suis pas pressé », raconte le vieux Abdoulaye Cissé. Il ajoute : « Pour moi, sa persévérance dans l'effort et dans le travail lui a permis d'être en fin de compte plus à l'aise que ceux à qui il cirait les chaussures pour une pièce de monnaie ». Tout en argumentant, il insiste sur le caractère licite du fruit à récolter par le biais du travail. « En général, l'argent qui se gagne facilement ne profite pas toujours », affirme-t-il.

Nous leur faisons la remarque comme quoi, aujourd'hui, le phénomène du bras long a quelque peu découragé les jeunes. Quand on sait qu'il arrive qu'un jeune soit favorisé sur un autre non pas sur la base de la compétence, mais juste grâce à sa proximité avec un homme influent. « C'est une réalité chez nous, mais dans ce cas de figure, le jeune ayant subi une discrimination quelconque doit savoir que rien n'échappe à Dieu, et qu'un jour Dieu interviendra en lui donnant quelque chose de meilleur que ce à quoi il aspirait », poursuit-il tout en avertissant que c'est au prix de la patience et de la persévérance que cela est possible. « Sais-tu pourquoi nous ne devons pas nous offusquer outre mesure de ce que vous appelez la discrimination ? Parce que même les hommes ne naissent pas et ne grandissent pas dans les mêmes conditions », conclut-il. Au regard de cette considération, le vieux en arrive à croire dur comme fer que quel que soit le niveau de réussite d'un individu donné, il doit toujours tenir compte de cette dimension quelque peu fataliste de sa réussite. « Pour preuve, bien d'autres



individus parfois dotés d'une plus grande intelligence ont déjà emprunté le même cursus que lui sans pour autant qu'ils n'aient réussi », explique-t-il.

TOUJOURS FAIRE PREUVE D'HUMILITÉ

« Malheureusement, ce n'est pas toujours le cas. A maintes reprises, j'ai entendu quelqu'un enivré par une certaine réussite sociale, lancer à son prochain venu solliciter de l'aide auprès de lui, ceci : regardez-le, au moment où ses camarades d'âge s'échinaient à apprendre leurs leçons, il vadrouillait ; aujourd'hui il passe son temps à faire le tour de ses camarades pour des pièces de monnaie », s'offusque-t-il. Pour le vieux Abdoulaye Cissé, même si des cas pareils peuvent exister, parfois l'échec de quelqu'un peut se justifier par une simple volonté de Dieu. « Dans ces cas de figure, est-il raisonnable de jeter l'opprobre sur la personne qui n'a pas réussi ? » se demande-t-il.

Invité à donner son point de vue sur l'argumentaire des deux vieux, Pape Badara Dione, tout en continuant à assembler les pièces d'une chaussure, intervient en estimant que tout musulman doit voir en

sa réussite ou en celle de son prochain une volonté divine. « Aujourd'hui, je suis là en train de fabriquer des chaussures. Pourtant, la majorité des gens avec lesquels j'ai appris le métier sous la direction de notre défunt patron ont tous réussi. Il y en a qui, aujourd'hui, font la navette entre l'Italie et le Sénégal, d'autres font la valse entre les Etats-Unis et le Sénégal. Ils ont tous construit des maisons, épousé plusieurs belles femmes », débite ce cordonnier. « Certes, j'ai deux épouses, mais j'avoue que mes anciens camarades ne boxent plus dans la même catégorie que moi ; et pourtant ils n'ont jamais été ni plus intelligents ni plus battants que moi », a indiqué cet homme d'une cinquantaine d'années. « Pour vous dire que la réussite ne dépend pas totalement de la bravoure ou du caractère ambitieux d'un individu », avance-t-il. Poursuivant son argumentaire, il laisse entendre que généralement les personnes qui versent dans des dérivés au seul motif qu'elles ont réussi finissent toujours par être frappées d'une sévère correction divine. Il évoque l'exemple d'un émigré qui travaillait en Angola, puis aux Etats-Unis. Il vivait avec lui à Thiaroye

avant que le bonhomme ne se rende en Angola. Dans un sourire caricatural, il interrompt momentanément le travail, se relève sans bouger d'un pas et assène : « Mais ce gars disait qu'il ne s'assoit pas avec des gens fauchés », a rappelé Pape Badara Dione. Il explique que dans son salon, l'émigré ne recevait que des copains émigrés ou des parents aisés. Il refusait même de recevoir dans ce salon ses parents qui ne sont pas riches. A l'en croire, l'homme a finalement été expulsé des Etats-Unis pour un motif que personne ne connaît. Par la suite, pendant les deux ans qu'il a passé à Dakar à tenter vainement de repartir, tout l'argent qu'il avait économisé est fondu comme beurre au soleil. Par conséquent, il a commencé à s'ouvrir à ceux qu'il rejetait du seul fait qu'ils n'avaient pas d'argent. Au finish, ses copains fortunés l'ont tous lâché. Pis, c'est au tour de son entourage de le rejeter comme un malpropre étant donné qu'il lui est arrivé à maintes reprises de s'inviter dans une partie de belote ou de causerie et de voir quelques-uns de l'assistance boucher la partie en signe de protestation contre la présence de l'émigré déchu.

Griffes d'aigu

Par Malick Mbow *

« Baba Maal et le Fouta : message local et patrimoine universel »

Pour rendre immortel l'artiste Baba Maal mais aussi son œuvre, Amadou Ndiaye, enseignant chercheur à l'Université Gaston Berger, a sorti un livre intitulé "Baba Maal et le Fouta : message local et patrimoine universel". L'artiste a indiqué que sans ses amis qui l'ont compris très tôt, peut-être, il ne comprendrait pas qu'il y a un chemin qu'il devait suivre pour délivrer un message en tant que Futanké. « J'ai vraiment eu la chance d'avoir des amis formidables dans la vie qui ont compris très tôt, qu'au sortir des indépendances, nous pourrions casser des barrières comme le problème des castes, nous voulions montrer que les jeunes Futankés faisaient partie de l'espace de la jeunesse africaine et que n'importe quelle personne devrait être libre de choisir sa destinée », laisse entendre le leader du Dandé Lenol qui rappelle qu'il n'était pas destiné à chanter vu qu'il est fils de pêcheur.

* architecte s'exprimant avec un style personnel à la fois réaliste et caricatural



ABDOULAYE NIANG, ENSEIGNANT À L'UGB

« Le Sénégalais, d'une façon générale, ne fait pas preuve d'humilité »

Professeur titulaire de sociologie à l'Université Gaston Berger de Saint-Louis, Abdoulaye Niang explique dans cette interview le comportement des Sénégalais dans les domaines politique, économique, social, religieux et sentimental. Selon le sociologue, le Sénégalais veut paraître et se distinguer favorablement.

Pr Niang, qu'est-ce qui caractérise le Sénégalais ?

Il s'agit ici de savoir quelles sont les attitudes les plus profondes des Sénégalais qui sont manifestées avec une grande récurrence dans quelques domaines essentiels de la vie, dont notamment les domaines économique, politique, religieux, sentimental, public. Dans le domaine économique, l'esprit d'entreprise du Sénégalais manifeste une grande tendance à la ruse, à la quête effrénée d'astuces, de moyens, de modes opératoires susceptibles de lui permettre de gagner beaucoup et vite, mais sans beaucoup dépenser, ni investir. Le Sénégalais est intelligent, ambitieux mais peu soucieux de la qualité des services et biens qu'il offre en affaire. Les sept places, cars rapides et Ndiaga Ndiaye d'un autre âge, ainsi que les maisons en location qui menacent ruine l'indiquent.

Dans le domaine politique, la tendance dominante des Sénégalais c'est de considérer la politique comme un instrument social susceptible d'être utilisé au profit de leur promotion personnelle. Cette perception de la politique est ancienne et date de l'époque coloniale, avec la formation de la caste des grands électeurs courtisés et adulés par les politiciens de l'époque qui leur offraient des avantages pour avoir leurs faveurs. Elle persiste après l'indépendance où elle est même renforcée avec le monopartisme qui a engendré dans les faits une confusion entre l'Etat et le parti au pouvoir : le parti soumet l'Etat et il faut être membre du parti au pouvoir pour espérer travailler dans la Fonction publique sénégalaise. Avec les autres régimes, même s'il y a un changement dans le rapport entre le parti au pouvoir et Etat, il n'en demeure pas moins que la politique continue d'être un instrument de promotion sociale personnelle pour encore beaucoup de Sénégalais qui s'y investissent.

Mais avec une prise de conscience accrue des Sénégalais, on constate aujourd'hui l'émergence progressive d'une nouvelle démarche vis-à-vis de la politique chez les Sénégalais moyens consistant à abandonner la démarche individuelle au profit de la démarche collective et à exiger de leurs leaders de prendre un engagement public à faire ou faire faire des réalisations à intérêt collectif ou communautaire dans des localités données. Ainsi, la politique commence à devenir pour le Sénégalais moyen non plus un instrument pour la promotion d'intérêts personnels, mais un instrument pour la promotion des intérêts supérieurs d'une collectivité plus large. L'intérêt perçu des citoyens sénégalais à propos des infrastructures et de la source de bien-être qu'elles peuvent constituer pour eux semble être pour quelque chose dans ce changement de rapport à la politique. Ce changement implique évidemment, en conséquence, avec le niveau d'instruction de plus en plus élevé des Sénégalais un engagement collectif de veille et de contrôle de l'action des leaders. Cette tendance qui est encore plus ou moins marginale va s'affirmer dans les temps à venir. Si aujourd'hui l'action de veille et de contrôle de l'action des leaders politiques est particulièrement assurée par des « y'en a maristes », il faut s'attendre à ce que demain cela soit des milliers de citoyens qui vont jouer ce rôle. La société sénégalaise a tendance à devenir une vaste organisation de la société civile du fait même des erreurs et errements de la politique politicienne.

En religion, il faut le dire, les Sénégalais moyens, même s'ils manifestent une grande religiosité visible à travers les prières du vendredi et les messes saintes très fréquen-

tées, leur foi en Dieu n'en est moins, pour la plupart, une foi bien intéressée, une foi qui motive chez le croyant la tenue de prières susceptibles de faire déclencher des miracles pour la promotion personnelle ou pour celle des proches. La religion, les Prophètes et les Saints ne sont perçus que comme des instruments de miracles au service d'intérêts personnels ou de ceux des siens. Le nombre impressionnant de confréries, de sectes, de marabouts auxquels on attribue des pouvoirs mystiques susceptibles de provoquer des miracles montre bien tout l'intérêt des Sénégalais moyens au caractère utilitaire de la religion.

Concernant la tendance dans l'expression des sentiments chez les Sénégalais moyens, il faut dire d'abord que ces derniers sont souvent sentimentaux, pratiquent le « mass-la » (amabilité) et la solidarité, sont hospitaliers vis-à-vis des étrangers, etc. Cette tendance attitudinale majeure s'appuie sur des valeurs et normes traditionnelles. Elle est un héritage du passé et est le résultat d'une socialisation encore en vigueur. Mais, si elle persiste, c'est parce qu'elle favorise l'intégration sociale, en réduisant les risques de tension et de conflits sociaux au sein des groupes sociaux. Cependant, il faut le dire, elle peut aussi être source de frustrations si l'adhésion aux valeurs et normes constitutives est extrinsèque : on fait les choses conformément aux normes sociales dominantes, mais uniquement de peur de subir une sanction sociale qui frapperait leur déviance, on le fait à contrecœur, car on n'y croit guère, mais le « mougne » (l'endurance) et le « mass-la » se sont imposés. Dans une situation du genre, si le Sénégalais atteint les limites de sa capacité de faire le « mougne » et le « mass-la », il se révèle brutalement agressif, violent ou se montre dans le contraire de ce qu'il était. Et on dit alors que le Sénégalais est versatile. En fait, le Sénégalais a tout simplement atteint en ce moment les limites de sa capacité d'encaissement de frustration, et se rebelle.

En rapport avec le domaine public, le Sénégalais se balance entre deux tendances qui sont d'un côté l'absence de considération pour le bien public, qui n'est pas perçu comme le sien, et sur lequel il ne s'arroge donc aucun droit, et de l'autre le besoin de plus en plus ressenti, malgré tout, de défendre dans cet espace pour tous une portion d'espace pour son bien-être, sa sécurité : la gêne ressentie par les Sénégalais devant l'occupation des trottoirs par les marchands ambulants et les réactions collectives d'opposition qu'ils manifestent de plus en plus face à ce phénomène constituent bien un exemple, si l'on sait que ces mêmes Sénégalais sont très compatissants au sort de ces mêmes marchands ambulants. Il faut que la dégradation de l'espace commence à dégrader son bien-être et sa sécurité pour que le Sénégalais se sente concerné et réagisse. Dans le cas contraire, l'intérêt public a peu de sens pour lui. La défense de l'intérêt public doit alors incomber davantage aux autorités.

Le Sénégalais est-il un modèle de persévérance et d'humilité ?

La persévérance c'est l'endurance dans le temps, dans l'effort que l'on mène pour atteindre un but visé. Pour être persévérant, il faut d'abord être optimiste, avoir un but élevé qui a de la valeur à ses propres yeux, et ensuite avoir la forte croyance qu'après les difficultés et sacrifices de toutes sortes viennent toujours la réussite et le succès. Elle implique donc qu'on n'ait pas peur d'affronter l'adversité sur son chemin et que l'on ne soit pas trop pressé d'obtenir des



résultats probants, car la persévérance implique aussi la patience dans l'attente du succès. L'esprit de « mougne », de « khos lou » (endurance) et de « diom » (honneur) devrait y prédisposer. Mais le Sénégalais, sous la pression de ses fortes aspirations à réussir pour mieux paraître et vite, est souvent enclin à changer l'activité qu'il exerce ou la direction de ses actions à la moindre difficulté pour une autre qui semble présenter plus d'opportunité et de facilité. Mais il peut s'en détourner vite, aussi pour les mêmes raisons, et ainsi de suite. Ce sont ceux qui sont habités en permanence par l'esprit de « mougne », de « khos lou » et de « diom » et qui s'engagent avec intelligence dans la poursuite d'un but qui peuvent faire preuve d'une persévérance qui gagne. Un tel profil d'homme existe bien au Sénégal, et le nombre d'hommes et de femmes

qui y répondent grandissent de jour en jour : les milliers de bacheliers d'extraction modeste qui chaque année frappent à la porte de l'université, à la poursuite de leur rêve de réussite pour « meuna tekki » (réussir) un jour le montrent bien, car ils ont été persévérants pendant une dizaine voire une quinzaine d'années ; c'est pareil pour les milliers de jeunes ruraux qui vont à l'assaut des villes, s'y investissent dans le petit commerce et qui, à force de persévérance, finissent par réussir.

Quant à l'humilité qui est la capacité chez une personne dotée de grandes qualités quelconques de dissimuler celles-ci afin de ressembler à une personne tout à fait ordinaire et uniquement dans le but de ne pas provoquer une gêne chez les gens ordinaires, elle n'est pas une chose bien répandue chez les Sénégalais. La grande majorité de ceux-ci, quoique redoutant le « beut » et le « lamigne », mauvais sort venant naturellement du regard et de la parole de l'autre toujours considéré comme un adversaire ou un ennemi potentiel, et qui frappe toute personne qui a des attributs visibles hors du commun, manifeste une tendance à montrer, pour en tirer une gloire, tous les signes de distinction en leur possession susceptibles de les placer au-dessus des autres. Le Sénégalais, d'une façon générale, ne fait pas preuve d'humilité, tant il veut paraître, tant il veut se distinguer favorablement. Cet esprit compétitif dans le domaine du paraître est particulièrement très marqué chez la gent féminine et la jeunesse où l'affirmation de soi passe souvent par la volonté d'inférioriser l'autre par des signes de distinction inaccessibles pour ce

dernier. Mais l'humilité, il faut le dire, n'est pas toujours une qualité. En effet, quand elle se manifeste sans discernement des situations, des lieux et des moments, sans aucune intelligence sociale, elle peut grandement favoriser la médiocrité ; le devant de la scène étant alors occupé et vite par les moins méritants qui savent verser dans l'ostentation. Les plus humbles, même s'ils ont des qualités qui forcent le respect, ne sont pas pour autant toujours comptés parmi les plus méritants, car l'excès d'humilité cache le mérite.

Qu'est-ce qui explique la propension de certains Sénégalais à se montrer en faisant des actions de bienfaisance ?

Le Sénégalais est sentimental « dafa am yeurmendé », mais il est en plus habité par l'esprit de solidarité. Il a donc cette prédisposition attitudinale à s'engager dans des actions de bienfaisance. Mais cette prédisposition va être renforcée par deux autres facteurs importants : les religions monothéistes qui recommandent les bonnes actions et les rétribuent par des récompenses divines aussi bien dans ce bas monde ou dans l'au-delà, le désir de se distinguer par le bien que l'on fait et d'avoir la reconnaissance des autres. Mais la situation de précarité de beaucoup de Sénégalais peut bien contrarier cette propension ; ce qui peut bien expliquer la faible masse d'actions de bienfaisance d'envergure respectable dans ce Sénégal où les valeurs de charité et de solidarité occupent une grande place dans la culture sénégalaise.

Propos recueillis par Aliou KANDE et Abdou DIOP



BOUTOUTE

Ce village ne sent pas l'impact de sa centrale électrique

Sur la route du sud qui part de Ziguinchor à Kolda en passant par Tanaff et Goudomp, se dresse le village de Boutoute, célèbre pour sa centrale électrique dont l'extension a été récemment inaugurée par le chef de l'Etat, avec à la clé un investissement de 8 milliards de nos francs. Sur place, les Boutoutois grincent des dents et demandent à la Senelec de mieux prendre en compte leurs préoccupations, notamment en termes d'emplois pour les jeunes.

De nos envoyés spéciaux Mamadou Lamine DIATTA (Texte), Sarakh DIOP (Photos)



Le village de Boutoute, situé à moins de 10 km de Ziguinchor, est célèbre depuis qu'il abrite une des plus grandes centrales électriques du Sénégal. De prime abord, on s'est demandé l'impact de cette infrastructure sur le quotidien des habitants. A en croire le Collectif des notables réuni autour du chef de village, cet impact serait nul, car aucun fils du terroir ne serait employé dans la centrale même si le village a cédé la parcelle pour son édification. Les villageois interpellent les responsables de la société d'électricité pour au moins avoir

accès à des emplois de manœuvres. Comme une lueur d'espoir, le président Macky Sall qui a inauguré, le 18 février dernier, l'extension de la centrale a annoncé, séance tenante, l'électrification, dans les meilleurs délais, de 466 villages de la Casamance naturelle. De même, Kolda sera désormais raccordée à Boutoute grâce à un appui logistique et financier de la Banque mondiale ; ce qui va induire un essor réel de l'électrification rurale dans la zone.

C'est une piste latéritique, sinueuse et cahoteuse qui mène à cette localité créée

dans les années 1800 par un forgeron bal-lante du nom de Karim Camara qui aurait marché sur les lieux avant de ramasser un « boutoute », l'équivalent d'un demi-dalasi, la monnaie gambienne très usitée dans la localité à l'époque. L'homme serait d'ailleurs originaire du Balantacounda, une bande de terre située entre les villages de Goudomp et Samine. C'est du moins la version du chef de village, Mamadou Bamba, un des petits-fils du fondateur. A Boutoute, on constate de visu une activité agricole intense dès qu'on franchit l'entrée de la localité. Des commerçants dégourdis proposent aux voyageurs qui empruntent la route du Sud plusieurs produits du terroir. Pêle-mêle, on peut distinguer des arachides, des mangues, des pastèques et d'autres fruits exotiques comme le « madd ». Kéléfa Touré, un des jeunes du village, s'empresse de préciser que seules ces spéculations peuvent être échangées. Alors, pas question de céder le riz contre des espèces sonnantes et trébuchantes, car ce produit demeure l'aliment de base, une culture de subsistance. Village-carrefour situé aux confins de Ziguinchor, Boutoute qui compte environ 3.000 habitants a été sérieusement touché par le conflit casamançais pour avoir été notamment le théâtre d'une attaque en 1997. La concession située juste derrière le domicile du chef de village porte encore les stigmates de cet événement qui n'est plus qu'un lointain et vieux souvenir tant le village plonge, depuis plusieurs années, dans une ambiance de paix, de concorde et de conquête d'une vie meilleure. Balantes, Mandingues, Diolas, Wolofs, Peulhs et Sérères y vivent en parfaite harmonie.

Communautés & singularités

DIOURBEL

Le Baol en mal d'infrastructures

Photos : Ndèye Seyni SAMB

Située à moins de 150 kilomètres de Dakar, 72 kilomètres de Thiès et 40 kilomètres de Kaolack, Diourbel souffre d'un manque criant d'infrastructures. Par conséquent, la ville n'attire pas. Les populations interrogées invitent les fils de Diourbel à investir dans leur localité afin de la doter de centres commerciaux, d'hôtels et d'infrastructures dignes d'une ville moderne.

Par Eugène KALY

Jeudi 30 juillet. La ville de Diourbel se réveille dans la chaleur. Une chaleur qui n'a pas empêché les populations de vaquer à leurs occupations. Et pour se déplacer, elles utilisent les divers moyens de transports. Une commune aux allures rurales. Parce que Diourbel n'a rien d'une ville moderne. La capitale du Baol manque presque de tout. Il suffit seulement de promener son regard pour constater qu'en dehors du Palais de justice et des bâtiments abritant des institutions bancaires.Baol n'attire pas. « C'est triste pour une ville qui est à moins de 150 kilomètres de la capitale », s'est désolé un jeune fonctionnaire affecté dans cette ville depuis deux ans et qui peine à s'intégrer. Moussa Diop de son nom n'arrive pas à s'adapter parce qu'après son boulot, il est forcé de rentrer à la maison pour suivre la télévision. « Rien d'autre », a-t-il soutenu. Natif de la ville de Diourbel, Cheikouna Guèye ne dit pas le contraire. Le jeune chauffeur de taxi qui connaît tous les coins et recoins de Diourbel a essayé de lister les infrastructures de sa ville natale. « A part le bâtiment du palais de la justice, loué par l'Etat, Diourbel ne dispose d'aucune autre infrastructure digne d'une ville

moderne ». Il a ajouté qu'en plus du manque criant d'infrastructures, Diourbel dispose des routes les mauvaises du pays. Visage triste, le jeune se laisse aller : « Les Diourbellois n'aiment pas leur ville. Au lieu d'investir ici, ils préfèrent le faire à Dakar ou à Touba. Ils sont en train de tuer la ville de leurs ancêtres. C'est dommage ! » s'est-il désolé en wolof.

Abondant dans le même sens, Bamba Fall, agent comptable de profession, a estimé qu'il n'y aucune politique. « Tout est vieux ici. Pis, il n'y a pas d'espaces verts, des lieux de loisirs qui pourraient attirer des fonctionnaires surtout les bons enseignants à rester à Diourbel », a dit M. Fall. Poursuivant, il a fait savoir qu' « il n'existe même pas un hôtel pour une ville de 100 mille habitants et qui est à moins de 145 kilomètres de Dakar ».

UNE VILLE ATTIRANTE

Assis au bord de la route, à quelques centimètres d'une institution bancaire, Bamba Fall pense que la ville est en train de payer sa proximité avec Touba et Mbacké. Diourbel voit les grands projets de développement traverser son territoire pour aller à Touba ou Mbacké.

Le jeune homme a souligné que tous les maires qui se sont succédé à la tête



de la mairie de Diourbel n'avaient pas de politique de développement.

Baba Guèye semble positif parce qu'estimant que Diourbel est une ville paisible. Cela est déjà une bonne chose puisque pouvant pousser des hommes d'affaire à venir investir. Par contre, il a également constaté que la ville est le parent pauvre en matière d'infrastructures. Les yeux fixés au ciel, la jeune Marième Diop cherche des mots pour répondre à la question posée sur le manque d'infrastructures, le manque de vision des élus municipaux. « De

Jacques Baudin en passant par Aminata Tall, personne n'a essayé de doter Diourbel d'infrastructures. C'est pour cette raison que la ville est restée rurale », a regretté la jeune dame. En pleine activité commerciale, Alimata Ndir essaie d'écouler des sachets d'eau. La dame qui fait de bonnes affaires en cette période de chaleur partage le même point de vue que notre interlocutrice. Elle aussi est déçue. Surtout des hommes politiques. Cette déception a poussé la jeune dame à demander aux fils de Diourbel de prendre le destin de leur

ville en main en investissant. Selon Mme Ndir, à Diourbel, il y a des gens aisés qui peuvent construire des hôtels, des centres commerciaux, des lieux de loisirs et mêmes des sociétés. « Nous les invitons donc à venir le faire ». L'honorable député Magatte Tall, qui est en train de convaincre les autorités étatiques à doter sa ville du minimum, reste optimiste. « Le président de la République fera quelque chose pour soulager les populations », a-t-elle assuré. En attendant, Diourbel n'a pas le minimum. La ville manque de tout.

PAPE BIRAM NDIAYE, SECRETAIRE MUNICIPAL DE LA VILLE DE DIOURBEL

« La mairie n'a pas de moyens suffisants »

Le secrétaire municipal de Diourbel, Pape Biram Ndiaye, reconnait que la ville de Diourbel, fautes d'infrastructures, a des caractéristiques rurales. Mais ce n'est pas la faute de la mairie, car ne disposant pas de moyens. Selon lui, c'est l'Etat qui doit doter les communes en infrastructures.



Interpellé sur le manque d'infrastructures de la ville de Diourbel, le secrétaire municipal Pape Biram Ndiaye s'est voulu catégorique. Selon lui, « la mairie n'a pas les moyens suffisants pour doter la commune en infrastructures ». Il a donné l'exemple des routes en déclarant que le coût d'un kilomètre dépasse largement le budget de la commune de Diourbel. « C'est à l'Etat de soutenir les élus locaux en les aidant à doter les villes en infra-

structures », a fait savoir M. Ndiaye, précisant que, malgré les faibles moyens, la mairie essaie d'améliorer le cadre de vie des populations en réglant la question de l'assainissement. Pape Biram Ndiaye a soutenu que la plupart des villes périphériques souffrent d'un manque criant d'infrastructures. « Tout est concentrée à Dakar et à Thiès. C'est à l'Etat d'apporter des correctifs dans la décentration de certaines infrastructures et leur démocrati-

sation. Nous avons l'impression qu'il n'y a que les gens qui vivent à la capitale qui ont droit à des infrastructures », a regretté l'agent municipal de Diourbel. Il a estimé que les autorités publiques doivent mettre en place une politique de démocratisation des infrastructures. A son avis, les fils de Diourbel, surtout ceux qui occupent des places dans l'élite, doivent mener des plaidoyers et faire des lobbyings auprès des bailleurs de fonds et des autorités étatiques pour que la ville bénéficie d'infrastructures dignes d'un chef-lieu de région. En attendant, Diourbel doit travailler à être attractive afin d'attirer les investisseurs qui pourraient construire des infrastructures comme des centres commerciaux et des hôtels. En plus, les Diourbellois doivent aimer leur ville en y investissant. En attendant, la mairie veut relancer le tourisme religieux qui, d'après notre interlocuteur, pourrait apporter beaucoup. S'agissant de l'emploi des jeunes, Pape Biram Ndiaye a souligné que la mairie ne peut aussi rien faire sur ce plan. « Notre vocation première n'est pas de créer des emplois. Ce sont les entreprises qui créent les emplois. Nous avons l'obligation, dans le cadre de la compétence générale de développement économique et social, d'accompagner ces entreprises », s'est-il contenté de dire au nom du maire.

Fragments d'histoire

Le voyage du ministre des colonies à la Côte d'Afrique

• Xavier Ricou, Extraits de la page Facebook Senegalmetis



En souhaitant effectuer à ses frais un voyage au Sénégal, en Guinée, en Côte d'Ivoire et au Dahomey, en avril-mai 1908, Raphaël Milliès-Lacroix, ministre français des colonies dont nous venons de parler, avait été surnommé « le Nègre » et moqué par ses collègues, notamment Clémenceau. Avant son départ, il avait déclaré : « Je vais là-bas pour voir et pour savoir, je n'y vais pas pour chercher des sensations ou des hommages, mais des impressions utiles et une documentation profitable ; aussi ai-je donné l'ordre de réduire au minimum les réceptions officielles, de supprimer les fêtes et les présentations inutiles ». La série de 159 cartes qu'édita le photographe dakarois Fortier à l'occasion de ce voyage relativise toutefois cet accès de modestie.

Les nouveaux samaritains

MOCTAR MALICK SALL, PRESIDENT DE L'ASSOCIATION « SAKKU YIW, ACTION POUR L'ESPOIR »

L'art de rendre aimable la religion

Montrer la « vraie face de l'Islam » ou rendre aimable la religion (à travers l'action sociale) à défaut de pouvoir montrer qu'elle n'est point contraire à la raison. Tel est le pari de Moctar Malick Sall, 38 ans, président de l'association « Sakku Yiw, Action pour l'espoir ». Portrait de l'homme qui sème l'espoir dans le cœur des détenus.

Par Seydou KA

« La plus grande et importante chose du monde a pour fondement la faiblesse », disait Pascal. C'est sans doute pour avoir compris cette vérité profonde que Moctar Malick Sall, a décidé de consacrer une bonne partie de sa vie en faveur des faibles et de ceux qui sont réduits au silence dans les prisons. Teint noir, taille basketteur, barbe bien soignée, le ton poli à l'extrême, l'homme dégage une grande spiritualité, même s'il ne fait rien pour l'afficher pompeusement. Sans doute pour éviter le piège du « m'as-tu vu ». Se voulant « sincère et totalement dévoué envers Allah » dans sa démarche, ce trentenaire – il est né en 1977 à Thiès – a grandi et fait ses études au Sénégal. Après une maîtrise en Anglais obtenue à l'Université Cheikh Anta Diop (Ucad), en 2002, il part suivre une formation en finance-comptabilité en France, précisément à Clermont-Ferrand. Ses études terminées, il s'engage sur le plan social comme assistant d'éducation, notamment auprès de l'association « l'Armée du salut ». Un choix à la fois par défaut, parce qu'en tant qu'Africain « ce n'était pas évident de trouver du travail en Europe », mais aussi par conviction parce que

« l'Islam recommande fortement l'entraide et la solidarité », dit-il, citant un verset coranique à l'appui.

ABREUVER LES HAMEAUX D'ESPOIR

Dans tous les cas, cette expérience dans le sociale en France lui a permis de comprendre que, malgré l'opulence visible, socialement, les sociétés occidentales sont « très fragiles ». « Dans le cadre de nos activités sociales, on s'occupait à 98 % de citoyens français qui étaient dans une situation de très forte précarité. Contrairement à l'Afrique, où les gens gagnent en moyenne 50 euros par mois, mais où on meurt rarement de faim, grâce à l'esprit de solidarité et d'entraide, en Europe, un fils peut gagner des milliers d'euros, alors que le père est Sdf », dit-il. Une voix qui ferait peut-être entendre raison aux milliers de jeunes africains tentés d'émigrer coûte que coûte en Europe, perçue comme un Eldorado, malgré les démentis de l'actualité quotidienne. Tout cela lui convainc que « la seule solution pour régler les problèmes sociaux, c'est l'Islam, s'il est bien appliqué ». Une conviction qui n'est pas sans rappeler le slogan des Frères musulmans égyptiens. De retour au pays en 2012, Moctar Malick Sall, devenu entrepreneur dans l'agroalimentaire, poursuit son engagement dans le social dans le cadre de l'asso-

ciation « Sakku Yiw, Action pour l'espoir » qu'il a fondée, en 2011, en France, avec des frères musulmans avec qui il partage « le même lien qu'est l'Islam et l'amour de notre religion ».

« Plutôt que de s'adonner à la critique facile, nous avons décidé de nous engager et d'essayer d'apporter des solutions, de mettre la main à la patte », explique ce monogame et père de quatre enfants, avec une philosophie simple à la base, consistant à « ne pas se préoccuper des causes, mais d'essayer juste d'apporter des solutions ». Son association intervient principalement dans le forage de puits dans des hameaux inaccessibles et dépourvus d'eau potable, mais mène aussi des actions en faveur des talibés et des détenus. Dans un pays où tout le monde est dans le besoin, il justifie cette cible carcérale par le fait que « ce sont des gens qui ne peuvent pas sortir ; si on ne va pas vers eux, ils ne peuvent pas venir vers nous ».

TRANSPARENCE

Toutefois, ces pensionnaires de la maison des morts, comme dirait Dostoïevski, n'ont pas besoin que de confort matériel, mais aussi de réconfort moral. « C'est dans ce sens que nous dispensons des enseignements islamiques, dirigeons les prières du vendredi et construisons des mosquées dans les prisons », dit-il. Une manière de faire office d'aumôniers musulmans. « Nous organisons même des matchs de basket ou de football entre prisonniers et Asc (associations sportives et culturelles dans les quartiers) », ajoute-t-il, assurant travailler en étroite collaboration avec les autorités pénitentiaires. Il raconte cette anecdote qui montre la double démarche de son association, mais aussi pour



montrer la situation que vivent certaines populations de l'intérieur du pays pendant que « certaines gens dilapident » leur fortune au Grand théâtre. « A Ndieuk Naan Peulh, village situé dans la région de Louga, quand nous sommes arrivés, ils nous ont servi du lait en guise d'hospitalité parce que l'eau était rare dans le village. Nous leur avons creusé un puits. Après, le chef du village nous a expliqué que parmi les 237 habitants du village, aucun ne connaissait la Fatiha (la première sourate du Coran). On s'est dit qu'ils n'avaient pas besoin que d'être abreuvés d'eau, mais aussi de connaissance. Donc, nous avons ajouté une école ». Mais, pour Moctar Malick Sall, dans le chemin de la vertu, il ne doit pas y avoir de discrimination en fonction de la religion. Son association a ainsi procédé à une distribution de vivres à Thiandène (près de Ndiagianao), village à majorité chrétienne. A la suite de cette opération, « c'est le chef de village lui-même, un chrétien, qui nous a sollicité pour construire une école islamique qui sera fréquentée par des enfants musulmans et chrétiens ». En sillonnant les villages du Sénégal, il a fini par être convaincu que « beaucoup de gens sont dans d'autres religions parce qu'ils se sen-

tent oubliés, sur le plan social, par ceux qui représentent l'Islam dans ce pays ». Une sagesse philosophique voudrait que nous connaissions la vérité non seulement par la raison mais encore par le cœur !

Se voulant totalement « transparent » et contre le « cliché » qui voudrait que dès que tu fais de l'action sociale, surtout si tu as la barbe, que tu es forcément financé par des Arabes, Moctar Sall explique que son association est financée à la base par des Sénégalais et des étrangers (basés en Europe, aux États-Unis, au Canada...) « qui ont vu nos actions à travers internet et les réseaux sociaux et ont commencé à nous faire des donations ». « De toute façon, s'empresse-t-il d'ajouter, en France, où son association dispose d'un récépissé – ce qui n'est pas encore le cas au Sénégal –, une association est obligée d'être transparente, surtout si elle est étiquetée du label « islamique ». Et nous filmons toutes nos actions que nous mettons sur internet pour permettre à nos donateurs d'avoir une idée de la manière dont leur argent a été utilisé ». Sur la non-reconnaissance de son association par le Sénégal, il a cette formule lapidaire : « On ne va pas attendre qu'on nous reconnaisse pour donner à manger et à boire aux gens », dit-il.

Ils ont fait notre histoire

SALMONE FAYE, ROI DU SINE (1871-1878) Le roi sanguinaire

L'histoire retient de Salmone Faye un roi sanguinaire, d'une grande témérité et à la gâchette facile.

A la mort de Coumba Ndoffène Diouf Famak, en 1871, une bataille de succession s'invite dans le royaume du Sine pour la première fois. D'un côté, on a Sé mou Maak, choisi par certains dignitaires sérères, et de l'autre, Salmone Faye, vice-roi déchu quelques années plus tôt et contraint de s'exiler à Ngoye. Mais quelques temps après, grâce à sa témérité, Salmone Faye prend le dessus sur Sé mou Maak qui était par ailleurs son neveu. Débute alors le règne de celui que l'histoire considère comme un roi sanguinaire qui a régenté sur le Sine d'une main de fer à partir de Ndiongolor, une localité où il s'était établi au détriment de Diakhao, la capitale historique du royaume. La prise de pouvoir de Salmone peut être considérée comme le retour triomphal de l'enfant banni. En effet, à l'issue de la bataille de Fandane Thiouthioune, où le marabout Maba Diakhou Bâ fut tué, Salmone Faye a été chassé du Sine. On lui reprochait de n'avoir pas participé à cette bataille alors qu'il était le vice-roi du Sine. C'est ainsi que l'héritier du trône dut quitter la terre de ses ancêtres, le cœur rempli d'amertume, pour se replier à Ngoye, chez son grand-père maternel.

Les années passèrent et Salmone traversa cette épreuve avec dignité. Il y resta jusqu'à la mort de Coumba Ndoffène Famak. La succession fut ainsi ouverte. Certains dignitaires du Sine choisirent Sé mou Maak, neveu de Salmone. L'humiliation est suprême pour lui. Il devait arracher son dû, des mains de son neveu. Salmone fit cap sur Diakhao. Une fois sur

place, il s'auto-intronisa roi et attaqua Sé mou Maak. Une fois roi, il décida de s'installer à Ndiongolor, où il fut accueilli par Birama Diouf son oncle, avant de trouver un terrain pour sa concession.

Durant tout son règne, Salmone n'aura cessé de tuer. Son caractère de brute, il le démontra en premier contre sa sœur. En effet, lors d'une cérémonie de lutte, le Boursine Salmone, tout content, esquiva des pas de danse endiablés. Sa sœur, non contente de cette liberté du souverain, le sermonna. Le roi fut vexé devant cette remarque publique. Il fit appeler sa sœur en privé et lui ôta la vie. Sans autre forme de procès ! Et c'est parti pour un règne barbare. Cette attitude poussera un grand nombre d'habitants du Sine à se dresser sur son chemin. C'est dans ce sens que Mbar Yandé Ndiaye parcourut tout le Sine pour lever des hommes et comploter contre Salmone Faye. La contestation est générale, et le souverain ne pouvait se soustraire au destin tragique qui l'attendait. Dans une ultime bataille à Khodjil, il fut encerclé par son neveu Sé mou Maak et ses hommes. Invulnérable aux balles et aux flèches, c'est à coup de bâtons qu'il sera tué. Le fils d'Abdoulaye Djimbor et de Codou Fall était, sans conteste, homme à part tant sa cruauté était connue de tous. Il fut une véritable terreur pour les populations de Sine. Même à Diakhao, dans la demeure royale, on préféra ne pas évoquer ce roi dont l'histoire maculée de sang est indissociable du royaume du Sine.

Elhadji Ibrahima THIAM

République du Sénégal

Un Peuple – Un But – Une Foi

Ministère des Infrastructures et des Transports

Terrestres et du désenclavement

AGEROUTE SENEGAL

(Agence des Travaux et de Gestion des Routes)



AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Appel d'offres national n° D/10480/A1 pour les travaux généraux et d'assainissement des points bas du réseau routier classé de Dakar (2015 – 2017).

1. Date de lancement : 30/06/2015

2. Nombre d'offres reçues et identité des candidats pour les lots n°1, n°2 et n°3 : 02

VICAS, DELGAS.

3. Montant de l'offre retenue :

Pour le lot n° 1 : 104.279.904 FCFA TTC

Pour le lot n° 2 : 97.055.000 FCFA TTC

Pour le lot n° 3 : 16.485.544 FCFA TTC.

4. Nom et identité de l'attributaire :

Pour les lots n° 1 et n°3

Pour le lot n° 2

VICAS ;

Dakar Banlieue 06, Cité Assane DIOP

BP 13 492 Grand Yoff

Tél : 33 867 16 95

Email : evaristengom@vicas.sn

DELGAS ;

247, Saly Station Route de Saly

BP 507 Mbour

Tél : 33 939 71 70 Fax : 33 957 08 07

E: delgasassainissement@gmail.com

La publication du présent avis est effectuée en application de l'article 84, alinéa 3 du Code des Marchés Publics et ouvre un délai de recours gracieux auprès du Directeur Général de AGEROUTE SENEGAL, en vertu de l'Article 88 dudit Code, puis d'un recours auprès du Comité de Règlement des Différends placé auprès de l'organe chargé de la régulation des Marchés publics, en vertu de l'article 89 dudit

Le Directeur Général de l'AGEROUTE

IBRAHIMA NDIAYE

03 09 2015



Objets mythiques

Ray-Ban

Aviator, Wayfarer... Ray-Ban vend près de 14 millions de lunettes de soleil par an à travers le monde.

La marque Ray-Ban (diminutif de « Ray-Banner », en anglais « bannir les rayons du soleil ») est créée en 1937 par les opticiens Bausch & Lomb. Depuis 1853, leur petite entreprise produit du matériel optique (télescope, jumelles) pour la marine américaine. Dans les années 1920, l'ophtalmologie connaît un sursaut. Ils se spécialisent dans les verres optiques, notamment les verres protecteurs anti-UV. L'innovation ne tarde pas à être adoptée par les pilotes de l'US Air Force. Bausch & Lomb fournit l'armée en 1921. Les lunettes se diffusent d'abord en Europe. Au cours des conflits mondiaux, les libérateurs américains sont accueillis en héros. Les pilotes de l'US Air Force parquent et roulent des mécaniques équipés de leurs Ray-Ban. Le succès dépasse rapidement les régiments de l'armée. Bausch & Lomb en profite pour lancer un nouveau modèle en 1952, la Wayfarer. Cette fois, ce sont les stars hollywoodiennes qui font connaître la marque au grand public. James Dean, Bob Dylan, Jack Nicholson, Tom Cruise ou encore Will Smith se font tour à tour ambassadeurs de Ray-Ban. Nombreux sont ceux qui succombent au charme des Ray Ban portées au quotidien.

ANECDOTE

Le créateur des Ray-Ban, Bausch & Lomb est aujourd'hui une société internationale, leader en optique et ophtalmologie (chirurgie de l'œil, contactologie, médicaments...).

Sources : objets-mythiques.fr



La bibliothèque du Soleil

Les abîmes de l'oubli

Par Samba Oumar FALL

Aux braves et valeureux pêcheurs de Guet Ndar, Santhiaba et Gokhou Mbacc que la mer boulimique a engloutis.

« La solitude est un jardin où l'âme se dessèche, les fleurs qui y poussent n'ont pas de parfum. »

Marc Levy



Ville amphibie, chantée pour sa convivialité exemplaire et son hospitalité légendaire, Saint-Louis la belle succombait sous le fardeau de la canicule. Depuis quelques jours, les thermomètres s'étaient affolés et flirtaient avec les records. Ce caprice climatique survenait à un moment où il était très rare, dans la cité tricentenaire, de voir des chaleurs si intenses. De mémoire de Saint-Louisien, un tel phénomène ne s'était jamais produit auparavant. Les populations de la ville de Mame Coumba Bang étaient tellement habituées à la fraîcheur que, de novembre à mai, elles se claquemuraient dans leurs concessions ou s'habillaient lourd pour se réchauffer. Bien qu'on fût en mars, Mercure, dès les premières heures de la matinée, pouvait atteindre les trente-cinq degrés Celsius, pour culminer à quarante degrés vers les coups de quatorze heures.

De jour comme de nuit, cette vague de chaleur écrasait Ndar, qui connaissait alors un ensoleillement maximal et la forte humidité de l'air rendait la sensation de chaleur encore plus étouffante. Avec cette canicule historique, les quartiers de l'île comme ceux du faubourg de Sor étouffaient. On parlait peu, de peur de s'assécher le gosier et certains citoyens qui n'avaient pas les moyens d'y faire face étaient obligés d'imbiber d'eau leurs habits, d'arroser la cour de leurs maisons pour essayer de réduire l'effet de la moiteur. C'était peine perdue. D'autres trouvaient refuge à la plage, seul endroit où il y avait encore un peu de fraîcheur.

« De l'eau ! De l'eau ! Qui veut de l'eau fraîche pour se désaltérer ? » Criaient, à gorge déployée, les vendeurs qui avaient envahi les différentes artères de la ville. Dans une belle alacrité, ils se faufilaient entre les véhicules et pourchassaient les clients pour leur vendre ce liquide si précieux. D'autres fois, c'était tout le contraire. À 25 ou 50 francs, ils cédaient les sachets d'eau fraîche aux passants, aux transporteurs, aux élèves qui avaient osé braver les rayons meurtriers du soleil, et aux femmes allant ou revenant du marché.

Avec la conjoncture mondiale qui n'avait pas épargné le Sénégal et Saint-Louis particulièrement, gagner sa vie n'était point une sinécure. Les jeunes, martyrisés par le chômage qui n'arrêtait presque jamais d'étendre ses tentacules, s'étaient finalement aperçus qu'il n'y

avait point de sot métier. Au début, les vendeurs d'eau, constitués majoritairement des jeunes non scolarisés âgés, se comptaient sur les doigts de la main. La tendance s'était inéluctablement inversée depuis que la canicule s'était petit à petit installée pour ensuite prendre tranquillement ses aises. Le nombre de jeunes avait considérablement augmenté et des adultes aussi étaient entrés dans la danse. Leur journée de travail commençait aux alentours de 8 heures du matin, quand le soleil austère se pointait et de ses rayons meurtriers menaçant de mener la vie dure aux populations. Elle se terminait un peu après 18 heures, quand la brise envoyait groggy la canicule lasse d'avoir mené la vie dure à tous ces gens. Cette activité était très rude, mais ils y trouvaient leurs comptes avec un revenu journalier qui oscillait entre 2.000 et 3.000 francs.

Cette ambiance de chaleur étouffante avait considérablement influencé la vie des populations dont la plupart formaient d'interminables files pour acheter des climatiseurs et des ventilateurs. Ce changement brusque de climat avait développé en eux une grande prise de conscience sur la nécessité d'avoir chez eux ces accessoires. Et chaque jour, ceux qui n'en avaient pas encore se ruaiant vers les magasins d'électroménager pour s'équiper, même s'ils savaient que cela pouvait gonfler leurs factures d'électricité. Le jeu en valait bien la chandelle.

Dans cette ville, comme partout ailleurs, il était très rare de rencontrer un commerçant satisfait. Si on en trouvait, c'était signe que les affaires avaient bien tourné. En cette période caniculaire, les vendeurs de matériels électroménagers, de climatiseurs et de ventilateurs surtout, étaient très sollicités. Était de ceux-là l'Idy Waly Ba, ce grand opérateur économique magnanime, au cœur gros, dont le commerce se trouvait au cœur de l'île. Le gérant de « Fouta Toro » se frottait les mains. Son chiffre d'affaires avait explosé ces derniers jours. Il était heureux et priait pour que cette canicule dure encore un semestre.

A suivre

A retenir

30 septembre 1989 : dissolution de la Confédération de Sénégalie.

1990 : création de la Biennale de Dakar (Dak'Art).

1991 : participation de troupes sénégalaises à la Première guerre du Golfe ; premier cessez-le-feu en Casamance.

• SERVICE COMMERCIAL DU «SOLEIL» À HANN

33 859 59 59 - 77 756 33 79 - 77 968 12 42
77 533 87 18 - 77 518 26 99

Ministère de l’Economie, des Finances et du Plan
Direction générale de la Comptabilité
publique et du Trésor

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE
Appel d'offres N° 03/2015

Numéro du marché : 2/MEFP/DGCPT/ PDSAT/2015

Dénomination du marché: acquisition de matériels informatique de bureau

Nombre d’offres reçues : 10 plis

Candidats :

- Oumou Informatique ; Baye Computer ; SINT ; SSB ; PICO MEGA ; Plateform Technologie ; TCS ; Office choice; Touré Equipement et Office consommable

Noms et adresses des attributaires provisoires:

Désignation des lots	Attributaire provisoire	Montant TTC de l’offre retenue
Matériels informatiques de bureau	Plateform Technologies villa n° 3086 Sicap Amitie I, av. Bourguiba	89.666.920 FCFA

Délai de livraison : un (1) mois

La publication du présent avis est effectuée en application de l'article 84-3 du décret n° 2014-1212 du 22 septembre 2014 portant Code des marchés publics.

03 09 2015

Section 0. Avis d’Appel d’offres

Avis d’Appel d’Offres

MINISTERE DE L’ECONOMIE ET DES FINANCES
DIRECTION GENERALE DE LA COMPABILITE PUBLIQUE ET DU TRESOR

DRP à compétition ouverte pour :
Le Nettoiement des immeubles et bâtiments de la Direction générale
de la Comptabilité publique et du Trésor

1. Cet Avis d’appel d’offres fait suite à l’Avis Général de Passa-tion des Marchés paru dans le journal « LE SOLEIL» du 2 janvier 2015.
2. Le Ministère de l’Economie et des Finances (Direction générale de la Comptabilité publique et du Trésor) a obtenu dans le cadre de son Fonds d’Equipement des fonds, afin de financer, le nettoiement des immeubles et bâtiments de la D.G.C.P.T et a l’intention d’utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements du ou des marchés pour les gestions 2016, 2017et 2018.
3. Le Ministère de l’Economie et des Finances (Direction générale de la Comptabilité publique et du Trésor) sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les services suivants : le nettoiement des Immeubles et bâtiments de la D.G.C.P.T ré-parti en quatre lots décrits ci-après:
 - Lot 1 : locaux de Direction générale de la Comptabilité publique et du Trésor
 - Lot 2 : Dakar Centre, Dakar Port et Cerf-volant
 - Lot 3 : Centre des Archives Guédiawaye
 - Lot 4 : ASTER, DDP, Parchappe et Trésorerie Paierie de l'Etranger
4. La passation du Marché sera conduite par Demande de Ren-seignements et de Prix à compétition ouverte (le ou les marchés qui en sera/seront issu(s) sera ou seront un ou des marché de clientèle) tel que défini dans le Code des Marchés publics et l’ar-ticle 5 de l’arrêté n°107 du 1 janvier 2015, et ouvert à tous les candidats éligibles.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction de l’Administration et du Personnel (2, Av. Georges Pompidou x Saint Michel) Pièce 211, tous les jours ouvrables, de 9 heures à 17 heures, et prendre connais-sance du document de concurrence. Hormis les pièces requises à l’article 44 du code des Marchés publics, les autres documents requis sont prévus par la clause 11 des IC.
6. Les exigences en matière de qualifications sont : Les soumis-sionnaires devront:
 - Justifier d’une expérience en tant qu’entreprise spécialisée dans

le nettoiement par la réalisation d’au moins un (01) marché de nature et de taille similaire au cours des 3 dernières années (2012/2013/2014). Joindre l’attestation de bonne exécution du marché;

- avoir un chiffre d’affaires moyen annuel de : 11.5 millions (lot 1), 10.5 millions (lot 2), 9 millions (lot 3) et 6 millions (lot 4) sur les trois derniers exercices. Produire à cet effet les états financiers certifiés des trois dernières années (2012, 2013 et 2014)
- Produire une garantie auprès d’une institution financière, attes-tant que le soumissionnaire dispose d’une ligne de crédit lui per-mettant d’assurer le paiement des agents intervenant dans le cadre du présent marché, pendant au moins quatre (4) mois successifs.
- Disposer d’un stock de matériels de nettoiement nécessaire en nature et en quantité (voir la liste à la sous clause 5.4 (c)) pour l’exécution correcte des tâches. Voir le document pour les infor-mations détaillées.
- Disposer d’un personnel expérimenté et disponible (voir pro-grammes d’activités) et réparti dans les services avec leur Cur-ricula Vitae (CV).

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier complet à l’adresse ci-après : Direction de l’Administration du Personnel/ DGCPT, 2 Av. Georges Pompidou x Saint Michel/ Pièce 211. Le DAO est mis à la disposition des soumissionnaires gratuite-ment.

8. Les offres devront être soumises à la Direction de l’Admin-istration et du Personnel/ DGCPT 2 Av. Georges Pompidou x Saint Michel / Pièce 211 au plus tard le 18 septembre 2015 à 10 heures précises. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes le 18 septembre 2015 à 10 heures 30 minutes en présence des représentants des candidats présents à l’adresse suivante : Salle de Conférence Momar Talla CISSE au 5ème étage du M.E.FP.

La garantie de soumission n’est pas requise.

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de soix-ante (60) jours à compter de la date limite de soumission.

Le Directeur de l’Administration et du Personnel

03 09 2015

Avis d’Appel d’Offres – Cas sans pré qualification

Avis d’Appel d’offres ouvert en procédure d’urgence(AA0)

MINISTERE DE L’ECONOMIE, DES FINANCES ET DES FINANCES
DIRECTION GENERALE DE LA COMPTABILITE PUBLIQUE ET DU TRESOR

[AO n°01/2015MEFP/DGCPT

1. Cet Avis d’appel d’offres fait suite à l’Avis Général de Passa-tion des Marchés paru dans le journal « LE SOLEIL» du 2 janvier 2015.

2. La Direction générale de la comptabilité publique et du trésor a obtenu, dans le cadre de son Fonds d’E-quipement du Trésor, des fonds, afin de financer les travaux de réhabilitation des anciens locaux de la Direction générale des Douanes à son profit, et a l’intention d’utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché issu de l’appel d’offres n° MEFP/DGCPT/1/2015.

La Direction générale de la comptabilité publique et du trésor sollicite des offres sous pli fermé de la part de can-didats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser lesdits travaux. Les travaux, objet de la présente con-sultation, sont en entreprise générale et constitués d’un lot unique.

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d’offres ouvert en procédure d’urgence tel que défini dans le décret 2014-1212 du 22 septembre 2014 portant Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informa-tions auprès de la Direction de l’Administration et du Per-sonnel (Av. Georges Pompidou x Saint Michel) Pièce 211, tous les jours ouvrables, de 9 heures à 17 heures, et prendre connaissance des documents d’appel d’offres.

5 Les exigences en matière de qualifications sont :

- l’expérience générale :

- a. avoir exécuté et terminé au moins un (01) marché de con-struction ou de réhabilitation d’un bâtiment d’un montant minimum de 150 millions au cours des trois (03) dernières années de manière satisfaisante.
- b. Fournir les références pour les marchés exécutés.

- les moyens humains :

- a. Un ingénieur en génie civil (Directeur des travaux) ayant au moins 10 ans d’expérience dans des projets similaires,
- b. Un technicien supérieur en génie civil (Conducteur des travaux) ayant au moins 05 ans d’expérience dans des projets similaires,
- c. Un technicien supérieur en génie électromécanique ou électrique (Conducteur des travaux adjoint) ayant au moins 05 ans d’expérience dans des projets similaires,
- d. Un chef de chantier ayant au moins 10 ans d’expérience dans des projets similaires,

- les moyens matériels :

- les moyens financiers :

Numéro d’ordre	Type et caractéristiques du matériel	Nombre minimum requis
1	Véhicule de liaison tout terrain type 4*4	1
2	Engin Poclain	1
3	Camion chargeur	1
4	Camion benne d’au moins 10 m3 de capacité	1
5	Dumper	1
6	Bétonnière de 500 litres	1
7	Aiguille vibrante	1
8	Groupe électrogène	1
9	Pompe d’épreuve	1
10	Pondeuses à agglos	1
11	Table vibrante	1
12	Ensemble d’échafaudage métallique y com-pris filet de protection contre chute des gra-vats ou objets durs	1 lot cou-vrant toute la façade de l’immeuble
13	200m² de Coffrage en bois (y compris étalement et accessoires)	1 lot
14	Grue mobile (PPM) de type Poclain ou sim-ilaire avec :	1

14	- au moins 25 tonnes de capacité de charge avec portée	1
	- au moins 20m de flèche télescopique max-imale	

- a. avoir accès à des financements tels que des avoirs liq-uides, lignes de crédit, autres que l’avance de démarrage éventuelle, à hauteur de quatre vingt quatorze millions (94 000 000) de francs CFA.
- b. Un chiffres d’affaires annuel moyen des activités simi-laires au moins égal au montant minimum de 375 millions correspondant au total des paiements mandatés reçus pour les marchés en cours ou achevés au cours des trois (03) dernières années (2014, 2013, 2012).

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement un dossier d’Appel d’offres en version numérique en formu-lant une demande écrite à l’adresse mentionnée ci-après : Direction de l’Administration et du Personnel (Av. Georges Pompidou x Saint Michel) Pièce 211.

7. Les offres devront être soumises à l’adresse ci-après Direction de l’Administration et du Personnel (Av. Georges Pompidou x Saint Michel) Pièce 207 au plus tard le lundi 14 septembre 2015 à 10 heures. Les offres remises en re-tard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l’adresse ci-après : Salle de conférence Momar Talla CISSE 5ème étage Ministère de l’Economie et des Finances à 10 heures 30 minutes.

8. Les offres doivent comprendre une garantie de soumis-sion, d’un montant de 4.687.500 FCFA valable 28 jours après l’expiration des offres. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

Le Directeur de l’Administration et du Personnel

03 SEPT 2015



Moussé Diarra Guèye dit Baye Diarra, directeur d’une entreprise d’ébénisterie établi à Léona, dans le faubourg de Sor, fait partie des fervents amis et défenseurs de la nature. C’est un menuisier rompu à la tâche qui refuse catégoriquement d’acheter sciemment du bois marchand provenant d’une coupe illégale ou récolté de manière abusive. L’honnête citoyen de la capitale du Nord ne passe pas par quatre chemins pour déclarer haut et fort qu’il est en phase avec la vision, les instructions et les directives du chef de l’Etat relatives à l’interdiction formelle du trafic illicite de bois.

CROISADE CONTRE LA COUPE ABUSIVE D’ARBRES

Baye Diarra Guèye, ébéniste, dénonce

Baye Diarra invite encore ses concitoyens à contribuer davantage à la protection, à la préservation et à la sauvegarde de nos ressources naturelles. Il s’est surtout réjoui de la décision du service régional des Eaux et Forêts de Saint-Louis de produire, cette année, plus de 800 plants qui permettront de contribuer efficacement à la campagne nationale de reboisement.

Selon cet ébéniste et muezzin, la coupe abusive d’arbres est un phénomène qui continue d’affecter les pays en voie de développement. L’agriculture sur brûlis, la coupe de bois d’œuvre et la forte demande en bois de chauffe et en charbon de bois sont les causes principales de la déforestation dans le continent africain. Cette coupe incontrôlée d’arbres a plusieurs conséquences sur l’écosystème.

A en croire Baye Diarra, les experts ont toujours révélé la disparition de certaines plantes médicinales et autres produits forestiers non ligneux, la rareté des précipitations et la transformation des forêts denses en savane.

De l’avis de ce chef d’entreprise, cette situation est due tout simplement à la coupe abusive du bois qui s’est intensifiée dans les pays africains où certaines populations, longtemps torturées par la pauvreté, n’hésitent pas à se rabattre sur l’exploitation anarchique du bois de chauffe pour survivre et subvenir aux besoins de leurs progénitures.

Plus explicite, Baye Diarra précise que ces populations démunies, analphabètes et incultes, utilisent généralement les troncs et les branches de ces arbres pour fabriquer la braise dont la demande ne cesse de galoper

dans les centres urbains. Ce qui est révoltant, c’est de constater régulièrement que cela se fait au mépris des normes de reboisement.

Il a longuement insisté sur l’urgence et la nécessité de mobiliser toutes les énergies en vue de sensibiliser ces populations nécessiteuses sur les conséquences désastreuses engendrées par les feux de brousse répétés, la coupe abusive d’arbres et l’exploitation anarchique du bois de chauffe qui ont fini par détruire l’écosystème dans de nombreux pays africains.

Parmi les causes évoquées de ce fléau pernicieux, Baye Diarra a notamment cité l’ignorance du contenu des textes forestiers, le non-respect de la réglementation en matière de l’utilisation de nos ressources naturelles.

Mbagnick Kharachi DIAGNE

PLAN D’ASSAINISSEMENT

Le maire de Ross Béthio demande l’appui des autorités

Amadou Bécaye Diop, maire de Ross Béthio et directeur de l’équipement scolaire, a demandé le concours des autorités afin de régler le problème de l’assainissement dans sa commune. Il a fait cet appel du pied, en marge de la finale de la coupe du maire qui avait pour marraine Mm Amina Touré, envoyée spéciale du président.

Le maire Amadou Bécaye Diop a souligné que l’an dernier, il avait demandé aux autorités compétentes de l’aider sur un plan directeur d’assainissement de sa commune. Mais, rappelle-t-il, puisque ce secteur n’est pas une compétence transférée, «on nous avait promis un plan directeur d’assainissement pour 2015, mais au finish ils nous ont renvoyé à 2106 ». Pour lutter contre les différents problèmes que connaît cette commune dans son cadre de vie, M. Amadou Bécaye Diop a demandé à l’Etat d’autoriser sa collectivité à négocier dans le cadre d’un partenariat public-privé avec des structures qui pourront mettre sur pied ce plan directeur.

En outre, il a évoqué le stade municipal qui aura un autre visage sous peu. En effet, informe le maire, « nous avons mis un million de FCfa pour réhabiliter ce stade, en attendant que les "navétanes" se terminent, on fera d’autres aménagements au cours de cette année 2015, avec un budget de 11 millions, pour reprendre la clôture et des accessoires ». Dans cette même logique, un dossier a été soumis et validé par l’Age-tip, avec le concours du ministère du Développement local, dans lequel il est prévu du gazon et les tribunes pour 2106.

A. M. NDAW

LOUGA

Plusieurs maisons dévastées par les inondations

La capitale du Ndiambour n’avait pas connu pareille situation depuis très longtemps : maisons inondées, murs de clôtures emportés, plusieurs rues impraticables. De l’eau partout ! Santhiaba Sud, Thiokhna et Médina Salam sont les quartiers les plus touchés. Les dégâts sont énormes. « L’ampleur de la pluie a surpris tout le monde. Les eaux ont pris possession de mon salon en quelques minutes », confie le représentant de Canal à Louga, Sidya Fall qui a assisté impuissant à la dévastation de son salon. « Nous avons mis plus de trois heures pour vider la maison. C’est incroyable », explique-t-il, avouant avoir enregistré de « pertes énormes ». « J’ai appelé, rappelé les sapeurs-pompiers en vain, ils ne sont pas venus », fait remarquer, très amer, Sidya Fall.

C’est que la pluie qui s’est abattue, mardi soir, sur la commune de Louga est très forte. Tellement forte qu’elle a fait beaucoup de débats. « La commune n’a pas enregistré des précipitations aussi importantes depuis au moins dix ans », soutient Mayoro Ngom, trouvé assis devant une boutique. Samba Kébé, enseignant à la retraite, est formel : c’est le retour annoncé des pluies qui est en marche. Il lance un appel aux autorités municipales, leur demandant d’accorder une « importance capitale » à l’assainissement.

Abdoulaye DIALLO

JOB ADVERTISING



GSK (GlaxoSmithKline) is a science-led global healthcare company. We research and develop a broad range of innovative products in three primary areas of Pharmaceuticals, Vaccines and Consumer Healthcare.

Position: Country General manager, Senegal
Location: Dakar
Duration: Permanent

Job purpose

- To inspire, align and provide direction to the GSK pharmaceutical team in country, creating a culture where people can develop and be their best and deliver value to our patients, physicians and shareholders.
- Accountable for ensuring that appropriate patients have access to GSK medicines in country
- Maintain a strong and responsible link with the community, through work with policy makers, professionals, associations and NGOs
- Integrate insights that gained from having a 360 degree view by looking down, out and forward
- Leverage the global GSK capabilities and talent to build a sustainable and successful business.
- Custodian of GSK's reputation, holding self and team accountable for the GSK values, policies and ethical standards, as well as local laws, to ensure operations are with the highest level of integrity

Key accountabilities

- P&L – Active & responsive P&L management & prioritization of resources
- Performance Management of delivery of critical metrics including sales, profit, market/channel share, launch excellence, recommendation rates & employee engagement
- Flawless execution and implementation of all commercial strategies – including pricing, market access, launching new assets, operational planning, prioritization, portfolio and brand management
- Evolve the business model to ensure sustainable business presence in country
- Ensure adherence to compliance requirements and a license to operate
- Identify and manage risks, allocating resources and priorities.
- Leverage and energize the matrix, influencing and collaborating to reach win-win solutions for the country, and implementing global initiatives. Bringing a broader global perspective to global/regional teams
- Chair the Country Executive Board, aligning the businesses/functions
- Manage complex and transformational change; leading through transitions. Driving a culture of continuous improvement, building an agile learning organization.

Qualifications and experience:

- A strong University Degree - MBA or Postgraduate Qualification an advantage.
- 6-10 years successful senior management experience with bias for Commercial functions.
- Experience of managing P&L, and exposure to financial leadership.
- Experience in a commercial role, e.g. sales or marketing
- Experience of leading diverse and large teams, both direct reports and matrixed teams.
- French and English proficiency
- Experience of initiating and/or developing a complex change initiative
- Experience of working in a different region or country, ideally with different cultures
- Experience as part of an LOC leadership team
- Track record of talent management and development
- Ideally has some experience of Government Affairs (GA), health associations or industry bodies, e.g. secondment to GA, targeted PULSE assignment, project with an NGO or patient body, shadowing a GM.

Interested candidates should send their applications to:
recruitment.westafrica@gsk.com
Deadline: 10th September, 2015

LA RNI COUPEE
A KHOTHIARY
L'Ageroute
s'évertue à
mettre en
place une
déviation

le corridor Est, passant par Tambacounda et Kidira est impraticable depuis 48 heures. Ceux qui se rendent au Mali et qui empruntent ce tronçon passent, à présent, par Saint-Louis, Bakel ou par Kédougou Moussala en attendant que l'Ageroute construise une déviation à la hauteur du pont situé sur la route internationale Dakar-Bamako, dans la commune de Khothiary, à 28 Km de Tambacounda, qui s'est affaissé.



Suite aux fortes pluies enregistrées dans la nuit du lundi au mardi, le pilier central du pont a cédé. Dans la commune, 349 maisons se sont écroulées, 20 familles sont sinistrées et 50 ménages sont sans abris. L'Ageroute attend l'écoulement des eaux pour mettre en place une déviation.

En effet l'ouvrage d'art construit sur la route la RN1 à hauteur de la commune de Khothiary s'est affaissé. C'est le pilier central qui le soutenait qui a lâché, causant du coup d'énormes problèmes à ceux qui se rendent dans les départements de Goudiry et de Bakel et qui empruntent ce corridor, soit au moins 350 camions qui passent par Kédougou ou Saint-Louis. C'est un nombre impressionnant de camions qui sont en rade dans la commune de Tambacounda et qui attendent qu'une solution soit trouvée pour reprendre le trafic. C'est à cause de fortes pluies qui se sont abattues cette semaine dont le point culminant reste la pluie de la nuit du lundi au mardi et qui avoisine les 150 mm. « Le pont est coupé au milieu à cause de son pilier central qui a cédé ; et du coup il est interdit tout passage sur l'ouvrage.

Le maire de Khothiary, Abdoulaye Kanté, a précisé qu'aucune perte en vie humaine n'a été notée, mais 349 maisons se sont écroulées avec les eaux dans sa commune et que « 20 familles sont sinistrées et 50 ménages sans abris ». D'où son appel lancé aux autorités centrales pour une aide urgente dans les meilleurs délais. Du côté du cheptel, regrette le maire, « 8 vaches, 1 cheval et une douzaine d'ânes ont été emportés par les eaux ».

Pape Demba SIDIBE

ENTRETIEN DES PISTES COMMUNAUTAIRES
Les techniciens du désenclavement et des collectivités à l'école
du leadership local

Les techniciens du secteur du désenclavement et des collectivités locales sont en conclave à Saly Portudal à Mbour. Du 02 au 11 septembre 2015, ils seront renforcés sur les thématiques du leadership local avec une orientation sur l'entretien et la gestion des pistes rurales. Une activité qui entre dans le cadre de la mise en œuvre de la composante 1 du Projet de pistes communautaires Pndl, sous la maîtrise d'ouvrage du centre de formation et de perfectionnement des travaux publics avec le financement du Fonds d'entretien routier autonome (Fera).

En ouvrant la rencontre au nom du ministre des Infrastructures, Djibril Thiaw, directeur du Centre de formation et de perfectionnement des travaux publics, a indiqué que l'application correcte du concept de « leadership local » sur les pistes rurales permet d'améliorer leur durabilité et de favoriser un développement économique local. A l'en croire, l'amélioration de la fonctionnalité et la densification des pistes communautaires constituent un bon stimulant pour

l'économie locale. Pour mettre en avant les principes de la gouvernabilité des pistes en lien avec les compétences transférées, a-t-il soutenu, le leadership de l'exécutif local devra être assumé avec clairvoyance et lucidité. Toutefois, il note que jusqu'ici les collectivités peinent à jouer leur rôle de promotion et de catalyseur du développement local.

De l'avis de Djibril Thiaw, il est heureux que les communes impliquées dans la mise en œuvre du Ppc/Pndl

soient en train de gérer tout le processus de la maîtrise d'ouvrage des investissements structuraux.

Favoriser le développement économique local

Au nom du secrétaire exécutif du Programme national de développement local (Pndl), Ousseynou Touré a déclaré que l'organisation d'une telle rencontre est plus qu'utile, car l'amélioration de l'entretien des pistes communautaires constitue, à ses yeux, un bon stimulant pour l'économie locale. C'est pourquoi, a-t-il dit, « nous devons fortement miser sur une application correcte du concept de leadership local pour, d'une part, améliorer leur durabilité et, d'autre part, favoriser le développement économique local ». Le spécialiste de la communication et de la formation du

Pndl invite à travailler pour une nécessaire adéquation entre les pratiques des organisations communautaires de base. M. Touré a par ailleurs soulevé des enjeux techniques et organisationnels avec la faculté pour l'exécutif local, de mettre en avant les principes de la gouvernance des pistes en lien avec les compétences transférées aux élus locaux.

Il a rappelé que les 25 dossiers d'appel d'offres pour la réalisation de 640 km de pistes d'un montant de 18,1 milliards de FCfa sont pris en charge. Il a soutenu qu'aucune collectivité locale n'est en rade parmi les 44 ciblées dans le programme prioritaire d'investissement. A ce jour, précise-t-il, 18 communes ont effectivement démarré les travaux, avec des taux d'avancement variant de 17% à 62%.

Amath Sigui NDIAYE

Soyez prêts pour les fêtes avec Ecobank.

7% En 48H

Chez Ecobank Sénégal, nous savons que les fêtes religieuses sont importantes pour vous et votre famille. Nous savons aussi que cela engendre beaucoup de frais.

C'est pourquoi nous vous proposons un prêt à 7%, disponible en 48H, pour faire face à vos besoins.

Pour plus d'informations, rapprochez de votre agence Ecobank la plus proche ou appelez-le 33 859 99 99.

ecobank.com

Ecobank
La Banque Panafricaine

DR ADAMA DJIGO FALL, HISTORIENNE

« Il y a un manque de prise de conscience de la richesse du patrimoine culturel national »

Historienne-chercheuse associée au Centre de recherches africaines (African Studies Centre) de Leiden au Pays-Bas, Dr Adama Djigo-Fall vient de faire paraître aux Editions L'Harmattan à Paris : « Histoires des politiques du patrimoine culturel au Sénégal (1816-2000) ». Dans cet entretien, elle revient sur les grands axes de cet ouvrage qui explore les différentes phases de la construction de la notion juridique de patrimoine au Sénégal, ainsi que les processus de la mise en place des politiques culturelles et de la patrimonialisation.

Propos recueillis par **Ibrahima BA**

Est-ce que vous pouvez revenir un peu sur la quintessence de votre nouvel ouvrage dédié à l'histoire des politiques du patrimoine culturel au Sénégal ?

« Ce livre est une publication des résultats de recherche dans ma Thèse de Doctorat intitulée « Dynamiques et stratégies de conservation et de promotion du patrimoine culturel au Sénégal de l'administration coloniale à l'an 2000 », soutenue en séance publique à la Sorbonne le 31 janvier 2013 avec la « Mention très honorable et les Félicitations du jury à l'unanimité ». L'étude prolonge des réflexions engagées sur le patrimoine culturel et naturel dans le cadre de mes travaux académiques précédents. Elle s'explique aussi par le fait qu'au Sénégal, il n'y avait pas encore d'étude spécifique consacrée aux politiques de protection du patrimoine culturel dans une approche diachronique.

Le livre explore les différentes phases de la construction de la notion juridique de patrimoine au Sénégal, ainsi que les processus de la mise en place des politiques culturelles et de la patrimonialisation, à partir de la colonisation française jusqu'à la pé-

riode postcoloniale, sous les magistères de Léopold Sédar Senghor et Abdou Diouf. L'ouvrage, tout en revisitant des repères de l'identité sénégalaise, analyse les politiques culturelles sous le prisme des tensions ou des ruptures provoquées, ainsi que leurs conséquences sur « l'homo senegalensis » actuel. Il repère les logiques des acteurs, les enjeux, les idéologies et les finalités qui ont soutenu la dynamique patrimoniale et la constitution d'un patrimoine public. L'argumentation se construit en sept chapitres regroupés en trois parties, avec des illustrations iconographiques en fin du document. »

Aujourd'hui, est-ce que l'on peut dire que le Sénégal a pris conscience de la richesse de son patrimoine culturel ?

« Au regard des menaces et des dégradations irréversibles du patrimoine matériel (monumental, archivistique et muséal), des contraintes liées à sa protection, des dysfonctionnements dans la gestion patrimoniale, et de ce qui est qualifié de « crise des valeurs traditionnelles », on peut aisément affirmer qu'il y a un manque de prise



de conscience de la richesse du patrimoine culturel national et d'appropriation de toutes ses composantes par les Sénégalais. »

Qu'en est-il de la politique du patrimoine culturel de notre pays ?

« La politique de protection du patrimoine culturel sénégalais est inspirée du modèle occidental de conception du patrimoine, suscité par la Révolution française de 1789 et son cortège de destructions de biens culturels. Cette forme occidentale de pa-

trimonialisation, qui s'est développée en Europe au fil des siècles avec une importante évolution de son acception, s'est universalisée à travers des institutions telles la Société des nations (Sdn), la Commission internationale de coopération intellectuelle (Cici), l'Office internationale des musées (Oim), l'Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco). Elle a été déployée au Sénégal par les autorités coloniales. Les dirigeants de l'Etat-nation postcolonial, malgré leur volonté manifeste de promouvoir les valeurs ancestrales et le passé négro-africain, ont eu du mal à se soustraire du modèle de définition de la culture et du patrimoine culturel hérité du colonisateur, et qui a été en partie vulgarisé par l'Unesco. A titre illustratif, la législation du patrimoine culturel du Sénégal, notamment la loi n°71-12 du 25 janvier 1971, est largement inspirée de la loi n°561106 du 03 novembre 1956 ayant pour objectif, dans les territoires relevant du Ministère de la France d'Outre-mer, la protection des monuments naturels, des sites et monuments à caractère historiques, scientifiques ou ethnographiques et la réglementation des fouilles. En plus de cela, les services de gestion patrimoniale sont confrontés au manque de moyens (financiers et logistiques) et de personnel qualifié, alors que la liste du patrimoine national protégé ne cesse de s'allonger. S'y ajoute la difficulté d'application effective des textes réglementaires, le manque de sensibilisation et, sans doute, une insuffisance de médiation avec les citoyens. »

Comment protéger, pour les générations futures, un héritage archéologique et historique, menacé d'une érosion rapide et irréversible, et les besoins de développement des populations locales ?

« A mon avis, il faudrait d'abord essayer de résoudre ou d'amoindrir ces dysfonctionnements évoqués ci-dessus : adopter des dispositifs préventifs pour ralentir la dégradation ; développer les collectivités locales afin de permettre aux populations, confrontées à des difficultés économiques et un chômage accentué, de retrouver des activités alternatives permettant de subvenir aux besoins immédiats et d'être impliquées dans des projets de valorisation du patrimoine, dans le

cadre de cahiers de charge bien définis ; renforcer la sensibilisation en essayant de connecter les éléments du patrimoine immatériel local, appropriés par les populations, au patrimoine matériel menacé. »

Pensez-vous que les mesures prises par le Sénégal l'ont mis à l'abri des menaces ?

« Non, parce que non seulement les mesures ne sont pas tout à fait adaptées aux réalités socioculturelles du Sénégal mais elles ne sont pour certaines que théoriques, insuffisamment appliquées sur le terrain ou parfois en porte-à-faux avec les logiques locales ; ce qui en amoindrit la portée. Parfois même, c'est l'Etat, qui au nom de l'intérêt public, détruit des sites, sans que des dispositifs pratiques n'existent pour la sauvegarde ou la recherche, sur ce patrimoine. Il faudrait donc, que les moyens soient à la hauteur de la richesse du patrimoine sénégalais. »

Est-ce que vous pouvez revenir sur les enjeux menés durant toute cette époque pour la construction des identités nationales ?

« Il y a des enjeux de légitimation de pouvoirs et d'idéologies des dirigeants coloniaux et postcoloniaux. L'institutionnalisation de mémoires, symboles et signes culturels locaux ou importés au Sénégal est inhérente des logiques et programmes politiques, culturels et économiques des autorités coloniales et postindépendances. Ce sont des processus, toujours en œuvre, que des chercheurs, comme moi, s'attellent à décrypter. »

Quelles perspectives par rapport au patrimoine culturel au Sénégal ?

« Je pense qu'il serait intéressant de mener des actions concrètes de sensibilisation et d'éducation communautaire ; de développer des réflexions prospectives permettant d'approfondir les thèmes de recherche dans le domaine du patrimoine et d'associer à ces débats et réflexions, au-delà des spécialistes reconnus, un ensemble plus vaste de citoyens qui auraient leur mot à dire, ainsi que je l'ai fait dans mon travail de thèse, pour lequel j'ai interviewé, plusieurs personnalités de la société, civile et religieuse, tous milieux confondus. »



HOPITAL PRINCIPAL DE DAKAR

Avis de la DRP – Cas sans pré qualification

DRP CO N° 2015 - F - Pharm - 050 / HPD

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans **le journal « le soleil » édition n° 13384 du mercredi 07 janvier 2015.**

2. L'Hôpital Principal de Dakar dispose dans le cadre de son budget général de crédits afin de financer la fourniture en deux (02) lots de réactifs pour hémostase :

- Lot 1 : Hématologie
- Lot 2 : Hémostase

Le marché sera conclu au titre des gestions 2015 et renouvelable par avenant sans pouvoir dépasser trois ans.

3. L'Hôpital Principal de Dakar sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la fourniture demandée. **Les variantes ne seront pas prises en considération.**

4. La passation du Marché sera conduite par DRP à compétition ouverte tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction de l'Hôpital Principal de Dakar, **Téléphone : 33 839 50 05, Télécopie : 33 839 50 88, Site web : www.hpd.sn** et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Hôpital Principal de Dakar, Service du Matériel et des Travaux (SMT) - Cellule des Marchés, tous les jours et heures ouvrables.

6. Les exigences en matière de qualification sont :
- Fournir les états financiers certifiés des exercices 2011, 2012 et 2013. Ils doivent être certifiés par un expert-comptable agréé.

- Avoir réalisé, au cours des trois (03) dernières années, au moins un (01) marché de nature et de taille similaire pour le lot, pour l'article, pour le sous lot et le sous lot. Joindre les attestations de service fait ou les copies des marchés exécutés avec PV de réception.

Le Candidat doit fournir la preuve écrite que les fournitures qu'il propose remplissent les conditions d'utilisation requises.
(Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées).

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-après : **Hôpital Principal de Dakar – Cellule des Marchés, contre un paiement non remboursable de 25 000 FCFA ou par chèque barré à l'ordre de l'Hôpital Principal de Dakar contre décharge. Le dossier est directement retiré par le candidat.**

8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : **Hôpital Principal de Dakar, Salle des Marchés le lundi 21 septembre 2015 au plus tard à 10 heures 30 minutes.** Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats à l'adresse ci-après : **Hôpital Principal de Dakar, Salle des Marchés le même jour à 10 heures 30 minutes.**

Il n'est pas exigé de garantie de soumission.

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite de soumission.

LIVRE : « L'ECOLE SENEGALAISE... »

Cheikh Fam analyse les obstacles qui bloquent le système

Dans son nouvel ouvrage, « L'Ecole sénégalaise : faut-il totalement désespérer ? », l'enseignant-chercheur, Cheikh Fam, passe au crible les maux dont souffre le système éducatif de notre pays. Il ouvre également un grand angle sur la situation actuelle du statut d'enseignant.

Ecrit par un enseignant fort de son expérience vécue, de ses espoirs et de ses désenchantements, cet ouvrage qui commence par un retracé de la carrière de l'auteur relate les écueils qui plombent le rayonnement de l'école sénégalaise. Selon l'auteur Cheikh Fam, aujourd'hui plus que par le passé, notre système éducatif doit faire face à d'innombrables obstacles qui freinent son envol. Ils ont pour noms baisse des résultats scolaires, cursus inachevés, sortie du système éducatif sans diplôme et sans qualification, déperdition galopante, insuffisance de la formation initiale des enseignants. A cela s'ajoutent le faible niveau d'exigence au recrutement dans la fonction, la baisse du niveau de français, la désaffection des filières mathématiques et scientifiques, les grèves récurrentes et l'augmentation du nombre des incidents « graves » (incivilités, violences, liaisons contre-nature)... Il relève qu'au fil des gouvernements, le discours politique sur l'école change dans sa tonalité et parfois dans sa virulence, mais débouche toujours sur l'immobilisme.

Pour Cheikh Fam, il faudrait une réhabilitation de l'école sénégalaise et une reconsidération des faiseurs de

lumières que sont les enseignants. Il estime que seule la revalorisation de leur statut est féconde. Tout le reste, dit-il, dissimule des menées détestables. « Au sujet du devenir de la profession, la résignation a fini de gagner les rangs de beaucoup d'enseignants. Nombre d'entre eux n'hésitent plus à mener de pair leur métier et des activités parallèles plus lucratives », constate-t-il. Pour lui, il urge de reconsidérer le plan de formation et la carrière des enseignants dans un contexte où l'abandon voire le rejet de l'école, caractéristique des pratiques de scolarisation des ménages, se pose comme un phénomène inédit. Cela,

dit-il, par la construction d'un système éducatif pertinent et de qualité. Il invite ses collègues enseignants à continuer à croire en l'avenir de leur métier. Malgré les difficultés, M. Fam, dans son livre, persiste à croire que ce métier est plus « gratifiant, plus humain que n'importe quel autre ». Selon lui, si bien enseigner est une question de techniques, de styles, de projets ou d'initiatives, l'enseignement est aussi avant tout une question d'amour. Instituteur depuis 2000, Cheikh Fam est titulaire d'un Brevet supérieur de capacité (Bsc) et d'un Certificat d'aptitude pédagogique (Cap), mais il continue de réfléchir à l'adaptation, voire à la création, de mécanismes et d'instruments susceptibles de rendre meilleurs les enseignements-apprentissages.

Abdou DIAW



« MOBILE FILM FESTIVAL »

Clap sur la Cop 21

L'édition 2015 du Mobile Film Festival met l'accent sur la problématique du changement climatique. Le prétexte est la Conférence de Paris (Cop 21) qui doit se tenir en décembre prochain.

L'appel à film dans le cadre de l'édition 2015 du « Mobile Film Festival » est ouvert depuis quelques jours. Cette année, tous les courts-métrages devront répondre au thème « Act on climate change ». Les candidats ont jusqu'au 28 septembre pour envoyer leurs productions. Ce choix sur le thème de l'environnement s'explique par la tenue de la Conférence de Paris sur le climat qui doit se tenir dans la capitale française au mois de décembre prochain. « Si les règles qui ont fait le succès de notre festival restent inchangées : « 1 Mobile, 1 Minute, 1 Film », nous invitons les réalisateurs, créatifs et passionnés du monde entier à créer et partager leur vision et réflexion quant au changement climatique », lit-on dans le communiqué qui nous est parvenu dans ce sens. La particularité de l'édition du « Mobile Film Festival » de cette année, est qu'il se tiendra en partenariat avec les Nations unies. Les réalisateurs du monde entier pourront proposer des films dans leur langue et les films pourront être sous-titrés dans toutes les langues et tous les alphabets grâce au partenaire Dotsub, précise la même source. Grâce à Bnp Paribas, partenaire du « Mobile Film Festival » depuis 6 ans, le lauréat du Grand prix se verra attribuer une bourse de 30.000 € ainsi que l'aide d'un producteur pour la réalisation d'un film. Les prix seront remis lors d'une soirée exceptionnelle à Paris le 7 décembre prochain en présence de nombreux invités de prestige et d'un jury de professionnels du cinéma.

Elhadji Ibrahima THIAM

Pour une meilleure productivité

Pour une gestion facile et autonome

Choisissez Easyshare pour une gestion flexible et efficace de vos communications

- ✓ Allocation et Partage de crédit
- ✓ Application de gestion
- ✓ Opérations par USSD
- ✓ Gratuité intra flottes
- ✓ Planification de pré chargement journalier ou mensuel
- ✓ Solution prépayée disponible

Service Commercial : 32 824 01 01
www.tigo.sn

tigo business
Une solution pour chaque entreprise

PRESIDENTIELLE EN GUINEE

Huit candidatures validées

Huit candidats - dont une femme et le chef de l'Etat sortant, Alpha Condé - ont été retenus pour l'élection présidentielle d'octobre en Guinée, à laquelle l'ex-chef de la junte militaire Moussa Dadis Camara ne pourra pas se présenter comme il avait l'intention de le faire.

AFP - "Huit prétendants, dont une femme, se sont manifestés au greffe" de la Cour constitutionnelle avant l'expiration, dans la nuit de mardi à mercredi, du délai limite de dépôt des candidatures pour la présidentielle, a affirmé le secrétaire général de cette institution, Cheick Fantamady Condé. Tous les dossiers de candidature soumis ont été validés, hier, par la Cour, a-t-il indiqué. "C'est trois fois moins qu'en 2010", à la précédente présidentielle remportée par Alpha Condé, à laquelle 24 candidats s'étaient présentés, a-t-il souligné.

Le premier tour est fixé au 11 octobre. D'après les dispositions légales, un éventuel second tour sera "fixé au quatorzième jour après la proclamation des résultats définitifs du premier tour". L'ouverture de la campagne est prévue le 10 septembre et sa clôture le 9 octobre, selon la Commission électorale nationale indépendante (Ceni). En plus du président Alpha Condé, en lice pour une coalition menée par ason parti, le Rassemblement pour le peuple de Gui-



Alpha condé candidat sortant.

née (Rpg), les candidats retenus comprennent des chefs de l'opposition. Il s'agit de Cellou Dalein Diallo, de l'Union des forces démocratiques de Guinée (Ufdg), Sidya Touré, de l'Union des forces républicaines (Ufr) et Lansana Kouyaté du Parti de l'espoir pour le développement national (Pedn). Les autres prétendants sont Faya Millimono, président du Bloc libéral (Bl), Georges Gandy Faraguet Tounkara, de l'Union guinéenne pour la démocratie et le développement (Ugdd), Papa Koly Kourouma de la Génération pour la réconciliation, l'unité et la prospérité

ATTAQUE DES SHEBAB EN SOMALIE

50 soldats de l'Union africaine tués

Au moins 50 soldats ougandais de la Force de l'Union africaine (Amisom) auraient été tués lors de l'attaque de leur base du sud de la Somalie par les islamistes shebab, selon des militaires occidentaux incorporés à l'Amisom.

AFP - "Les estimations sont qu'au moins 50 militaires de l'Amisom ont été tués" dans l'attaque de la base de Janale dont les shebab se sont un temps rendus maîtres, indique une note rédigée à l'intention de diplomates et consultée par la presse hier. Au total, "une centaine de soldats de l'Amisom manquent à l'appel ; ce qui ne veut pas dire qu'ils sont morts", poursuit cette note, estimant que certains sont toujours cachés dans les environs du camp,

repassé, mardi soir, sous le contrôle de la Force africaine. Ce bilan rejoint celui des shebab, qui ont revendiqué l'attaque et affirmé avoir tué une cinquantaine de soldats de l'Amisom. Mardi soir, l'Amisom avait indiqué être toujours "en train de d'évaluer le nombre de tués et les dégâts". Selon un porte-parole de la Force, environ 150 militaires ougandais ainsi que des soldats de l'Armée nationale somalienne étaient stationnés dans cette base, située dans la région

(Grup) et Marie Madeleine Dioubaté, du Parti des écologistes de Guinée (Peg).

Sans grande surprise, Moussa Dadis Camara, capitaine ayant dirigé la Guinée pendant près d'un an à la tête d'une junte militaire qui a pris le pouvoir fin 2008, ne figure pas parmi les candidats définitifs. En exil au Burkina Faso depuis 2010, il avait déclaré son intention de rentrer pour briguer les suffrages des Guinéens. Mais à deux reprises, les 15 et 26 août, il a fait des tentatives avortées de retour à Conakry. Son parti, le Front patriotique pour la démocratie et le développement (Fpdd), n'avait pas encore réagi, hier, à la publication de la liste de la Cour.

Le Fpdd avait accusé le pouvoir d'avoir empêché Moussa Dadis Camara de rentrer en Guinée pour "se présenter devant la justice, se disculper et déposer son dossier de candidature". Moussa Dadis Camara a été inculpé, le 8 juillet, à Ouagadougou, de "complicité d'assassinats, séquestrations, viols, coups et blessures" par des magistrats guinéens enquêtant sur le massacre d'au moins 157 opposants à Conakry le 28 septembre 2009. En juin, il avait scellé une alliance électorale surprise avec Cellou Dalein Diallo, qui s'était classé deuxième à la présidentielle de 2010...

de Basse Shabelle. Selon la note, 25 soldats somaliens ont également été tués durant l'attaque. "Les shebab ont détruit deux ponts alentour, isolant la position, avant de lancer leur attaque sur le camp, en utilisant un véhicule suicide" contre l'entrée. "Il semble que les shebab aient ensuite lancé une vague d'assaut avec environ 200 combattants", selon la note adressée aux diplomates. "L'Amisom avait récemment retiré son armement lourd (tanks et artillerie) de la position pour l'utiliser ailleurs sur le théâtre des opérations", soulignent les auteurs, déplorant qu'un "ciel bas et des obstacles à l'atterrissage" et le fait que les appareils de combat des aviations kényane et éthiopienne étaient "indisponibles au moment de l'attaque" aient empêché l'envoi de renforts et un soutien aérien. L'Amisom, dont les 22.000 hommes épaulent les forces progouvernementales somaliennes, a chassé les shebab de Mogadiscio en 2011 et depuis, de l'ensemble des localités d'importance qu'ils contrôlaient dans le sud et le centre somalien. Les islamistes contrôlent néanmoins toujours de larges zones rurales du pays.

EPHEMERIDES

- 03 septembre 1875 : Naissance de Ferdinand Porsche, constructeur automobile, père de Volkswagen, puis de la marque Porsche, également constructeur du char d'assaut Tiger.
- 03 septembre 1939 : La France et la Grande-Bretagne déclarent la guerre à l'Allemagne.
- 03 septembre 1943 : L'Italie signe un armistice avec les alliés qui sera révélé le 8 septembre.
- 03 septembre 1976 : La sonde américaine Viking 2 se pose sur Mars.
- 03 septembre 1982 : Assassinat, en Sicile, du général Alberto Dalla Chiesa, préfet anti mafia.
- 03 septembre 2009 : Gabon : élection présidentielle. Ali Bongo succède à son père (41,7 %), devançant André Mba Obame (25,8 %) et Pierre Mam-boundou (25,2 %).

HUIT MORTS DANS UN INCENDIE A PARIS

La piste criminelle privilégiée

Huit personnes, dont deux enfants, sont mortes, tôt hier, dans l'incendie d'un immeuble d'habitation dans le nord de Paris, le plus grave depuis 2005 dans la capitale ; la piste criminelle étant privilégiée.



Un incendie dans un immeuble du 18e arrondissement de Paris a fait huit morts dont deux enfants.

AFP - Il "est trop tôt pour déterminer les causes" du feu, désormais maîtrisé, a déclaré sur les lieux du drame le ministre français de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve. Mais le parquet de Paris a dit avoir chargé la brigade criminelle de la police judiciaire parisienne de l'enquête, une saisine qui signifie que la piste criminelle est privilégiée. "Tout est mis en œuvre pour faire la lumière sur l'origine de ce drame", a assuré le président François Hollande dans un communiqué.

Deux départs de feu se sont succédé, à deux heures d'intervalle, dans la nuit de mardi à mercredi, dans ce même immeuble du 18e arrondissement de Paris, et il y a donc eu "deux interventions différentes à la même adresse", à 02H23 et 04H30, a dit sur place un porte-parole des pompiers de Paris, Gabriel Plus. Le premier était un feu de papiers "limité". "Il est évident que quand on a deux appels dans la même nuit, on ne peut pas ignorer que ça peut être un acte de malveillance", a ajouté le porte-parole du ministère de l'Intérieur, Pierre-Henry Brandet.

Bernard Cazeneuve a déploré un "bilan très lourd : huit morts, quatre

blessés". Parmi les personnes décédées, deux se sont défenestrées face à la progression des flammes, les autres sont mortes intoxiquées, selon les pompiers. Le feu s'est déclaré en rez-de-chaussée avant de se propager dans la cage d'escalier de l'immeuble. Plus d'une centaine de pompiers sont intervenus pour circonscrire l'incendie. Une grande léchée noire verticale était visible sur trois niveaux, tandis que des pompiers, avec de la sciure noire sur le visage, sortaient de l'immeuble, dans une forte odeur de brûlé. "L'immeuble est un immeuble privé", "il ne relève ni du logement social, ni du traitement pour insalubrité", a précisé la maire de Paris Anne Hidalgo, venue aussi sur place. Une quinzaine de logements auraient été touchés, a-t-elle ajouté. "Paris est endeuillé ce matin", a-t-elle relevé. Il s'agit de l'incendie le plus meurtrier depuis 2005 à Paris, année où une vague de feux avait fait une cinquantaine de morts dans la capitale. Les plus meurtriers avaient été celui de l'hôtel Paris-Opéra (24 morts, dont 11 enfants) en avril et celui du boulevard Vincent-Auriol (17 morts, dont 14 enfants), dans le 13e arrondissement en août.

ENTRAVE A LA LIBERTE DES MEDIAS

La presse privée dénonce le régime turc

La situation est tendue en Turquie entre le gouvernement du président Recep Tayyip Erdogan et une partie de la presse privée. Les perquisitions menées contre le groupe de presse « Ipek », mardi dernier, sont considérées comme une tentative des autorités de museler la presse privée.

La liberté de la presse est-elle en train de se détériorer en Turquie ? En tout cas tout porte à le croire, si l'on se réfère aux événements survenus mardi dernier. Ce jour-là, des perquisitions ont été menées par les forces de l'ordre liées à la brigade d'intervention financière dans les locaux du groupe de médias « Ipek » qui regroupe les quotidiens turcs Bugün et Millet, les chaînes de télévision Bugün Tv et Kanaltürk et le site web BGNNews.com. La raison de cette intervention musclée est considérée comme un « raid policier », la dernière Une de Bugün dévoilant des photos montrant des livraisons d'armes turques à des miliciens de Daesh.

Pour Osman Korukcu, représentant au Sénégal du média turc « Samanyolu », cette intervention n'est rien d'autre qu'une tentative de musèlement de la presse libre et indépendante par un Etat apeuré par l'issue des prochaines élections prévues dans deux mois. « En Turquie, les journalistes pensaient avoir tout vu du pouvoir. Les tentatives de déstabilisation de la presse sont une pratique régulière depuis la révélation des affaires de corruption impliquant des ministres et des proches d'Erdogan en décembre 2013 », a-t-il indiqué.

Il fait remarquer que, pour l'actuel président de la République, la rhétorique démocratique a toujours été l'outil de communication favori, dès lors que les résultats électoraux suivaient dans les urnes. Mais ce discours a beaucoup

changé depuis le 7 juin, date des dernières législatives qui ont vu l'Akp perdre sa majorité parlementaire. « Un autre son de cloche résonne à Ankara. La paix, la prospérité et l'appel du peuple célébrés, hier, ont cédé la place aux cris de guerre, à la récession et à la chasse aux boucs émissaires (Kurdes, Alévis, Hdp, Hizmet...) », souligne-t-il dans un communiqué parvenu à notre rédaction. Selon M. Korukcu, « la Turquie va mal et tous les signaux sont au rouge », car la répression contre la presse n'a cessé de monter en puissance. Il en veut pour preuve la loi interdisant aux médias de couvrir certaines infos dites « sensibles », comme l'enlèvement d'otages turcs. Et de déplorer le climat de soupçon, de menaces et d'intimidations qui règne actuellement dans son pays.

« Le mouvement "Hizmet" en a fait les frais. Il y a eu la garde à vue d'Ekrem Dumanli, rédacteur en chef du quotidien Zaman, pour des motifs risibles, l'arrestation et la détention, le 14 décembre 2014, de Hidayet Karaca, numéro 1 du groupe de presse Samanyolu, toujours en prison, les incarcérations des journalistes Erol Savar, Hatice Duvar, Sami Tunca et Mehmet Baransu. Tout cela annonce une nouvelle ère de la répression menée contre la presse turque indépendante », regrette-t-il. Or, « si les médias sont réduits au silence, les voix de l'opposition le seront aussi », rappelle-t-il.

Elhadji Ibrahima THIAM

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple - Un But - Une Foi

MINISTERE DE LA GOUVERNANCE LOCALE, DU DEVELOPPEMENT ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

UNITE DE COORDINATION DE LA GESTION DES DECHETS SOLIDES

Avis d’attribution provisoire de marché

DRP Ouverte F-UCG-90/2015 Acquisition de trois pick up

1. Date de publication de l’avis d’appel à la concurrence :
24 juillet 2015

2. Montant de l’offre retenue provisoirement : vingt-huit millions cent soixante-quinze mille trois cent quarante francs CFA HTHD (28 175 340 F CFA).

3. Nombre d’offres reçues et identité des candidats
Nombre : (03) Identité :
1– CCBM Industrie-Espace Auto
2– EMG Universal Auto
3– UNITECH Motors

4. Nom et adresse de l’attributaire provisoire : UNITECH MOTORS, Km 9, Route de Rufisque, en face de la ville de Pikine. Tél : 33 853 20 35

La publication du présent avis est effectuée en application de l’Article 84, alinéa 3 du Code des Marchés publics et ouvre le délai de recours gracieux auprès de la personne responsable du Marché en vertu de l’Article 88 dudit Code, puis d’un recours au Comité de Règlement des Différents en matière de passation des marchés publics, placé auprès de l’Organe chargé de la Régulation des Marchés publics, en vertu de l’Article 89 dudit Code.

LE COORDONNATEUR
IBRAHIMA DIAGNE

02 09 2015

nécrologie

DECES

-Serigne Cheikh Sidy Moctar MBACKÉ, Khalife Général des Mourides et toute la famille de Cheikh Ahmadou Bamba MBACKÉ - Serigne Mountakha Bachirou MBACKE et toute la famille de Serigne Bachirou MBACKÉ- Serigne Ahmadou Moctar MBACKÉ Khalife de Darou Khoudoss- Serigne Abdou Fatah MBACKÉ, Khalife de Serigne Cheikh Gaïndé Fatma- Serigne Cheikh Ahmadou MBACKÉ



Kalife de Serigne Moussa MBACKÉ Bassirou à Kaolack- Famille Lat Dior Ngoné Latir DIOP- Famille Abdou Khafor DIOP dit Mbakhane Lat Dior DIOP- Famille Amadou Makhourédia DIOP- Mme Thiouba DIOP NDIAYE fille de la défunte- M. Abdou Fatah DIOP fils de la défunte- M. Ablaye Takko DIOP fils de la défunte- Mme Aminata DIOP fille de la défunte- Mme Sokhna MBAYE DIOP fille de la défunte- Mme Fatou DIOP fille de la défunt ont le regret de vous annoncer le rappel à Dieu de leur talibé mère,

Adjaratou Mame Fatma Abdoul Khafor DIOP

Survenu à Dakar le mardi 1er septembre 2015
Récital de Coran prévu le vendredi 04 septembre 2015 à son domicile
à Gibraltar 1 villa 160 près du terrain de foot-ball.

(03 sept.2015)

REMERCIEMENTS

Famille feu Magatte LO
Ancien Ministrte d'Etat,
famille feu El Hadji
Momar Lissa LO à Dakar,
Ndèye Awa LO à Dakar,
Papa Goumbo LO à Dakar,
Fatimata LO à Dakar,
Pape Malick LO à Dakar
Mohamed Nabi LO à Paris
Daouda LO à Paris
Mame Wathit LO à Toronto,
Codou LO à Dakar
Amy Cira LO à Dakar,
remercient tous ceux qui de près ou de loin
on compati à leur douleur lors du rappel à
Dieu de leur regrettée mère et grand-mère

Adjaratou Tabara FALL
Épouse LO

survenu le 09 août 2015 à Dakar.

Qu'ils trouvent ici l'expression
de notre profonde gratitude.

Priez pour elle
Al Fatiha et 11 Likhlass

(02-03-04 sept.2015)

DECES

La Direction Générale et tout le personnel
de **A.T.I (Air Trans International)**, ont
la profonde douleur de vous faire part
du décès de leur **ancienne collègue**



Adja Bineta NDOYE

Survenu le samedi 29 août 2015

Condoléances reçues chez
sa mère à Pikine Tally Bou Bess.

(03 sept.2015)

DECES

Le Président du Conseil d'administration,
Les membres du conseil d'administration,
Le Directeur Général et l'ensemble du Personnel,
Parents et alliés remercient tous ceux qui ont
manifesté leur sympathie à l'occasion du décès de



Papa Ibra TALL

Ancien Directeur Général des Manufactures
Sénégalaises des Arts Décoratifs de Thiès

Par cette occasion, ils s'inclinent devant
la mémoire de cet icone de la création
artistique et père de la tapisserie nationale.

Que Dieu l'accueille dans son paradis

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
ALOYSE NDAM DIOUF

(03 sept.2015)

Pour faire
de **BONNES**
AFFAIRES
reservez,
vos
espaces

• **SHOPPING**
chaque
mercredi

• **RESTAURAMA**
chaque
vendredi

• **LES**
BONNES
ADRESSES
chaque
samedi
dans
«Le Soleil»

SERVICE RECOURS

Quotidien national

«Le Soleil» Tél. 33.859.59.03

CLIMATISATION



Sté H. AYAD & Cie
LE SPECIALISTE DE LA CLIMATISATION
DE 1 A 7 CV de 9 000 à 60 000 BTU



**WESTPOINT**
Monoblocs - Split Muraux -Cassettes - Allèges - Armoires
Les prix bien sûr - La qualité en plus
76, Av. G. Pompidou - Tél. 33 821 65 25 / 33 22 38 80 - Fax 33 821 52 49
e-mail : hayad@orange.sn - web : www.h-ayad.com

FORMATION



*Vice des Titres des écoles françaises en gestion professionnelle
(Classement Challenges) Déc 2014

*6ème en France au Classement CMAA 2013 - 2014

*Même Master International au Classement mondial
(Financial Times 2014)

**Les Concours
Montpellier Business School
continuent**

**Programmes MASTER et BACHELOR
jusqu'au 03 septembre 2015**

Renseignements : 33 868 31 17 / 77 629 64 44

télévision

TV5MONDE
JEUDI 3 SEPTEMBRE 2015
Matin
04:00 TV5MONDE LE JOURNAL
04:20 MÉTÉO
04:24 CAP SUD-OUEST
05:00 LE PEUPLE DU MÉKONG
06:00 TV5MONDE LE JOURNAL
06:10 MÉTÉO
06:14 LE JOURNAL DE L'ÉCONOMIE
06:18 L'INVITÉ
06:30 TV5MONDE LE JOURNAL
06:40 MÉTÉO
06:43 LE JOURNAL DE L'ÉCONOMIE
06:46 L'INVITÉ
07:00 LE JOURNAL DE RADIO -
CANADA
07:30 TÉLÉMATIN
08:00 TÉLÉMATIN
08:30 TV5MONDE LE JOURNAL
08:42 MÉTÉO
08:46 LE JARDIN EXTRAORDINAIRE
09:17 ITINERIS
09:31 HISTOIRE DE SE BALADER
10:00 FLASH INFO
10:02 LES ALPES VUES DU CIEL
11:00 TV5MONDE LE JOURNAL
11:14 TOUT LE MONDE VEUT
PRENDRE SA PLACE
Après-midi
12:00 L'ÉPICERIE
12:31 CUT
12:58 QUESTIONS POUR
UN CHAMPION
13:30 LE JOURNAL DE LA RTBF
14:00 SECRETS D'HISTOIRE
16:01 LES ALPES VUES DU CIEL
17:00 PASSE-MOI LES JUMELLES
17:53 LE COURT DU JOUR -
INVENTER DEMAIN
18:00 64° LE MONDE EN FRANÇAIS -
1RE PARTIE
18:23 LE JOURNAL DE L'ÉCONOMIE
18:26 MÉTÉO
18:30 64° LE MONDE EN FRANÇAIS -
2E PARTIE
18:50 L'INVITÉ
19:00 64° L'ESSENTIEL
19:04 LA TÉLÉ DE A @ Z
19:43 TOUT LE MONDE VEUT
PRENDRE SA PLACE
Soir
20:30 LE JOURNAL DE FRANCE 2
20:56 DES RACINES & DES AILES
22:58 LE JOURNAL DE LA RTS
23:25 MÉTÉO
23:28 FRIC-FRAC
01:11 TV5MONDE LE JOURNAL
AFRIQUE
01:30 PASSE-MOI LES JUMELLES
02:23 HEP TAXI !
03:00 TV5MONDE LE JOURNAL
03:20 MÉTÉO
03:24 MYSTÈRES MARITIMES,
AFFAIRES CLASSÉES

annonces légales

AVIS RECTIFICATIF

Extrait du cahier des charges déposé pour parvenir à la vente de l'immeuble objet du lot n° 22 du TF 12.704/DP saisi sur Latsouck NDIAYE ; à la demande de la Banque Islamique du Sénégal dite BIS SA.

L'annonce légale parue dans le soleil en date du 02 Septembre 2015 est rectifiée comme suit : En lieu et place de : Tribunal Régional Hors Classe de Dakar.
Lire : Tribunal de Grande Instance Hors Classe de Dakar.
Le reste du texte est sans changement.

POUR AVIS RECTIFICATIF
MAÎTRE BIRAHIM GUEYE,
AVOCAT À LA COUR, 57,
AVENUE HASSAN II À DAKAR

AVIS RECTIFICATIF

Extrait du cahier des charges déposé pour parvenir à la vente de l'immeuble objet du lot n° 183 du TF 8.845/NGA saisi sur Talla SYLLA ; à la demande de la Banque Islamique du Sénégal dite BIS SA.

L'annonce légale parue dans le soleil en date du 02 Septembre 2015 est rectifiée comme suit : En lieu et place de : Tribunal Régional Hors Classe de Dakar.
Lire : Tribunal de Grande Instance Hors Classe de Dakar.
Le reste du texte est sans changement.

POUR AVIS RECTIFICATIF
MAÎTRE BIRAHIM GUEYE,
AVOCAT À LA COUR, 57, AVENUE HASSAN II À DAKAR

Vous pouvez contacter

Nos BUREAUX REGIONAUX

- SAINT-LOUIS : 30 105 67 17
- THIES : 30 105 67 13
- KAOLACK : 33 941.50.09
- LOUGA : 33 987 00 62

World Vision

SENEGAL

AVIS DE DEMANDE DE RENSEIGNEMENT DE PRIX (DRP)
AAO N° 01/FY16/WVS /AMDN du 01/09/2015

1. OBJET DE LA CONSULTATION :

Le présent appel d'offres a pour objet l'acquisition de **fournitures et matériels de bureau** pour les programmes de World Vision Sénégal les années fiscales 2016-2017 et 2018 (octobre 2015 à septembre 2018).

2. ENTREPRISES ADMISES À SOUMISSION-NER :

Le présent appel d'offres ne s'adresse pas aux entreprises sénégalaises répondant notamment aux conditions ci-après :

- a) Ils sont en état de liquidation judiciaire, ou leur faillite personnelle a été prononcée, ou ils sont admis au redressement judiciaire et n'ont pas prouvé qu'ils ont été habilités à poursuivre leur activité ;
- b) Ils ont fait l'objet d'une condamnation prononcée par un jugement ayant autorité de chose jugée pour tout délit affectant leur moralité professionnelle. Si le prestataire est une personne morale, cette exclusion est également applicable lorsque la ou les personnes physiques qui sont les dirigeants, de fait ou de droit, de la personne morale ont fait l'objet de la condamnation ;
- c) Ils ne sont pas en règle avec leurs obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale ;
- d) Ils ne sont pas en règle avec leurs obligations relatives au paiement de leurs impôts et taxes ;
- e) Ils ont rempli de fausses déclarations en fournissant des renseignements exigibles en application du présent article ;

f) Ils n'ont pas d'attestation d'assurance responsabilité civile générale à jour.

g) S'ils font l'objet d'un contentieux avec World Vision Sénégal.

3. ALLOTISSEMENT DES MARCHES :

Les travaux de cette consultation sont répartis en **Cinq (05) Lots.**

- **LOT I – MATERIELS ET MOBILIER DE BUREAU**
- **LOT II – FROID – ELECTRO MENAGER**
- **LOT III – MATERIELS INFORMATIQUES**
- **LOT IV – PNEUMATIQUE**

4. RETRAIT DU DOSSIER DE CONSULTATION :

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu à World Vision Sénégal : Sacré-Cœur 3 / VDN Villa N° 145 – BP 27086 Malick Sy - Dakar moyennant le paiement d'un montant non remboursable de **25.000 F CFA (Vingt-cinq mille francs CFA)** par lot à partir du **Mercredi 02 septembre 2015.**

5. REMISE DES OFFRES :

Les offres doivent être remises au Secrétariat de World Vision Sénégal – Bureau National à Dakar au plus tard le **Vendredi 18 septembre 2015 à 16H précises.**

Dakar, le 01 septembre 2015

La Direction

PUBLISOL 03 09 2015



Centre National de Transfusion Sanguine

Avis d'attribution provisoire modifié

Numéro du marché : DRP-O-F09-CNTS-2015

Dénomination du marché : marché de fourniture de matériels médicaux au CNTS

Référence de publication : Le Soleil N° 13463 du 11-12 Avril 2015

Nombre d'offres reçues : dix(10)

Identité des candidats : PRO 2 LAB - DIMINTER - SOTELMED - CARREFOUR MEDICAL - MEDITECHS - SSM – SODEMED-2 IRIS-Méga Concept Afrique- Technologies Services TSS

Attributaires provisoires (par lot)

Lot 1 : 1 Appareil d'ionogramme

- Dénomination sociale : **MEDITECHS**
- Siège social : lotissement Léopold Sédar Senghor N° 73 - Dakar
- Offre financière : **2 196 800 FCFA HT/HD = 2 592 224 FCFA TTC**

Lot 2 : 2 Microscopes

- Dénomination sociale : **SODEMED**
- Siège social : - 10 boulevard de l'Est Rue 2 Point E BP 2170 -Dakar
- Offre financière : **1 259 000 FCFA TTC**

Lot 3 : 1 Automate de Biochimie

- Dénomination sociale : **Technologies Services TS S**
- Siège social : Fann résidence- Rue Aimée Césaire BP 5249 - Dakar
- Offre financière : **12 020 660 FCFA TTC**

Lot 4 : 1 Automate d'Hémostase

- Dénomination sociale : **Technologies Services TS S**
- Siège social : Fann résidence- Rue Aimée Césaire BP 5249 - Dakar
- Offre financière : **15 647 980 FCFA TTC**

La publication du présent avis est effectuée en application de l'article 84 du code des marchés publics. Elle ouvre dans un premier temps le délai pour un recours gracieux auprès de l'autorité contractante en vertu de l'article 89 dudit code, puis dans un deuxième temps un recours auprès du Comité de Règlement des Différends de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics en vertu de l'article 90 dudit code.

PUBLISOL 03 09 2015

Le Directeur du CNTS

ATHLETISME

LIGUE DE DIAMANT/ZURICH

Si près, si loin de Pékin



Le Kényan Rudisha est attendu sur 800 m à Zurich pour confirmer son titre mondial de Pékin.

(AFP) - Quatre jours après la fin des Mondiaux de Pékin, la Ligue de diamant reprend ses droits avec la 13e étape, aujourd’hui à Zurich, pour la première finale du circuit majeur des meetings où de nombreux champions du monde étrenneront leur nouveau statut. Quatre jours, c’est peu et beaucoup à la fois. Peu car entre décalage horaire et dernières épreuves disputées le week-end dernier dans le Nid d’Oiseau, un certain nombre d’athlètes seront sans doute dans l’incapacité physique d’offrir le meilleur. Beaucoup, car battus ou vainqueurs, tous sont déjà impatients de surfer sur la vague ou de

prendre leur revanche. En tout, 26 champions du monde nouvellement couronnés seront présents au Letzigrund (20 en relais, et six en or dans les relais).

Les grands noms présents en Suisse portent sur le demi-fond court avec les Kényans David Rudisha (800 m, hors Ligue de diamant) et Asbel Kiprop (1.500 m) et demi-fond long avec l’Ethiopienne Genzebe Dibaba (3.000 m), mais aussi sur le sprint, avec la Jamaïcaine Shelly-Ann Fraser-Pryce (100 m). C’est le 3.000 m dames, en particulier, qui attirera les regards. Par la présence de la cadette des Dibaba, donc, championne du monde du 1.500 m, mais aussi par

celle de sa grande rivale et compatriote Almaz Ayana, qui l’a privée d’un doublé inédit en s’adjugeant le 5.000 m dimanche en Chine. Le plateau sera en outre complété de la Kényane Vivian Cheruiyot, sacrée sur 10.000 m.

Et Zurich sera le théâtre du couronnement de 16 des 32 disciplines inscrites au programme. Trois championnes n’ont qu’à poser le pied sur le tartan suisse pour être sûres de remporter la Ligue de diamant de leur discipline : il s’agit de la Kényane Eunice Sum (800 m), de l’Américaine Tianna Bartoletta à la longueur, et de l’Allemande Christina Schwanitz au poids. Même si les points attribués au trois premiers de chaque épreuve sont doublés en finale (8, 6, 4), toutes possèdent une marge supérieure ou égale à huit points, avec un nombre de succès conséquents, qui leur permet d’avoir la victoire acquise à condition de participer.

Dans 13 autres disciplines, en revanche, le suspense est toujours de mise. Le 200 m messieurs (Anaso Jobodwana, Zarnel Hughes ou Alonso Edward ?), le 400 m messieurs (Kirani James ou Wayde Van Niekerk ?), le 1.500 m messieurs (Asbel Kiprop, Ayanleih Souleiman ou Silas Kiplagat ?), et le 400 m haies dames (Zuzana Hejnova ou Kaliese Spencer) sont les épreuves les plus ouvertes. On peut également citer le 110 m haies (David Oliver, Orlando Ortega, les mieux placés, mais aussi Pascal Martinot-Lagarde le tenant du titre et Jason Richardson).

JEUX DU COMMONWEALTH

Durban, première ville africaine à abriter la compétition en 2022

(AFP) - La ville sud-africaine de Durban, désignée officiellement hier à Auckland par la Fédération des Jeux du Commonwealth (Cgf), sera la première ville d’Afrique à accueillir les Jeux du Commonwealth, en 2022. Malgré l’absence de suspense, Durban étant la seule candidate à l’organisation de cette édition des Jeux après le retrait d’Edmonton (Canada) en février pour des raisons financières, l’annonce du choix de la troisième ville d’Afrique du Sud a provoqué des réactions de joie chez ses habitants. "Je suis réjoui, la ville est réjouie", s’est exclamé le président du comité de candidature de Durban, Mark Alexander, à Auckland après le vote des 71 membres de la Cgf réunis en assemblée générale. "C’est une décision historique pour nous tous, que ma commission assume totalement", a déclaré de son côté la nouvelle présidente de la Cgf, Louise Martin, qui a présidé la com-

mission d’évaluation ayant examiné dans les moindres détails la candidature de Durban.

Les organisateurs, qui ont fait campagne derrière le slogan "Prêt à faire rêver", ont récemment affirmé que 90% des infrastructures étaient déjà prêtes, la plupart situées dans un rayon de 2 kilomètres au cœur de la ville. Le gouvernement sud-africain avait déclaré la semaine dernière que Durban allait utiliser certaines infrastructures ayant servi au Mondial-2010, dont le stade Moses Mabhida Stadium, d’une capacité de 85.000 places assises, afin de réduire les coûts de ces Jeux.

Les Jeux du Commonwealth 2022 débiteront le 18 juillet, jour de la date de naissance de Nelson Mandela et férié en Afrique du Sud. Les prochains Jeux du Commonwealth, dont la première édition date de 1930, auront lieu à Gold Coast, en Australie, en 2018.

RUSSIE

Le ministre des Sports devient président de la fédération

(AFP) - Le ministre des Sports russe Vitali Moutko a été élu à l’unanimité président de la Fédération russe de football (Rfu) mercredi, près de quatre mois après le départ forcé de son ancien président en mai. Vitali Moutko était le seul candidat depuis le retrait du député nationaliste Igor Lebedev. Il occupera le poste jusqu’aux prochaines élections, en septembre 2016, et restera ministre des Sports dans l’intervalle. La Rfu s’est retrouvée en pleine crise après le départ forcé en mai de l’ancien président, Nikolai Tolstykh, qui avait perdu un vote de confiance suite à des difficultés financières de la RFU et de mauvais résultats sportifs.

Vitali Moutko, 56 ans, a fait de la qualification de la sélection russe

pour l’Euro 2016 sa priorité. "Nous perdrons toute une génération de joueurs si nous ne nous qualifions pas", a-t-il précisé. Début août, l’entraîneur du Cska Moscou Leonid Slutsky a été nommé sélectionneur de l’équipe de Russie en remplacement de Fabio Capello, qui avait quitté son poste en juillet. La Russie est à la troisième place de son groupe de qualification pour l’Euro 2016 (Gr.G), à 8 points de l’Autriche et à 4 longueurs de la Suède (2e), qu’elle recevra le 5 septembre. Les deux premiers de chaque groupe, ainsi que le meilleur troisième, sont directement qualifiés, les huit autres troisièmes devant s’affronter lors de barrages. Il reste quatre matches à Slustky pour renverser la tendance.

REPUBLICQUE DU SENEGAL

AGENCE DE DEVELOPPEMENT MUNICIPAL

PROGRAMME DE GESTION DES EAUX PLUVIALES ET D’ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE (PROGEP)

RECTIFICATIF

Avis d’Appel d’Offres national N° 02/15/PROGEP/ADM

Les Conditions d’ordres techniques au paragraphe 11 de l’Avis d’Appel d’Offres national N° 02/15/PROGEP/ADM publié le 02 septembre 2015, sont rectifiées comme suit :

L'Entreprise doit justifier d'une expérience minimale pendant les Dix (10) dernières années dans les domaines suivants:

1- Cent Mille (100 000) m3 de fouille dont 50 000 m3 dans la nappe phréatique,

2- Quatre (04) km de collecteurs de drainage,

3- Avoir réalisé au moins un ouvrage de rejet d’eaux pluviales en mer.

4- Disposer d’une centrale à béton de rendement 80 m3 / jour

5- Disposer d’un matériel de réalisation de pieux et de palplanches

Avoir exécutés au cours des Dix (10) dernières années à compter du 1er janvier 2005 à titre d’entrepreneur principal, de membre d’un groupement, d’ensemblier, ou de sous-traitant, deux (02) marchés d’un montant minimum unitaire de quatre Millions cinq cent mille Dollars US (4 500 000 US\$), soit deux milliards deux cent cinquante millions (2 250 000 000) FCFA.

Les autres parties de l’Avis d’Appel d’Offres national N° 02/15/PROGEP/ADM, publié le 02 septembre 2015, restent inchangées.

22 08 2015

AVIS D'APPEL D'OFFRE

La Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH, dans le cadre du Programme de promotion des énergies renouvelables, de l'efficacité énergétique et de l'accès aux services énergétiques (PERACOD),

envisage de lancer un appel d’offre pour la fourniture et livraison de 3.250 lampes LED à Dakar.

La passation du Marché sera conduite par Appel d'offre ouvert à toutes les entreprises répondant aux qualifications requises.

Les candidats intéressés peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres auprès de :

Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ GmbH)

Bureau Régional de la GIZ à Dakar

109, Rue Carnot angle El Hadji Mass Diokhané

BP : 3869

Dakar Sénégal

Tél : (221) 33 889 96 00

Fax : (221) 33 822 93 15

E-Mail : ndeye.sarr@giz.de

Les offres remises au plus tard le 17.09.2015 à 16 H 00.

la Directrice Administrative et financière

03 09 2015

FOOTBALL FIFA

Le Nigérian Segun Odegbami candidat à la présidence

L'ancien international nigérian Segun Odegbami a annoncé son intention de briguer la présidence de la Fifa lors de l'élection, le 26 février 2016, du successeur de Sepp Blatter, démissionnaire. Vainqueur de la Can de 1980 à domicile avec les Super Eagles, celui qu'on surnommait « Mathematical 7 » (pour la précision de ses passes) est, à 63 ans, le deuxième africain après le Libérien Musa Bility à déclarer sa candidature. « L'Afrique doit jouer un grand rôle au sein du football mondial », a-t-il déclaré. Selon l'ancien ailier des Shooting Stars d'Ibadan, « la Fifa a besoin d'une nouvelle ère de leadership capable de restaurer la dignité de notre noble sport ».

Pour Odegbami, « le monde entier est très attentif à qui sera le futur président de la Fifa du fait de l'image actuelle et de l'état de cette institution », en référence au scandale de corruption qui secoue l'instance et que lui-même qualifie de « pire crise des 111 ans d'existence » de l'organisa-



tion. Mais lui ne doute pas, « j'ai le profil idéal », a-t-il soutenu.

Reste à savoir si cela suffira. Déjà, le Libérien Bility qui avait été le premier africain à se lancer dans la course a très vite été freiné par le comité exécutif de la Caf qui a refusé de lui apporter son soutien. Qu'en

sera-t-il pour Odegbami ? L'avenir le dira. En tout cas, il devrait avoir, entre autres adversaires, le Français Michel Platini, président de l'Uefa, le milliardaire sud-coréen Chung Mong-joon, ancien vice-président de la Fifa, et le Brésilien Zico, ancienne star du foot mondial.

GHANA

Décès à 85 ans de C. K. Gyamfi



Le football africain vient de perdre en le Ghanéen C. K. Gyamfi, l'un de ses monuments. Une vraie légende. Premier footballeur africain à évoluer en Allemagne (au Fortuna Dusseldorf) en 1960, il a longtemps été le capitaine des Black Stars et passait aux yeux de certains observateurs comme l'un des plus grands joueurs de football que l'Afrique ait engendrés.

Cependant, sa carrière d'entraîneur a encore été plus aboutie. Car, sur le banc des Black Stars, il avait remporté 3 coupes d'Afrique des Nations (en 1963, en 1965 et en 1982). Un record qu'il a détenu jusque dans les années 2010, lorsque l'Egyptien Hassan Shehata a fait aussi bien avec les Pharaons.

A 85 ans, C. K. Gyamfi quitte donc définitivement la scène, mais son héritage sera perpétué par les nombreux footballeurs de talent qu'il a aidés à éclore.

COTE D'IVOIRE

Gradel absent six mois ?

Selon la presse anglaise, Max-Alain Gradel pourrait être éloigné des terrains pendant six mois. L'attaquant ivoirien de Bournemouth (Premier League) pourrait s'être rompu le ligament croisé antérieur de l'un de ses genoux. Déjà

Roger Assalé (Tp Mazembe) a été rappelé en sélection ivoirienne, pour le remplacer en direction du match Sierra Léone-Côte d'Ivoire, dimanche à Port Harcourt (Nigeria) pour la 2ème journée des éliminatoires de la Can 2017.

VIET VO DAO

Plus de 200 pratiquants attendus à Saint-Louis

Les responsables du club Viet vo dao du lycée technique André Peytavin de St-Louis se mobilisent depuis plusieurs jours pour organiser, du 11 au 13 septembre, la 14ème édition du camp de formation « Benno Jubbo ».

Plus de 200 représentants de club de Viet vo dao, qui viendront des quatre coins du Sénégal y sont attendus. Selon l'un des organisateurs, Koly Bachir, la séance du premier jour permettra de mettre

les stagiaires dans l'ambiance des retrouvailles. Ce camp de formation s'inscrit dans la logique du regroupement de tous les pratiquants (anciens, ceux qui sont toujours en activité et autres pratiquants d'origines diverses).

Cette première séance, a-t-il précisé, aura pour objectif de faciliter une première prise de contact dans la chaleur des entraînements de ce camp annuel de formation placé sous la direction technique de Maï-

tre Youssouf Kaboré, 4ème dan et président de la commission technique nationale.

Ce camp accueille chaque année des pratiquants de Dakar, Kaolack, Thiès, Saint-Louis, Matam, etc., pour trois jours d'entraînement intensif, de formation pédagogique et d'initiation à la philosophie du Viet vo dao, clôturés par une grande démonstration devant de très nombreux invités.

Mbagnick Kharachi DIAGNE

NANBUDO 2EME CHAMPIONNAT D'AFRIQUE

Le Sénégal revient de Yaoundé avec deux médailles de bronze

Le Sénégal est revenu du 2e championnat d'Afrique de nanbudo qui s'est disputé la semaine dernière à Yaoundé au Cameroun avec 2 médailles en bronze. Ce sont Shidoïn Youssouph Diatta Junior en kata chez les moyens et Abdou Karim Diop en kata, toutes catégo-

ries confondues, qui ont décroché les deux breloques. En combat Ju Randori, Abdou Karim s'est blessé en demi-finale des moyens, ce qui l'a poussé à renoncer à l'Open toutes catégories.

Par ailleurs, le président du Nanbudo Sénégal, le Dr André

Waly Mbengue a été élu secrétaire général de la confédération africaine de nanbudo et Abdou Karim Diop, le secrétaire général de Nanbudo Sénégal nommé comme président de la Commission Communication de ladite confédération.

FOOTBALL 2EME JOURNEE DES ELIMINATOIRES

DE LA CAN 2017 NAMIBIE – SENEGAL, SAMEDI

Aliou Cissé espère récupérer Mame Biram Diouf

Mame Biram Diouf est incertain pour le match du Sénégal, samedi à Windhoek, contre la Namibie pour les besoins de la 2ème journée des éliminatoires de la Can de football « Gabon 2017 ». Mais Aliou Cissé ne perd pas l'espoir de le récupérer pour cette rencontre de la confirmation, après le succès initial à Dakar (3-1) face au Burundi. Le sélectionneur national soutient, en effet, faire confiance au staff médical de la Tanière pour remettre sur pied l'attaquant de Stocke City (Premier League). Malgré un « petit bobo à la fin du match contre West Bromwich Albion », lors de la 4e journée du championnat anglais, Aliou Cissé a pris le risque de le garder dans le groupe.

Sur les ondes de Rfm, le sélectionneur national a cependant reconnu qu'il va vers un match difficile. « C'est un match qui ne sera pas facile. C'est

une équipe qui a de fortes individualités ... Ils (les Namibiens) sont dos au mur, donc gagner sera un impératif pour eux. Mais nous, nous ferons tout pour obtenir le meilleur résultat possible », a-t-il rassuré sur les ondes de la même source. Disposant du « gros du groupe » à deux jours de ce match du 2e tour des éliminatoires de la Can 2017, le sélectionneur national assure également que son équipe a « récupéré après un long voyage » de Paris à Windhoek. Mais, jusqu'à hier, il attendait encore quelques joueurs qui étaient retenus par leurs clubs respectifs pour diverses raisons. Pour la suite de leur préparation sur place, les Lions se familiariseront en début de cette après-midi (13h30 Gmt), avec la pelouse du Sam Nujoma Stadium où aura lieu le match de samedi, d'après le quotidien sportif « Stades ».

A. SAMBOU

TRANSFERTS

Pourquoi Zlatan a refusé l'offre du Milan Ac

Zlatan Ibrahimovic, qui prépare actuellement des matches avec la sélection suédoise, est revenu hier sur l'intérêt que lui a porté le Milan Ac cet été. « C'était concret de leur part, a-t-il expliqué. Ils ont montré un grand intérêt pour moi, mais je leur ai répondu dès le début que je voulais rester au Psg. Je suis heureux ici. » L'attaquant a également commenté les rumeurs qui ont fait part d'un intérêt d'Arsenal et de Fernabache en fin de mercato. « Je prends ça comme un compliment. Cela montre que je suis toujours performant. C'est toujours positif. »



Berbatov au Paok Salonique

(AFP) - L'attaquant bulgare Dimitar Berbatov qui évoluait avec l'As Monaco la saison dernière, a signé pour une saison au Paok Salonique, a annoncé le club grec hier. Le montant du transfert n'a pas été précisé, mais plusieurs médias grecs évoquent la somme de deux millions d'euros. L'ex-international bulgare, 34 ans, qui avait été annoncé à Aston Villa, doit se rendre en Grèce pour sa visite médicale et signer le contrat jeudi, a indiqué le club, actuellement douzième du championnat grec. L'ancienne star de Manchester United (2008-2012) a disputé 38 matches pour 13 buts la saison dernière avec Monaco.

Moratta : « Pogba vaudra plus de 100 millions d'euros »

(AFP) - Giuseppe Marotta, l'administrateur délégué de la Juventus Turin, a estimé hier que le milieu de terrain français Paul Pogba vaudrait "plus de 100 millions d'euros" le jour où il quittera le club italien. "Nous avons décidé de garder Pogba malgré des offres importantes de clubs étrangers. A l'avenir, il vaudra plus de 100 millions d'euros", a déclaré Marotta lors d'une conférence de presse. "Si Pogba confirme ses prestations de la saison dernière, je pense que l'année prochaine, 100 millions ne suffiront pas", a-t-il répété. "Les prix du mercato, qui jusqu'à hier pouvaient sembler fous, sont devenus aujourd'hui tout à fait normaux. Et cette tendance va se poursuivre", a-t-il également estimé. A 22 ans, Paul Pogba porte depuis cette saison le prestigieux N.10 de la Juventus Turin. Son départ est régulièrement annoncé et sa quatrième saison en Italie pourrait être la dernière.

Psg : le prêt d'Ongenda à Charleroi a capoté

Hervin Ongenda aurait pu devenir un joueur de Charleroi, ce ne sera finalement pas le cas. D'après un tweet de la Fédération belge (Urbsfa), l'ailier du Paris Saint-Germain avait été prêté au Sporting dans les dernières heures du Mercato. Sauf qu'hier, l'actuel treizième de Jupiler League a démenti cette information sur son compte Twitter. « Ongenda : Les négociations n'ont pas abouti, le projet de transfert non-signé a été annulé. La fédération n'aurait pas dû le mentionner », a ainsi expliqué le Rscs.



JEUX AFRICAINS

Des retards constatés dans les départs échelonnés

Par Ousseynou POUYE

Le départ des sportifs sénégalais pour les Jeux africains devra se faire selon un planning bien défini, selon les responsables du ministère des Sports qui a tout fait pour éviter les impairs du passé. « Nous les avons préparés minutieusement pour éviter le syndrome de Maputo en 2011. Car aussi bien au niveau du ministère que du mouvement associatif, nous avons été traumatisés par le comportement de la délégation nationale. Ainsi depuis six mois, nous avons travaillé en parfaite intelligence sur la préparation et la participation », renseigne Souleymane Boune Daouda Diop, le directeur de la haute compétition qui faisait face à la presse hier. Qui Selon lui, le

voyage a été planifié avec des départs échelonnés pour avoir toutes les délégations en place trois jours avant le début de leur compétition et leur départ deux jours après la fin. Mais quelques dysfonctionnements ont été notés dans l'acheminement de certaines disciplines. « Nous avions tout réservé mais pour l'escrime, il y a un problème. Ils devaient quitter Dakar lundi mais ils n'ont pas la continuation Nairobi-Brazzaville ; ce qui a occasionné leur retard. La même situation s'est posée pour une partie du volleyball dont six joueuses et deux dirigeants sont déjà partis avant que le reste ne suive. Mais nous suivons le dossier », rassure-t-il. Avant de souligner que quelques perturbations sont également à noter pour le

beach-volley et la pétanque « mais tout le reste de la délégation a vu ses billets sécurisés et il n'y aura plus de problème de vol ».

En chœur avec Ibrahima Diouck, le secrétaire général du ministère des Sports, Souleymane Boun Daouda Diop a souligné les efforts énormes consentis son « patron » Matar Bâ, le ministre du Budget et le ministre de l'Economie, des Finances et du Plan pour faire face à la demande. Car, le budget de 900 millions de francs réservé aux compétitions internationales est épuisé depuis le mois de mars. C'est « le ministre du Budget qui à chaque fois, nous fait des rallonges budgétaires pour nous aider. Il a ainsi mis trois fois plus que le montant initial pour le financement des compétitions internationales ».

Les handballeurs face à de vieilles connaissances

Ce vendredi marque l'ouverture officielle des 11èmes Jeux africains à Brazzaville. Mais le tournoi de handball ne démarre que le 10 septembre pour prendre fin le 19 du même mois. Les équipes sénégalaises devront, pour leur part, attendre le 11 pour les garçons et le 12 pour les filles pour entrer dans la compétition. 12 équipes seront en lice sur les deux tableaux à raison de quatre poules de trois, les garçons seront opposés à la Libye et le Mali pour les dames au Mali et au Cameroun ; des équipes que le formations sénégalaises connaissent bien pour les avoir rencontrées lors de leurs dernières sorties. Les garçons se frotteront d'abord avec les Libyens qu'ils avaient battus (35-23) lors de la dernière Coupe d'Afrique. Ensuite, ils seront opposés au Cameroun qui les avait dominés à Alger (37-30). Les protégés de Djibril

Diagne qui avaient remporté haut la main le tournoi de la Zone 2 de Thiès voudront donc se venger. Les filles seront également opposées dans les matches de poule au Mali et au Cameroun. Les Lionnes avaient disposé des Maliennes justement lors du tournoi qualificatif à ces Jeux africains et battu le Cameroun à la Can d'Alger où Seynabou Benga et compagnie s'étaient imposées par 24 à 21.

Une belle carte à jouer pour les filles

Après une première partie de l'année 2015 qui leur a permis de titiller les grands du continent, les filles d'Ahmed Tidiane Seck seront l'une des formations les plus attendues à Brazzaville où elles viseront le podium. Une ambition d'autant plus justifiée qu'elles ont fait sensation en mars dernier avec d'abord le

tournoi de la Zone 2 ouest-africaine remporté à Thiès et ensuite la troisième place acquise en Angola derrière les Angolaises et les Tunisiennes, championnes d'Afrique mais devant les Congolaises de la Rdc, finalistes du tournoi de 2014. Une belle performance pour les Lionnes qui seront donc parmi le lot des potentielles médaillées de Brazzaville où les équipes féminines du nord du continent seront absentes. Classées 6èmes à la dernière Coupe d'Afrique, les Lionnes ont depuis, monté de régime pour se positionner dans le gotha africain. Constituée exclusivement de joueuses expatriées, l'équipe a effectué toute sa préparation en France d'où elle doit rallier directement Brazzaville le 4 septembre prochain, selon le président de la Fédération.

Les Olympiques à Brazzaville pour préparer « leur » Can de foot



Serigne Saliou Dia, le coach des Olympiques.

Sur les gradins du stade Léopold Sédar Senghor, ils étaient visibles, avant-hier, parmi le lot de supporters de l'équipe nationale locale qui faisait face, pour l'occasion, aux Lions indomptables du Cameroun. Ils, ce sont les joueurs de l'équipe nationale olympique (U23) qui sont en partance pour les 11èmes Jeux africains qui démarrent demain à Brazzaville. Dans la capitale congolaise, les Lionceaux feront face, en matches de groupe, au Ghana et au Nigeria après le désistement de

l'Egypte. Serigne Saliou Dia, leur coach, s'est félicité du déroulement de la préparation de cette compétition. Une préparation qui a démarré le 10 août et durant laquelle l'équipe a eu « quelques matches amicaux qui nous ont permis d'évaluer le groupe. Parce que les entraînements diffèrent souvent de la compétition ». Le technicien concède tout de même que ses poulains n'ont pas eu les adversaires souhaités comme sparring-partners « qui devaient nous permettre d'être dans les conditions des Jeux africains ». Mais il se dit globalement satisfait du travail effectué à cette occasion. L'objectif assigné au groupe, est selon le sélectionneur, d'avoir une participation honorable. Au-delà des Jeux africains qui sont l'échéance la plus proche pour ses poulains, Serigne Saliou Dia se projette déjà sur le Championnat d'Afrique des nations des -23 ans que le Sénégal accueille en novembre et décembre prochains en direction duquel une autre méthode de travail est préconisée. Avant de se rendre à Brazzaville, Serigne Saliou Dia et ses hommes se sont frottés à l'équipe nationale locale et à quelques centres de formations. Le travail sera poursuivi au retour des Jeux africains en direc-

tion de la Can. Et il espère croiser des adversaires à la hauteur de l'adversité qui attend ses joueurs, afin de « rectifier les erreurs » avant d'entrer de plain-pied dans la compétition.

CHELSEA

Djilobodji pas inscrit sur la liste pour la Champions League



Fraîchement transféré à Chelsea, l'ancien Nantais Papy Djilobodji ne participera pas cette saison à la Ligue des champions. Le club londonien ne l'a, en effet, pas inscrit sur sa liste de joueurs susceptibles de disputer la phase de groupes. Chacune des équipes qualifiées devait rendre son groupe hier à l'Uefa et dans celui des Blues, seuls Kurt Zouma, Gary Cahill et John Terry figurent en défense avec les latéraux.

GESTION DES COMPTETITIONS INTERNATIONALES

Le ministère des Sports face à d'énormes difficultés

Le ministère des Sports a organisé hier une conférence de presse autour de l'actualité du sport national. L'occasion pour le secrétaire général du ministère et le directeur de la Haute compétition de se prononcer sur les questions liées à la gestion du sport au Sénégal.

L'actualité sportive au Sénégal est très fournie ces derniers jours avec un grand nombre d'événements qui impliquent les représentants nationaux. Si d'aucuns ont déjà terminé leurs compétitions, d'autres s'apprêtent à rallier le théâtre des opérations où beaucoup de défis les attendent. Le ministère des Sports qui coordonne toutes ces activités a tenu à apporter quelques précisions à propos de récents développements dans le sport. Ainsi, de la gestion de l'Afrobasket masculin à Tunis où des problèmes ont été notés à la participation sénégalaise aux Jeux africains en passant par la question de la dette du ministère envers des athlètes et des particuliers, Ibrahima Diouck, secrétaire général du ministère et Souleymane Boun Daouda Diop, le directeur de la Haute compétition, ont tenu à apporter des éclairages. Pour le premier, le ministre de Sports Matar Bâ s'inscrit dans une dynamique de communication qui entre dans le cadre de la planification stratégique qui permettra de bien prendre en charge les questions sportives. Ainsi, face à l'insuffisance de moyens pour faire face aux besoins, il renseigne que le ministre « a instruit de travailler sur les instruments de financements du sport comme le Fonds national de développement et de financement du sport résultant d'un décret de la Loi sur les activités physiques et sportives qui est déjà déposé au secrétariat du gouvernement et la Fondation du Sport ». Deux instruments, à ses yeux, qui « doivent impulser le financement du secteur dans ses différentes mamelles, dans ses différentes disciplines. Cela va nous permettre, par rapport à notre politique de massification de sport de haut niveau, d'avoir les moyens de les développer et de les mettre en œuvre dans les meilleures conditions ».

A Tunis, les billets payés mais pas de place

La presse nationale a fait dernièrement écho de Lions du basketball

laissés à quai à Tunis parce que leurs billets de retour pour Dakar n'avaient pas été payés. Un « incident » que le Dhc a expliqué par une situation intervenue au dernier moment. Et pour Souleymane Boun Daouda Diop, il n'y a pas eu de problème de vol. « Quand on va à une compétition à élimination directe, on ne peut pas déterminer la date de retour. Ce qui nous a amenés à acheter des billets ouverts pour faire face aux aléas, pour que 24 heures après l'élimination ou le triomphe, on puisse confirmer le billet pour le retour ». Ce, compte tenu du règlement des compétitions internationales selon lequel la Fiba prend en charge les délégations durant la compétition mais que la prise en charge s'arrête 24 heures après l'élimination ou le sacre. Ainsi, soutient-il, après le match de samedi qui a coïncidé avec la fin de la compétition, « nous étions dans l'incapacité de confirmer les billets du retour parce que les agences de voyage étaient déjà en week-end. Le lundi, le vol Royal Air Maroc qui devait nous mener de Tunis à Rabat était rempli à cause des vacances ». Quand il s'est alors agi pour les membres de la délégation de rentrer sur Dakar, un problème de place s'est posé avec les avions de la RAM qui devaient les acheminer et qui étaient pleins. Ainsi, ajoute M. Diop, « les joueurs ont pris leurs primes des quarts de finale pour s'acheter des billets sur Tunis Air pour Rabat que nous avons remboursés ». Une situation qui a fait perdre, selon lui, les billets déjà achetés chez le voyageur marocain.

Primes impayées et dettes du ministère : la Présidence sollicitée

Les autorités du ministère des Sports font face à une situation héritée de la gestion antérieure du département, avec des « factures » salées qu'il leur faut payer à des athlètes médaillés aux compétitions internationales et à des fournisseurs du ministère. Le Dhc a rappelé que depuis 2004, un arrêté de Youssou Ndiaye, alors ministre des Sports, avait fixé le barème pour récompenser les athlètes médaillés à l'international. Mais « de 2007 à aujourd'hui, rien n'a été payé. Nous avons fait le recensement de tous les athlètes concernés et le montant à payer s'élève à 355 millions de FCfa ». Une lourde ardoise qui hante le sommeil de la tutelle qui s'évertue à régler la note puisque depuis deux années, elle le met chaque année en mesure nouvelle dans le budget de l'Etat mais ça ne passe pas. Pour parvenir à un règlement de la question, le concours du chef de l'Etat est sollicité. « Le ministre des Sports, en relation avec le président du Cnoss, a posé le problème au président de la République et il est prévu un Conseil présidentiel sur le sport où il en sera question ». Il est ainsi espéré que le chef de l'Etat prendra des mesures pour solutionner ce problème en même temps que les dettes dues aux fournisseurs (une ardoise d'environ 400 millions de FCfa « que le budget du ministère ne permet pas de solder », selon M. Diop.

O. POUYE